



Bulletin Officiel

N°7181 Vendredi 23 août 2024

www.cmf.tn

29^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA AGO 3

SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA AGE 4

PROJETS DE RESOLUTIONS AGO AGE

SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA AGO 5

SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA AGE 7

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SANS APE

DAAM 2024-1 8

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

TLF 2024-2 13

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 19

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 24/07/2024)

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023

- SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA (INDIVIDUELS)
- SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA (CONSOLIDES)

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2024

- LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR –ICF-

ANNEXE IV

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETTEES AU 30 JUIN 2024

- BTK SICAV
- SICAV TRESOR
- TUNISIE SICAV

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

Siège social : 11, Rue des Lilas - 1082 Tunis - Mahrajène

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société Chimique ALKIMIA sont invités à assister, le **mercredi 28 Aout 2024 à 10 Heures, au Siège de la Société à l'Assemblée Générale Ordinaire** à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la Gestion de l'exercice 2023.
- 2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2023.
- 3- Approbation du Rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs au même exercice.
- 4- Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2023 du Groupe ALKIMIA.
- 5- Quitus aux Administrateurs.
- 6- Fixation des jetons de présence et de la rémunération des Membres du Comité Permanent d'Audit.
- 7- Affectation du résultat net de l'exercice 2023.
- 8- Renouvellement du mandat des Administrateurs.

Conformément à l'article 29 des statuts de la Société, tout actionnaire peut assister à l'AGO sur simple justification de son identité, à condition qu'il ait été immatriculé par son intermédiaire en Bourse, sur les registres de la Société, cinq jours au moins avant la date de ladite Assemblée.

Tout actionnaire pourra par ailleurs se faire représenter par un mandataire de son choix, à condition qu'un "POUVOIR" soit déposé au Siège social de la Société cinq jours au moins avant la date de l'Assemblée.

Les rapports à soumettre aux délibérations de l'AGO seront tenus à la disposition de chaque actionnaire au siège social de la Société.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

Siège social :11, Rue des Lilas - 1082 Tunis - Mahrajène

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société Chimique ALKIMIA sont invités à assister le mercredi 28 Aout 2024 à 12 heures, au Siège Social de la Société sis au 11 rue des lilas 1082, Tunis, à l'**Assemblée Générale Extraordinaire** à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Modification des statuts

Conformément à l'article 29 des statuts de la Société, tout actionnaire peut assister à l'AGE sur simple justification de son identité, à condition qu'il ait été immatriculé par son intermédiaire en bourse sur les registres de la Société, cinq jours au moins avant la date de l'Assemblée.

Tout actionnaire pourra par ailleurs se faire représenter par un mandataire de son choix, à condition qu'un "POUVOIR" soit déposé au siège social de la Société cinq jours au moins avant la date de l'Assemblée.

Les rapports à soumettre aux délibérations de l'AGE seront tenus à la disposition de chaque actionnaire au siège social de la Société.

2024 - AS - 1084

AVIS DES SOCIETES

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

Siège social : 11,- Rue des Lilas - 1082 Tunis - Mahrajène

Projet de résolution à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 28 août 2024.

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, approuve celui du Conseil ainsi que les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des Sociétés Commerciales approuve les opérations réalisées en 2023.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du Rapport du Conseil d'Administration et de celui des Commissaires aux Comptes approuve les états financiers consolidés du Groupe ALKIMIA arrêtés au 31.12.2023.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2023.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale fixe le montant global des jetons de présence pour l'exercice 2023 à 144 000 DT et la rémunération des Membres du Comité Permanent d'Audit à 48 000 DT.

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale décide d'affecter le :

- * Résultat net de l'exercice 2023 (44 880 497,559 DT)
comme suit:
- * Amortissements différés (3 996 641,694 DT)
- * Report à nouveau..... (40 883 855,865 DT)

SEPTIEME RESOLUTION :

Conformément à l'Article 16 des Statuts et compte tenu de la structure actuelle du Capital social, les Actionnaires approuvent le renouvellement du mandat des Administrateurs pour une période de 3 (trois) ans à partir de l'exercice 2024, (ces fonctions prenant fin le jour de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2026) et décident une nouvelle composition du Conseil d'Administration, comprenant 11 Administrateurs, comme suit:

- Monsieur Ali MHIRI Administrateur
- Groupe Chimique Tunisien 4 (quatre) postes d'Administrateur
- Société IMER 3 (trois) postes d'Administrateur
- Groupe DRISS 2 (deux) postes d'Administrateur
- CARTE - VIE 1 (un) poste d'Administrateur

HUITIEME RESOLUTION :

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent Procès-Verbal pour effectuer toutes formalités légales et de publicité.

2024 – AS – 1085

AVIS DES SOCIETES

PROJET DE RESOLUTIONS AGE

SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

Siège social :11, Rue des Lilas - 1082 Tunis - Mahrajène

Projet de résolution à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra en date du 28 août 2024.

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration relatif au projet de modifications des statuts, approuve lesdites modifications des statuts, telles que annexées au présent Procès-Verbal, et décide de les mettre en œuvre à compter du 28 août 2024 en vue de se conformer aux dispositions du Code des Sociétés Commerciales.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION :

Tous pouvoirs sont donnés aux porteurs d'une copie ou d'un extrait du présent Procès-verbal pour effectuer toutes formalités légales et de publicité.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

2024 – AS – 1086

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE
SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

Centre Financier aux Entrepreneurs-Tunisie S.A.



Société Anonyme au capital de 19 825 000 divisé en 1 982 500 actions de nominal 10 dinars entièrement libérées

Siège social : 30 Rue Socrate, Zone d'activité Kheireddine, Lac 3, Tunis.

Dénomination commerciale : DAAM TAMWEEL

Identifiant unique : 1383996P

Tel : (+216) 70 100 780 / **Fax :** (+216) 70 100 781

E-mail : administration@daam.tn

Objet social : la société a pour objet exclusif :

- l'octroi de microcrédits ;
- l'exécution de toutes opérations liées à l'octroi de microcrédits incluant l'encadrement des initiatives de la clientèle, la formation et l'accompagnement de la clientèle.

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE
SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

« Daam 2024-1 »

De 15 000 000 DINARS susceptible d'être porté à un maximum de 20 000 000 DINARS

PRIX D'EMISSION : 100 DINARS

1. Décisions à l'origine de l'émission de l'emprunt obligataire :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires réunie le 17/05/2023 a autorisé l'émission par la société Centre Financiers aux Entrepreneurs - CFE (dont la dénomination commerciale est (DAAM TAMWEEL) d'un ou plusieurs emprunts obligataires dans la limite d'un montant maximum de 50 millions de dinars qui vient s'ajouter aux 13 millions de dinars déjà approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire ayant statué sur les comptes de l'année 2021 et qui n'ont pas encore été utilisés, tout en précisant que cette décision est valable pour une durée de cinq années. L'Assemblée Générale a donné tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour procéder à l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires et d'en arrêter les conditions et modalités.

L'Assemblée Générale Ordinaire a, également, autorisé le Conseil d'Administration à déléguer à la direction générale le pouvoir de fixer à la veille de l'émission les modalités et conditions de l'emprunt, dans les limites définies par le Conseil d'Administration.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la société réuni le 13/08/2024 a décidé d'émettre un emprunt obligataire de 15 millions de dinars, susceptible d'être porté à 20 millions de dinars et ce, sans recours à l'Appel Public à l'Epargne selon les conditions et modalités suivantes :

Durée

Taux d'intérêt

Amortissement

5 ans	11,00% et/ou TMM +3,1%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
-------	---------------------------	--

2. Renseignements relatifs à l'émission :

2.1. Montant de l'emprunt :

Le montant nominal du présent emprunt est de 15 millions de dinars, susceptible d'être porté à 20 millions de dinars, divisé en 150 000 obligations susceptibles d'être portées à 200 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Le montant souscrit de l'emprunt obligataire « **Daam 2024 - 1** » fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du CMF.

2.2. Période de souscriptions et de versements :

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **23/08/2024** aux guichets de Tunisie Valeurs, intermédiaire en Bourse, et seront clôturées au plus tard le **06/11/2024**. Les souscriptions peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant de **20 Millions de Dinars** est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 200 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à **15 Millions de dinars** à la date de clôture de la période de souscription, soit le **06/11/2024**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à **15 Millions de dinars** à la date de clôture de la période de souscription, soit le **06/11/2024**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **20/11/2024** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier dès la clôture effective des souscriptions.

2.3. But de l'émission :

CFE a décidé d'émettre cet emprunt dans le cadre d'une stratégie visant la consolidation de ses ressources à moyen et long terme et ce, afin de soutenir le développement de son activité dans les meilleures conditions.

3. Caractéristiques des titres émis :

3.1. Nature, forme et délivrance des titres :

Dénomination de l'emprunt : « Daam 2024-1 »

Nature des titres : Titres de créance.

La législation sous laquelle les titres sont créés :

Les obligations sont soumises aux dispositions du code des sociétés commerciales : Livre 4, Titre 1, sous-titre 5, Chapitre 3 des obligations.

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations souscrites, délivrée par le **Centre Financiers aux Entrepreneurs (CFE)**.

Forme des obligations : Les obligations seront nominatives.

Catégorie des titres : ordinaires.

3.2. Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement :

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation, payables intégralement à la souscription.

3.3. Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre de la présente émission portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **06/11/2024**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises est fixée au **06/11/2024**, soit la date limite de clôture des souscriptions.

3.4. Date de règlement :

Les obligations sont payables en totalité à la souscription.

3.5. Taux d'intérêt :

Les obligations « **Daam 2024-1** » seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés comme suit :

- **Taux variable sur 5 ans** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +3,1% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 310 points de base. Les 12 mois à considérer vont **du mois de novembre de l'année N-1 au mois d'octobre de l'année N**.

- **Taux fixe sur 5 ans** : Taux annuel brut de 11,00% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

3.6. Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **06/11/2029**.

3.7. Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation.

3.8. Paiement :

Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **06 novembre** de chaque année.

Le premier paiement des intérêts aura lieu le **06/11/2025**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **06/11/2025**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

3.9. Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui à une date donnée, égalise à ce taux, et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de **11,00%** l'an.

3.10. Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

Cette marge est de **3,1%** pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

3.11. Durée totale :

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de **5 ans**.

3.12. Durée de vie moyenne :

La durée de vie moyenne des obligations du présent emprunt obligataire est de **3 ans**.

3.13. Duration (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les obligations du présent emprunt est de **2,632 années**.

3.14. Mode de placement :

Il s'agit d'un **placement privé**. L'émission de cet emprunt se fera **sans recours à l'Appel Public à l'Epargne**. **Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.**

3.15. Cessibilité des obligations :

Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés.**

Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.

3.16. Garantie

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

3.17. Domiciliation de l'emprunt :

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre des obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription) ainsi que la tenue du registre des obligations de l'Emprunt « **Daam 2024-1** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **Tunisie Clearing**.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi par ce dernier ainsi que la quantité d'obligations y afférente.

3.18. Fiscalité des titres :

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

3.19. Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du Tribunal de première instance de Tunis.

3.20. Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

La souscription au taux indexés sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où les emplois sont octroyés à taux fixe.

2024 – AS – 1082

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée.**

Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2024 pour tout placement sollicité après le 31/08/2024.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**Emprunt Obligatoire
«TLF 2024-2»**

Décisions à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de TUNISIE LEASING et FACTORING réunie le 29/04/2024 a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas 120 millions de dinars dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni le 06/06/2024 a décidé d'émettre l'emprunt obligatoire « TLF 2024-2 ». Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant un montant de 40 millions de dinars, susceptible d'être porté à 50 millions de dinars, des durées entre 5 et 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+2,00% brut l'an au minimum et TMM+3,00% brut l'an au maximum pour le taux variable et entre 8,5% brut l'an au minimum et 11,5% brut l'an au maximum pour le taux fixe.

Le Conseil d'Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les conditions définitives de l'emprunt à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

A cet effet, la Direction Générale a fixé la durée et les taux d'intérêt de l'emprunt comme suit : 10,50% et/ou TMM + 2,50% brut l'an sur 5 ans.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

Montant :

L'emprunt obligatoire «TLF 2024-2 » est d'un montant de 40 000 000 dinars susceptible d'être porté à 50 000 000 dinars divisé en 400 000 obligations susceptibles d'être portés à 500 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « TLF 2024-2 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **28/08/2024** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **17/09/2024**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (50 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt (cf. Notation de l'emprunt).

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 500 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 40 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **17/09/2024**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions au présent emprunt obligataire et les versements seront reçus à partir du **28/08/2024** auprès de **MAC SA** intermédiaire en bourse, sis au Green Center – Bloc C 2^{ème} étage, Rue du Lac Constance – Les Berges du Lac Tunis, et d'**Amen Invest** – Intermédiaire en Bourse, sis à l'Avenue Mohamed V Immeuble AMEN BANK Tour C - 1002 Tunis.

But de l'émission :

TUNISIE LEASING et FACTORING, de par son statut d'établissement financier, est appelée à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Économie.

À ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

- **Dénomination de l'emprunt** : « TLF 2024-2 »
- **Nature des titres** : Titres de créance.
- **Forme des titres** : Nominatives.
- **Catégorie des titres** : Ordinaire.
- **Législation sous laquelle les titres sont créés** : Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues, délivrée par **MAC SA** intermédiaire en bourse.
L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi, ainsi que la quantité d'obligations y afférente.

Prix de souscription et modalités de paiement:

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **17/09/2024**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **17/09/2024**.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés comme suit :

- Taux fixe sur 5 ans : Taux annuel brut de **10,50%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis ;
- Taux variable sur 5 ans : **Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,50%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 250 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de septembre de l'année N-1 au mois d'août de l'année N.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement-remboursement :

Les obligations émises feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 DT par obligation. Cet amortissement commencera à partir de la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **17/09/2029**.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **17/09** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **17/09/2025**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de **10,50%** l'an.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêté au mois de juillet 2024 (à titre indicatif), qui est égale à 7,981% ; et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 10,481%.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,50%** l'an et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale:

Les obligations de l'emprunt obligataire « TLF 2024-2 » seront émises sur une durée de **5 ans**.

Durée de vie moyenne:

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans**.

Duration de l'emprunt :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les obligations de cet emprunt est de **2,646** années.

Garantie :

Le présent emprunt ne fait aucune mention de garantie.

Notation de la société :

En date du **03/11/2023**, Fitch Ratings a maintenu la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing et Factoring, **BBB - (tun)**, avec perspective stable. L'agence de notation a confirmé la note nationale à court terme à **F3 (tun)**.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **07/08/2024** une notation provisoire à long terme **BBB-(EXP)(tun)** à l'emprunt obligataire « **TLF 2024-2** »

Une notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com.

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site.

A cet égard, les intermédiaires en bourse en leur qualité de chargés de l'opération s'engagent à informer le CMF dès la réalisation de cette publication. Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire « TLF 2024-2 » est émis par Appel Public à l'Épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes, à tout investisseur potentiel ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations.

Les souscriptions à cet emprunt seront reçues aux guichets de MAC SA, Intermédiaire en Bourse Green Center, Bloc C, 2^{ème} étage, Rue du Lac Constance 1053 Les Berges du Lac et d'Amen Invest, Intermédiaire en Bourse, sis à l'Avenue Mohamed V Immeuble AMEN BANK Tour C - 1002 Tunis.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations :

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts des obligations demeurent soumis aux dispositions du Code de l'impôt sur le Revenu des Personnes Physiques et de l'impôt sur les Sociétés, ses textes d'application et textes connexes ainsi qu'aux dispositions du code de la TVA, régissant la fiscalité de ces revenus.

Tenue du registre des obligations

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « TLF 2024-2 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE LEASING et FACTORING.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier ainsi que la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres :

A fin juin 2024, il existe treize (13) emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, Tunisie Leasing et Factoring s'engage à charger l'intermédiaire en bourse MAC SA de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt obligataire « TLF 2024-2 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

Tunisie Leasing et Factoring s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt «TLF 2024-2», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux du fait que certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **12/08/2024** sous le n°**24-1135**, du document de référence « TUNISIE LEASING et FACTORING 2024 » enregistré auprès du CMF en date du **12/08/2024** sous le n°**24-005** et des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2024, pour tout placement sollicité après le 31/08/2024.

La note d'opération et le document de référence sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Tunisie Leasing et Factoring, à Avenue Hédi KARRAY, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène, de MAC SA, intermédiaire en Bourse, Green Center, Bloc C, 2^{ème} étage, Rue de Lac Constance, les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : www.cmf.tn et sur le site de MAC SA : www.macsa.com.tn.

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2024 seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site internet, au plus tard le 31/08/2024.

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL
OPCVM DE CAPITALISATION					
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>					
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92		120,898	121,163
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07		168,727	169,133
3 UNION FINANCIERE SALAMMO SICAV	UNION CAPITAL **	01/02/99		139,142	139,448
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17		151,540	151,893
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01		144,372	144,707
6 FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18		148,710	149,090
7 FINA O SICAV	FINA CORP	11/02/08		137,881	138,162
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92		55,992	56,124
9 SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94		41,119	41,221
10 POSTE OBLIGATAIRES SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09		139,846	140,198
11 BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00		122,542	122,850
12 INTERNATIONALE OBLIGATAIRES SICAV	UIB FINANCE	07/10/98		122,218	122,519
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>					
13 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07		20,764	21,634
14 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		142,874	149,847
15 CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP *	BH INVEST ****	25/02/08		En liquidation	En liquidation
16 FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17		139,085	144,208
17 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15		13,339	13,753
18 FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07		199,359	208,085
19 FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07		13,198	13,526
20 FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15		112,861	117,577
21 ATTJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTJARI GESTION	23/08/21		116,840	122,307
22 FCP PROGRES OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07		16,275	17,009
23 FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23		102,479	107,834
24 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE CAP	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24		-	102,772
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>					
25 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06		2,191	2,287
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>					
26 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93		71,403	73,791
27 SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94		151,452	154,987
28 SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01		110,803	114,630
29 AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20		124,282	129,133
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>					
30 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		156,441	165,957
31 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		590,491	617,989
32 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08		144,009	143,634
33 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08		200,676	203,691
34 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10		104,179	113,584
35 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11		147,938	155,573
36 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		172,750	187,098
37 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		157,666	171,572
38 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07		25,461	27,624
39 STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16		105,718	106,938
40 FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22		1,089	1,157
41 FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22		1,077	1,181
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>					
42 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04		2 523,691	2 651,297
43 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09		237,303	250,748
44 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06		3,183	3,483
45 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06		2,838	3,074
46 UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14		52,948	48,440
47 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15		1,443	1,479
48 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15		1,240	1,340
49 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15		1,245	1,355
50 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17		15,405	17,710
51 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17		11,679	12,684
52 FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21		15,208	17,656
53 FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23		5 143,999	5 505,779
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>					
54 UBICI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UNION CAPITAL **	10/04/00		94,943	101,899
<i>FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>					
55 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09		1,247	1,376

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
56 SANADETT SICAV	AFC		01/11/00	16/05/24	4,642	112,492	112,002	112,019
57 AMEN PREMIÈRES SICAV	AMEN INVEST		10/04/00	22/05/24	5,447	101,715	99,981	99,997
58 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST		10/05/06	15/05/24	6,567	108,976	107,187	107,208
59 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION		01/11/00	20/05/24	5,887	106,522	104,807	104,826
60 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE		07/05/07	28/05/24	7,087	107,814	105,509	105,529
61 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT		01/09/03	30/05/24	5,222	111,530	110,376	110,394
62 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX		06/01/97	15/05/24	6,728	108,204	106,045	106,064
63 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT		03/02/97	22/04/24	7,041	105,763	103,143	103,161
64 CAP OBLIG SICAV	UNION CAPITAL **		17/12/01	30/05/24	5,857	108,991	107,396	107,414
65 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA		20/05/02	30/05/24	7,070	109,856	107,620	107,640
66 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE		02/02/10	30/05/24	5,885	107,593	105,854	105,874
67 SICAV RENDEMENT	SBT		02/11/92	15/03/24	6,300	107,384	105,624	105,643
68 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST		10/11/97	22/05/24	6,692	106,088	104,231	104,251
69 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	MAXULA BOURSE		05/06/08	30/05/24	3,542	108,299	108,067	108,086
70 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE		20/02/97	20/05/24	6,162	105,957	104,017	104,035
71 AL HIFADH SICAV	TSI		15/09/08	29/05/24	4,313	102,982	101,382	101,392
72 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT		01/08/05	22/04/24	5,482	109,844	108,320	108,338
73 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UNION CAPITAL **		15/11/93	16/04/24	6,058	105,470	103,578	103,596
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
74 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT		10/11/08	15/05/24	5,372	115,302	113,263	113,281
75 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL		31/12/10	31/05/24	7,103	107,664	105,308	105,327
76 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE		20/01/15	31/05/24	5,640	111,628	110,479	110,498
77 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT		13/03/23	04/04/24	7,810	107,851	105,606	105,631
78 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT		31/08/23	-	-	1 015,847	1 059,376	1 059,558
79 FCP SMART CASH PLUS	SMART ASSET MANAGEMENT		29/01/24	-	-	-	10 475,251	10 477,635
80 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	LEPTIS ASSET MANAGEMENT		25/04/24	-	-	-	102,779	102,804
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
81 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL		07/09/18	31/05/24	7,697	111,235	108,620	108,789
82 FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL		22/12/23	-	-	99,895	104,797	104,962
SICAV MIXTES								
83 ARABIA SICAV	AFC		15/08/94	16/05/24	0,944	62,861	61,218	61,162
84 SICAV BNA	BNA CAPITAUX		14/04/00	15/05/24	4,403	111,593	118,273	118,511
85 SICAV SECURITY	UNION CAPITAL **		26/07/99	30/05/24	0,847	17,940	17,658	17,673
86 SICAV CROISSANCE	SBT		27/11/00	15/03/24	15,604	329,803	342,916	343,187
87 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT		01/03/06	22/04/24	51,435	2 266,898	2 400,862	2 400,353
88 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE		30/03/94	21/05/24	2,671	70,568	68,847	68,970
89 SICAV AVENIR	STB FINANCE		01/02/95	23/05/24	2,326	56,146	54,895	54,944
90 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UNION CAPITAL **		17/05/99	16/04/24	1,712	108,631	108,260	108,269
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
91 FCP IRADETT 50	AFC		04/11/12	16/05/24	0,120	11,437	11,058	11,026
92 FCP IRADETT CEA	AFC		02/01/07	16/05/24	1,238	16,704	17,176	17,314
93 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION		30/06/09	13/05/24	0,571	17,930	18,698	18,706
94 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION		01/11/11	13/05/24	0,544	15,723	16,258	16,268
95 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE		08/09/08	31/05/24	3,933	105,039	104,162	104,035
96 FCP AL IMITEZ	TSI		01/07/11	25/04/24	2,315	90,783	90,519	90,370
97 FCP AFEK CEA	TSI		01/07/11	07/05/24	2,252	94,735	94,069	93,940
98 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA		02/01/12	29/05/23	3,820	106,369	111,222	111,242
99 UBCI - FCP CEA	UNION CAPITAL **		22/09/14	30/05/24	4,273	100,033	102,877	103,034
100 FCP SMART CEA	SMART ASSET MANAGEMENT		06/01/17	31/05/24	0,329	11,001	11,817	11,800
101 FCP BH CEA	BH INVEST		18/12/17	12/02/24	5,182	104,393	100,806	101,027
102 FCP BIAT EPARGNE ACTIONS ***	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT		15/01/07	22/04/24	2,222	78,463	81,393	81,498
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
103 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST		28/03/11	26/05/22	2,183	90,370	98,331	98,240
104 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL		31/12/10	31/05/24	2,609	124,098	127,097	126,825
105 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL		31/12/10	27/05/22	0,963	151,568	157,797	157,232
106 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX		24/10/08	29/05/24	6,689	156,449	161,021	161,831
107 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA		15/11/05	27/05/24	1,824	196,794	216,835	217,509
108 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA		15/11/05	27/05/24	3,330	186,237	200,342	200,744
109 MAC EPARGNANT FCP	MAC SA		15/11/05	27/05/24	3,985	181,047	195,523	196,501
110 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA		20/07/09	27/05/24	0,281	25,149	29,263	29,404
111 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA		16/01/23	12/03/24	872,459	10 866,132	11 239,238	11 284,079
112 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS		03/03/10	27/05/20	0,583	139,448	141,767	142,155
113 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST		04/07/17	15/05/24	3,107	97,599	104,546	104,480
114 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT		12/11/18	22/04/24	137,674	4 947,705	5 380,603	5 386,239
115 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT		11/02/19	05/04/24	0,401	10,736	11,236	11,267
116 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX		27/10/08	29/05/24	8,627	173,918	174,781	175,406
117 FCP BIAT EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT		16/05/16	22/04/24	377,263	11 448,885	11 985,691	12 015,652
118 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT		29/04/22	22/05/24	511,502	10 487,634	10 895,837	10 917,723
119 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE		13/03/23	22/03/24	774,496	10 761,297	10 575,251	10 589,230
120 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA		08/05/23	12/03/24	646,688	10 636,069	11 063,771	11 110,225
121 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE		26/06/23	05/04/24	509,993	10 503,745	10 604,271	10 617,637
122 FCP PROSPER + CEA	BTK CONSEIL		12/02/24	-	-	-	10,876	10,898
123 MAC FCP DYNAMIQUE	MAC SA		13/05/24	-	-	-	109,174	110,252
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
124 FCP INNOVATION	STB FINANCE		20/01/15	31/05/24	5,196	126,098	126,253	126,444
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
125 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT		03/01/23	10/05/24	32,661	1 033,783	1 092,667	1 091,847

OPCVM en liquidation anticipée

* Initialement dénommé COFIB CAPITAL FINANCE

*** La Valeur Liquidative de FCP BIAT EPARGNE ACTIONS a été divisée par deux depuis le 04/08/2023

*** BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société « TAYSIR MICROFINANCE » et l'ouverture au public des compartiments « GO LIVE LOCAL FUND » et « GO LIVE INTERNATIONAL FUND » du Fonds d'Investissement Spécialisé « GO LIVE FUND », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE

Marché Principal

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6. Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7. Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11. Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14. Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15. Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18. BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19. Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20. Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac -1053 Tunis-	71 964 969
25. Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26. Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27. EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29. Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

31. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
32.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
33.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
34. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
37.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
38. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
39.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
40. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
41.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
42. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
43. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
44. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
45. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
46. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
47. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
48. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
49. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
50.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
51. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
52.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
53.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauane -5199 Mahdia –	73 680 435
54. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
55. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
56.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
57. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
58. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
59. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
60.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
61. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
62.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
63. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
64. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiáf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
65. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
66. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200

67. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
68. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
69. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
70. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
71. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
72. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
73. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
74. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
75. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
76. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
77. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA" "- En Liquidation -	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT" - En Liquidation -	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	Immeuble BTL Boulevard de la Terre – Lot AFH E12 – Centre Urbain Nord – 1082	71 901 350
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Nouira, 8 ^{ème} étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20. .Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21. .Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. .Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200

26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28.ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002
29. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
30.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
31. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
32.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
33. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
34.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
35. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
36. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
37. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
38. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
39. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
40.QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
41.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
42.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
43.Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
44. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
45. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
46. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
47. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
48.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
49. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
50.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
51. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
52. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
53.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
54. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
55. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
56. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
57.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
58. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
61.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
62.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245

63.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
64.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
65.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
66.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
67.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
70.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
71.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
75. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
76. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
79.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
80. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-	74 624 424
81.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
82.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
83.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
84.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
85.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
86.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
87.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
88.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
89.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
90.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
91.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
92.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
93.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA" "- En Liquidation -	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
94.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
95. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
96.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
97. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
98.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
99.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400

100.TAYSIR MICROFINANCE	2 , Place Mendes France Mutuelleville -1082 Tunis-	70 556 903
101.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
102.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
103. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
104. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
105.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
106.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFULbuilding, les jardins de Carthage, 1090, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
2	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
3	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
6	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
10	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
11	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
12	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP (1)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST (2)	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
13	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
14	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
15	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
17	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
19	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.

DERNIERE MISE A JOUR : 24/07/2024

23	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
24	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
28	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
29	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
30	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
44	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
45	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
47	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
49	FCP LEPTIS OBLIGATIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
50	FCP LEPTIS OBLIGATIRE CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
51	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
52	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66-

					1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
55	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
57	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
59	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
61	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
63	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
64	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
65	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
75	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
76	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
79	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
80	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 24/07/2024

81	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
82	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
83	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
84	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
85	MAC FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
86	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
87	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
88	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
89	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
94	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
95	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
96	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
97	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
98	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
99	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
100	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
101	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
102	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
103	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
104	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
105	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
106	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
107	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
108	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

111	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
112	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
113	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
114	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
115	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
116	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
118	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
119	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
120	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
121	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
122	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
123	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
124	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
125	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène

(1) OPCVM en liquidation anticipée

(2) BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

(3) Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11 ^{ème} étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis

54	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
55	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
56	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
57	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
58	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
59	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
60	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
61	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
62	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	Compartiment TITAN SEED FUND I – Dinars du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	17, rue Ibn Charaf, 2ème étage, Belvédère, 1002-Tunis
6	Compartiment TITAN SEED FUND I - Euros du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	17, rue Ibn Charaf, 2ème étage, Belvédère, 1002-Tunis
7	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
8	Compartiment GO LIVE LOCAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
9	Compartiment GO LIVE INTERNATIONAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DE SOCIETES

ATS FINANCIERS INDIVIDUELS

SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

Siège social : 11, rue des Lilas 1082 Tunis Mahrajene.

La Société Chimique ALKIMIA publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 28 août 2024. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, M. Wadi TRABELSI et M.Ghazi HANTOUS.

Société Chimique ALKIMIA SA
BILAN
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Actifs	Notes	31-déc 2023	31-déc 2022
Actifs non courants			
<i>Actifs immobilisés</i>			
Immobilisations incorporelles	A1	1 800 009	1 800 009
Moins : Amortissements des immobilisations incorporelles	A2	-1 792 478	-1 785 024
Immobilisations incorporelles nettes		7 531	14 985
Immobilisations corporelles	A3	121 687 896	121 442 245
Moins : Amortissements des immobilisations corporelles	A4	-84 518 396	-80 857 287
Immobilisations corporelles nettes		37 169 501	40 584 958
Immobilisations financières		46 968 051	46 957 831
Moins : Provisions pour dépréciation des immobilisations financières		-9 655 868	-9 730 868
Immobilisations financières nettes	A5	37 312 183	37 226 963
Total des actifs immobilisés		74 489 214	77 826 905
AUTRES ACTIFS NON COURANTS		277 323	0
Total des actifs non courants		74 766 538	77 826 905
Actifs courants			
Stocks	A6	37 179 419	35 360 201
Moins : Provisions pour dépréciation des stocks	A7	-1 632 971	-1 642 038
Stocks net		35 546 449	33 718 162
Clients et comptes rattachés	A8	24 896 461	48 720 681
Moins : Provisions pour dépréciation des comptes clients	A9	-9 178 120	-9 178 120
Clients et comptes rattachés nets		15 718 341	39 542 561
Autres actifs courants		22 933 643	18 516 293
Moins : Provisions pour dépréciation des autres actifs courants		-28 895	-28 895
Autres actifs courants nets	A10	22 904 748	18 487 398
Placements et autres actifs financiers		0	0
Liquidités et équivalents de liquidités	A11	4 783 151	11 582 723
Total des actifs courants		78 952 688	103 330 844
Total des actifs		153 719 226	181 157 750

Société Chimique ALKIMIA SA
BILAN
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Capitaux Propres et Passifs	Notes	31-déc 2023	31-déc 2022
Capitaux propres			
Capital Social	C1	19 472 530	19 472 530
Réserves	C1	39 727 253	39 727 253
Résultats reportés	C1	-176 019 951	-146 645 558
Autres capitaux propres	C1	66 585	120 422
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		-116 753 583	-87 325 353
Résultat de l'exercice		-44 880 498	-29 374 393
Total des capitaux propres avant affectation		-161 634 081	-116 699 746
Passifs			
<i>Passifs non courants</i>			
Emprunts	P1	15 368 588	17 918 556
Provisions	P2	6 638 725	4 452 447
Total des passifs non courants		22 007 313	22 371 003
<i>Passifs courants</i>			
Fournisseurs & comptes rattachés	P3	206 764 447	202 248 569
Autres passifs courants	P4	81 722 055	59 163 475
Concours bancaires et autres passifs financiers	P5	4 859 492	14 074 449
Total des passifs courants		293 345 994	275 486 493
Total des passifs		315 353 307	297 857 496
Total des capitaux propres et passifs		153 719 226	181 157 750

Société Chimique ALKIMIA SA
ETAT DE RESULTAT
(Présentation autorisée)
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Résultat	Notes	AU 31 DECEMBRE	
		2023	2022
Produits d'exploitation			
Revenus	R1	107 905 100	164 225 724
Total des produits d'exploitation		107 905 100	164 225 724
Charges d'exploitation			
Variation de stock de produits finis	R2	-5 338 479	-9 261 521
Achats d'approvisionnements consommés	R3	91 721 132	146 351 954
Charges du personnel	R4	17 971 549	20 550 643
Dotations aux amortissements et aux provisions	R5	6 124 403	5 734 335
Autres charges d'exploitation	R6	15 168 231	21 252 323
Total des charges d'exploitation		125 646 835	184 627 735
Résultat d'exploitation		-17 741 735	-20 402 011
Charges financières nettes	R7	27 131 995	11 522 828
Produits des placements	R8	85 660	61 126
Autres gains ordinaires	R9	141 489	2 869 221
Autres pertes ordinaires	R10	154	40 944
Résultat des activités ordinaires avant impôt		-44 646 735	-29 035 436
Impôt sur les bénéfices	R11	-233 763	-338 957
Résultat net de l'exercice		-44 880 498	-29 374 393

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en Dinars)

	AU 31 Décembre	
	2023	2022
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>		
Encaissements reçus des clients	133 864 592	164 631 441
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-120 270 090	-134 349 134
Intérêts payés	-1 890 359	-2 667 894
Impôts et taxes payés à l'état	-1 378 382	-1 957 467
Autres flux d'exploitation	-4 776 523	-3 074 598
<u>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</u>	5 549 238	22 582 349
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>		
-		
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-573 731	-668 640
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	64 800	10 000
Encaissements/Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	34 644	37 150
Encaissement de subventions		
<u>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</u>	-474 286	-621 491
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>		
Remboursement des emprunts	-3 060 199	-2 674 036
Variation des mobilisations de créances	-8 918 923	14 076 839
<u>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</u>	-11 979 122	16 750 875
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	110 900	-304 655
<u>Variation de trésorerie</u>	-6 793 270	4 905 328
Trésorerie au début de l'exercice	11 576 421	6 671 093
Trésorerie à la clôture	4 783 151	11 576 421

SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA SA
NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2023

I. PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

La Société Chimique ALKIMIA, société totalement exportatrice régie par la loi N° 93-120 du 27 Décembre 1993, a été fondée en Septembre 1972, et a démarré sa production en 1976 à la capacité nominale théorique de 30 000 tonnes par an de Tripolyphosphate de Sodium (STPP; Na₅ P₃ O₁₀) obtenu par la neutralisation de l'acide phosphorique (H₃ PO₄) par la lessive de soude caustique (NaOH) ou par du carbonate de sodium (Na₂CO₃).

Depuis 2004, la production nominale de l'usine a été portée à 140 000 tonnes de STPP par an suite à de diverses opérations de revamping et d'augmentation de capacité. A partir du mois de Juin 2021, la production nominale de l'Usine a été réduite à 70 000 tonnes par an pour les besoins de la production de nouveaux produits.

A partir du 1^{er} Juin 2021, une nouvelle unité de fabrication d'engrais soluble « MAP cristallisé » est en entrée en production. Ce nouveau projet, de 25 000 tonnes de MAP cristallisé par an ayant coûté environ 35 millions de dinars, rentre dans le cadre de mise en œuvre de la politique de diversification et de développement des activités de la Société décidé par son Conseil d'Administration.

Données Générales :

Forme juridique :	Société Anonyme
Capital social :	19 472 530 Dinars
Nombre d'actions	1 947 253 actions de 10 Dinars chacune
Siège social	11 Rue des Lilas; 1082 Tunis – Mahrajène
Usine	Zone Industrielle de Ghannouch – Gabès
Identifiant unique RNE	0001716L
Matricule fiscal	0001716L/A/M/000
Code en douane	121 508 M
N° d'employeur (CNSS)	50047/92
Président Directeur Général	Ali MHIRI
Commissaires aux comptes	HLB GSAUDIT&ADVISORY et CABINET 4A

II. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2023 :

La production s'est élevée à 26 760 tonnes de Tri-Polyphosphate de Sodium (STPP ; Na₅P₃O₁₀) contre 34 286 tonnes produites en 2022. Cette baisse de production est due au manque d'acide phosphorique, d'une part, ayant provoqué l'arrêt de nos Usines et à la baisse de la demande de STPP d'autre part. Cette situation d'instabilité des livraisons de l'acide phosphorique, dont souffre la Société depuis plus de huit ans, a été à l'origine de l'abandon du STPP par la plupart de nos importants clients et de son remplacement par d'autres produits de substitution ayant des prix plus stables et moins chers. Cependant, et même si les prix des matières premières, l'acide phosphorique et le carbonate de sodium notamment, ont enregistré des baisses durant l'année 2023, les niveaux atteints par les prix de ces deux matières premières restent assez hauts et les coûts de production restent importants ne permettant pas de faire face à la concurrence chinoise et russe.

- Quant à l'Unité de production de MAP cristallisé soluble, mise en Service au 1er juin 2021, elle n'a produit en 2023 que 1 830 tonnes pour une capacité nominale de 25 000 tonnes par an et ce en raison de la politique de prix pénalisante pratiquée par le Groupe Chimique Tunisien pour la fourniture de l'ammoniac et de l'acide phosphorique. En effet, les prix pratiqués par le Groupe Chimique Tunisien rendent non compétitif le MAPc fabriqué par la Société Chimique ALKIMIA. C'est la raison pour laquelle l'Unité de MAP soluble a été à l'arrêt pour plus de 11 mois en 2023.

- La Société a réalisé au 31.12.2023 un chiffre d'affaires global de 107 905 101 DT contre 164 319 919 DT au 31.12.2022.

- La mise en œuvre de la première étape du Plan de restructuration de la Société a commencé à la suite de la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société d'augmenter le capital de la Société de 20 000 000 DT. Les souscriptions et le versement du premier quart relatif à cette augmentation ont été réalisés par les principaux actionnaires. Le retard pris pour la réalisation de cette augmentation est dû aux longues procédures administratives, auxquelles était astreint le Groupe Chimique Tunisien, pour la mise en œuvre de sa participation à ladite augmentation de Capital. La réalisation de ladite augmentation a obtenu l'approbation définitive de la CAREPP en date du 20 Décembre 2023 et a été validée une deuxième fois par l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 25/01/2024 ce qui permettra finalement de donner le coup d'envoi de la mise en œuvre de plan de sauvetage de la Société.

III. REFERENTIEL COMPTABLE :

Les états financiers sont exprimés en dinars tunisiens et ont été préparés conformément aux principes et normes comptables, tels que prévus par la loi 96-112 du 30 décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises.

IV. NOTES SUR LES BASES DE MESURE ET LES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

1. Immobilisations Incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût historique et sont constituées de "logiciels" qui sont amortis sur trois ans.

2. Immobilisations corporelles :

a – méthode de comptabilisation : coût historique. Ce coût englobe le prix d'acquisition, les droits de douanes s'il y a lieu, les frets, l'assurance...etc.

b – méthode d'amortissement :

Constructions	5% l'an
Unité MAPc	5% l'an
Installations techniques, matériels et outillage	10% l'an
Matériel de transport	20% l'an
Installations générales, agencements et aménagements divers	10% l'an
Équipements de bureaux	10% l'an
Matériel pool	10% l'an
Matériel informatique	33,34% l'an

3. Participations :

Les participations de la Société sont comptabilisées au coût d'acquisition.

4. Créances libellées en devises :

Les créances libellées en devises ont été actualisées sur la base du cours de la devise étrangère tel que publié par la BCT au 31 décembre 2023.

5. Dettes libellées en devises :

Les dettes libellées en devises ont été actualisées sur la base du cours de la devise étrangère tel que publié par la BCT au 31 décembre 2023.

6. Les stocks :

- ☞ **Coût d'entrée** : Les stocks de matières premières et pièces de rechange sont évalués au coût moyen pondéré.
- ☞ **Valorisation à la date de clôture** : Les stocks sont évalués au coût historique ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure. Les stocks de produits phosphatés sont évalués à leur cout de production ou à leur valeur de réalisation nette si elle est inférieure

7. Revenus :

Les revenus libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au cours moyen du mois précédent la facturation.

I. INFORMATIONS AFFERENTES AUX ELEMENTS FIGURANT DANS LE CORPS DES ETATS FINANCIERS :

A. Les actifs :

A1 – A2 – Immobilisations incorporelles :

Désignations	31/12/2023	31/12/2022
Logiciels	1 800 009	1 800 009
Amortissements Immobilisations incorporelles	-1 553 535	-1 546 081
Provisions	-238 943	-238 943
Immobilisations incorporelles nettes	7 531	14 985

A3 – A4 – Immobilisations Corporelles :

Désignations	31/12/2023	31/12/2022
Equipements, matériels et outillages	97 629 618	96 890 474
Immobilisations en cours	565 764	755 407
Constructions	19 979 485	19 955 254
Terrain	2 281 624	2 281 624
Matériels de Transport	1 231 406	1 559 486
Amortissements Immobilisations corporelles	-84 518 396	-80 857 287
Immobilisations corporelles nettes	37 169 501	40 584 958

Evolution des immobilisations :

Désignations	31/12/2023	31/12/2022
Immobilisations brutes année précédente	121 442 245	120 986 452
Reclassements	245 651	-487 566
Cession	-263 179	0
Acquisitions	0	735 204
Amortissements Immobilisations corporelles	-84 518 396	-80 857 287
Immobilisations corporelles nettes	37 169 501	40 376 802

A5 – Immobilisations financières :

Désignations	31/12/2023	31/12/2022
Participation ALKIMIA Packaging SA	18 499 948	18 499 948
Participation Les salines de Tataouine	16 999 940	16 999 940
Participation KIMIAL spa	9 535 868	9 535 868
Prêts au personnel à plus d'un an	92 708	82 488
Participation S.T.M.C. I	100 000	100 000
Action S.A.D.G.	75 000	75 000
Participation à la B.T.S	50 000	50 000
Participation S.E.P.J.	20 000	20 000
Participation à la F.I.G	20 000	20 000
Action S.T.M.C.I capital non appelé	-50 000	-50 000
Cautionnements versés	1 624 588	1 624 588
Immobilisations financières brutes	46 968 051	46 957 831
Provisions Immobilisations financières	-9 655 868	-9 730 868
Immobilisations financières nettes	37 312 183	37 226 963

Participation dans la société KIMIAL SPA

La Société Chimique ALKIMIA est, depuis le 17 Avril 2006, l'actionnaire majoritaire dans le capital de la Société KIMIAL SpA à Annaba en Algérie en détenant 55% de son capital social. Compte tenu des problèmes commerciaux et techniques rencontrés, depuis la date de prise de participation, ayant engendré la perte de plus des trois quarts du capital, l'Assemblée Générale Extraordinaires des actionnaires de la Société tenue le 15 Septembre 2011 a décidé la dissolution anticipée de la Société et a désigné, à cet effet, un liquidateur pour procéder à sa liquidation conformément à la réglementation algérienne.

Participation dans la société ALKIMIA Packaging

Au 19 Novembre 2009, la Société Chimique ALKIMIA a procédé à la suite d'une Assemblée Générale, à la constitution d'une Société filiale à 100% dénommée « ALKIMIA-Packaging », Société anonyme au capital de 2 000 000 TND ayant pour objet social le conditionnement du carbonate de sodium et de tout autre produit chimique.

Par décision de son AGE du 27/12/2019, le capital de cette filiale a été augmenté à 18 500 000 TND divisé en 1 850 000 actions de 10 TND chacune et ce par conversion de ses dettes vis-à-vis de la Société Chimique ALKIMIA s'élevant à 16 500 000 TND, provenant de dividendes et de réserves non versés.

Participation dans la société Les Salines de Tataouine

Au mois d'août 2011, la Société Chimique ALKIMIA a procédé à la constitution de sa nouvelle filiale « Les salines de Tataouine » société anonyme dont elle détient 100% de son capital s'élevant à 17 000 000 dinars divisé en 1 700 000 actions d'une valeur nominale de 10 DT chacune. Cette filiale a pour objet la production de sulfate de sodium dans le cadre d'une concession d'exploitation de Sebkhath Oum El Khialate à Tataouine. Les travaux de construction de l'Usine de sulfate de sodium à Sebkhath Oum El Khialate ont pris beaucoup de retard et les travaux de montage mécanique et technique ont été achevés en décembre 2015. L'entrée en production effective a été déclarée le premier Mars 2016.

En 2023, la Société Salines de Tataouine a amélioré ses performances techniques en enregistrant une production de **71 910 tonnes** de sulfate de sodium contre **53 850 tonnes** en 2022. Compte tenu de ce niveau de production et de l'amélioration des prix de marché du sulfate de sodium, la Société a pu réaliser un résultat bénéficiaire de **5 602 293 DT** après une année 2022 à peine bénéficiaire de **226 730 DT** et des années 2021 et 2022 déficitaires.

Par ailleurs, le business plan de la Société Salines de Tataouine, actualisé à la date de l'arrêté des états financiers, confirme encore que le projet est rentable et les cash-flows prévisionnels permettent de dégager une rentabilité appréciable et de couvrir largement les besoins de trésorerie de la Société. D'un autre côté l'évaluation de la Société sur la base des cash-flow actualisés, donnant une valeur des fonds propres largement supérieure au capital social (totalement souscrit et libéré par la Société Chimique ALKIMIA).

A6 – A7 – Stocks :

Les stocks au 31/12/2023 sont constitués de :

Désignations	31/12/2023	31/12/2022
STPP	16 001 034	11 407 186
MAP	340 123	356 949
Acide Phosphorique	3 435 879	5 669 454
Lessive de soude (Na OH)	1 316 799	921 304
Carbonate de sodium (Na ₂ CO ₃)	33 596	80 477
Ammoniac brut	280 785	343 889
Fournitures consommables	6 477 124	6 300 591
Produits semi-finis	5 154 430	4 324 022
Stocks d'emballages	2 069 629	2 454 427
Matières consommables	1 966 295	3 329 227
Produits résiduels (Boues)	103 725	83 467
Stocks en transit	0	89 208
Provisions pour dépréciation des stocks	-1 632 971	-1 642 038
Total net	35 546 449	33 718 162

A8 – A9 – Clients et comptes rattachés :

Désignations	31/12/2023	31/12/2022
Clients locaux	3 269 018	5 112 666
Clients étrangers	12 435 768	32 763 525
Effets à recevoir	24 000	1 676 815
Clients douteux	19 138 032	19 138 032
Indemnisations assurances	-9 970 357	-9 970 357
Provisions pour dépréciation des comptes client douteux	-9 178 120	-9 178 120
Total net	15 718 341	39 542 561

Les provisions pour dépréciation des comptes clients douteux, s'élevant à **9 209 850 DT**, se détaillent comme suit :

- Au cours de 2022, une provision complémentaire de **164 556 DT** a été constatée par la société, ce montant représente l'estimation à la date de clôture du risque de non recouvrement de quelques créances.
- Au cours de 2016, un client important de la « Société Chimique ALKIMIA » a eu beaucoup d'impayés sur ses clients en Inde ce qui l'a mis en difficulté. Cette situation l'a empêché de régler ses dettes envers la Société, s'élevant au 31 Décembre 2019 à **18 428 357 DT**.
- Le montant remboursé par les compagnies d'assurance au cours des exercices 2017 et 2018 en vertu des accords contractuels s'est élevé à **7 608 108 DT**.
- En 2019, une provision complémentaire de **386 843 DT** a été constatée par la Société ramenant le solde total de la provision à **8 458 460 TND**. Ce montant représente l'estimation à la date de clôture du risque de non-recouvrement au titre du reliquat de la créance.
- Des factures de vente sur le marché local pour **112 606 DT** non payées à ce jour.
- Deux factures impayées sur KIMIAL SPA relatives au transfert du savoir-faire pour un montant de **474 228 DT**.

A10 – Autres actifs courants :

Désignations	31/12/2023	31/12/2022
Compte courant Les Salines de Tataouine	19 229 323	13 118 558
Produits à recevoir	1 747 116	3 778 715
Divers actifs	573 868	422 147
Diverses avances fournisseurs	3 000	3 000
Etat impôts et taxes à reporter	732 233	1 050 157
Compte courant ALKIMIA-Packaging (SD)	616 617	18 357
Avances au personnel	31 486	125 360
Provisions pour dépréciation des autres actifs	-28 895	-28 895
Total	22 904 748	18 487 398

A11 – Liquidités et équivalents de liquidités :

Désignations	31/12/2023	31/12/2022
Dépôts en banque	4 775 764	5 580 288
Certificat de dépôt	0	6 000 000
Placements OPCVM	50	50
Caisses	7 337	2 385
Total	4 783 151	11 582 723

B – Capitaux propres et passifs :

Les capitaux propres de la société totalisent au 31 décembre 2023 une valeur négative de **161 634 081 DT**. Les variations intervenues au cours de l'exercice sur cette rubrique se détaillent comme suit :

	Capital Social	Réserves légales	Réserves spéciale et générales	Réserves pour fonds social	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31.12.2022	19 472 530	1 947 253	36 630 000	1 150 000	120 422	-146 645 558	-29 374 393	-116 699 746
Affectation résultat 2022 en résultats reportés	0	0	0	0		-29 374 393	29 374 393	0
Amortissement subventions	0	0	0	0	-53 837	0	0	-53 837
Résultat de la période close au 31.12.2023	0	0	0	0	0	0	-44 880 498	-44 880 498
Soldes au 31.12.2023	19 472 530	1 947 253	36 630 000	1 150 000	66 585	-176 019 951	-44 880 498	-161 634 081

Le résultat par action (Perte) est de **(23,048)** TND au titre de 2023 contre **(15,086)** TND au titre de 2022, calculés comme suit :

Exercice	2023	2022
Résultat Net	-44 880 498	-29 374 393
Nombre d'actions	1 947 253	1 947 253
Résultat par action	-23,048	-15,085

P1 – Emprunts :

Le solde du compte « Emprunts à + d'un an » s'élevant à **15 368 588 TND** au 31 décembre 2023 contre **17 918 556 TND** au 31 décembre 2022, se détaille comme suit :

DESIGNATION	Montant du Crédit	Echéances à moins 1 an	Échéances à plus d'un an
Emprunt BT	12 000 000	1 513 968	7 836 588
Emprunt STB	11 479 000	1 295 000	7 532 000
TOTAL	32 000 000	2 808 968	15 368 588

P2 – Provisions :

Les provisions pour risques et charges s'élèvent **6 638 725 TND** au 31 décembre 2023.

P3 – Fournisseurs et comptes rattachés :

Désignations	31/12/2023	31/12/2022
Fournisseurs d'Exploitation-Tunisie	128 688 051	128 471 045
Fournisseurs d'Exploitation-Etranger	453 270	1 050 176
Fournisseurs d'Exploitation-Effet à payer	70 252 552	66 749 237
Four. Fact. Non Parvenues	7 281 363	5 779 020
Réévaluation des comptes fournisseurs en devises	16 125	79 945
Frs Retenues de Garanties	73 087	279 037
Total	206 764 447	202 248 569

P4 – Autres passifs courants :

Désignations	31/12/2023	31/12/2022
Charges à payer	65 756 218	40 743 974
Autres	2 166 670	3 014 120
Charges sociales provisionnées	8 736 328	8 596 816
Avances reçues des clients	1 085 083	2 078 458
CNSS	2 378 207	3 179 866
Etat impôts et taxes	1 425 725	1 543 778
Rémunérations dues au personnel	173 826	6 463
Total	81 722 055	59 163 475

P5 – Concours bancaires et autres passifs financiers :

Désignations	31/12/2023	31/12/2022
Mobilisations de créances	1 695 600	10 614 524
Echéances CMT à moins d'un an	2 859 117	3 324 484
Intérêts courus	304 774	129 139
Banques créditrices	0	6 302
Soldes	4 859 492	14 074 449

C – Etat de résultat :

R1 – Revenus :

Les revenus s'élèvent à **107 905 100 DT** au cours de l'exercice 2023 contre **164 225 724 DT** au cours de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Période close au	
	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de STPP à l'export	96 620 527	146 541 395
Vente de STPP sur le marché local	7 629 311	13 752 852
Ventes de produits résiduels (boue)	3 655 262	3 931 477
Total	107 905 100	164 225 724

R2 – Variation des stocks :

La variation des stocks de produits finis se détaille comme suit :

Désignations	Période close au	
	31/12/2023	31/12/2022
Stocks début de période	16 260 833	6 999 312
Stock fin de période	21 599 312	16 260 833
Variation des stocks de produits finis	5 338 479	9 261 521

R3 – Achats d'approvisionnements consommés :

Les achats d'approvisionnement consommés s'élèvent à **91 721 132 DT** au cours de l'exercice 2023 contre **146 351 954 DT** au cours de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Période close au	
	31/12/2023	31/12/2022
Achats de matières Premières	76 229 039	131 201 483
Achats non stockés d'énergie, eau et autres matières	8 883 408	10 127 997
Achats de fournitures, consommables et emballages	2 929 210	8 981 680
Frais sur achats	160 214	252 569
Variation des stocks	3 519 261	-4 211 776
Total	91 721 132	146 351 954

R4- Charges de personnel :

Les charges de personnel s'élèvent à **17 971 549 DT** au cours de l'exercice 2023 contre **20 550 643 DT** au cours de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Période close au	
	31/12/2023	31/12/2022
Charges salariales	14 010 193	14 461 310
Charges sociales	3 757 178	4 414 357
Indemnité de départ en retraite	474 073	1 555 788
Congés à payer	-35 389	-14 817
Autres charges du personnel	-234 508	134 005
Total	17 971 549	20 550 643

R5 – Dotations aux amortissements et aux provisions :

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à **6 124 403 DT** au cours de l'exercice 2023 contre **5 734 335 DT** au cours de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Période close au	
	31/12/2023	31/12/2022
Amortissements des immobilisations corporelles	3 989 188	4 125 792
Provisions pour risques et charges	2 219 889	2 251 944
Provisions pour dépréciation des stocks	-7 382	81 816
Amortissements des immobilisations incorporelles	7 454	7 372
Reprises sur provisions sur stocks	-1 686	0
Reprises sur / Dotations aux provisions pour contrats déficitaires	-8 060	-732 589
Reprise /Provisions pour dépréciation Titres	-75 000	0
Total	6 124 403	5 734 335

R6 – Autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à **15 168 231 DT** au cours de l'exercice 2023 contre **21 252 323 DT** au cours de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Période close au	
	31/12/2023	31/12/2022
Frets et transport sur ventes	3 373 420	7 999 250
Frais d'assurances	2 304 692	2 618 374
Frais sur ventes	1 954 328	2 198 858
Autres charges	7 535 790	8 435 841
Total	15 168 231	21 252 323

R7 – Charges financières nettes :

Les charges financières nettes s'élèvent à **27 131 995 DT** au cours de l'exercice 2023 contre **11 522 828 DT** au cours de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Période close au	
	31/12/2023	31/12/2022
Intérêts sur financement CT et agios	27 078 239	13 475 365
Pertes de change	2 465 374	4 114 826
Gains de change	-2 411 618	-6 067 363
Total	27 131 995	11 522 828

R8 – Produits financiers et produits des placements :

Les produits financiers se présentent au 31/12/2023 comme suit :

Désignations	Période close au	
	31/12/2023	31/12/2022
Produits des participations	-49 500	0
Intérêts des placements et comptes	-36 160	-61 126
Total	-85 660	-61 126

R9– Autres gains ordinaires :

Les autres gains ordinaires s'élèvent à **141 489 DT** au cours de l'exercice 2023 contre **2 869 221 DT** au cours de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Période close au	
	31/12/2023	31/12/2022
Autres produits	-56 362	-54 075
Produits sur éléments non récurrents	-66 324	-16 645
Produits sur exercices antérieurs	-18 803	-183 635
Reprises sur provisions pour risques	0	-2 614 866
Total	-141 489	-2 869 221

R10 – Autres pertes ordinaires :

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à **154 DT** au cours de l'exercice 2023 contre **40 944 DT** au cours de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Période close au	
	31/12/2023	31/12/2022
Charges sur exercices antérieurs	0	38 651
Charges sur éléments non récurrents	154	2 293
Total	154	40 944

R11 – Impôt sur les sociétés :

L'impôt sur les sociétés s'élève **233 763 DT** au 31 décembre 2023.

D – Etat des flux de trésorerie :

1. Flux provenant de l'exploitation :

Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation s'élèvent au 31 Décembre 2023 à **5 549 238 TND**, contre **22 582 349 TND** au 31 décembre 2022, résultant de l'encaissement auprès des clients de la somme **133 864 592 TND** et des décaissements d'exploitation de **128 315 353 TND**.

2. Flux provenant des activités d'investissements :

Désignation	31.12.2023	31.12.2022
Investissements de renouvellement	-573 731	-668 640
Variation d'immobilisations Financières	34 644	37 150
Cession d'immobilisation	64 800	10 000
Flux provenant des activités d'investissements	-474 286	-621 491

3. Flux provenant des activités de financement :

Désignation	31.12.2023	31.12.2022
Encaissements provenant de la mobilisation des créances à l'export	-8 918 923	-14 076 839
Remboursement emprunt bancaire	-3 060 199	-2 674 036
Les flux provenant des activités de financement	-11 979 122	-16 750 875

4. Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidité :

Désignation	31.12.2023	31.12.2022
Incidence de la variation des taux de change	110 900	-304 655
Incidence des variations	110 900	-304 655

5. Trésorerie au 31 décembre 2023 :

Au 31 décembre 2023, la trésorerie s'élève à **4 783 151 TND** contre **11 576 421 TND** au 31 décembre 2022.

E. Opérations avec les parties liées

a. *Groupe Chimique Tunisien*

- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a conclu avec le « Groupe Chimique Tunisien » une convention en date du 26 Novembre 1993, modifiée par deux avenants signés respectivement en date du 22 Octobre 1998 et du 27 Septembre 2009, selon laquelle le « Groupe Chimique Tunisien » s'engage à vendre à partir de ses unités de production, à la « Société Chimique ALKIMIA S.A », qui accepte, l'acide phosphorique concentré dont elle a besoin pour son exploitation.
- Les achats d'acide phosphorique effectués par la « Société Chimique ALKIMIA S.A » dans le cadre de cette convention totalisent au titre de l'exercice 2023 un montant net de **52 285 516 DT**.
- Les achats d'ammoniac effectués par la « Société Chimique ALKIMIA S.A » auprès du « Groupe Chimique Tunisien » totalisent au titre de l'exercice 2023 un montant net de **1 233 321 DT**.
- Le solde fournisseur « Groupe Chimique Tunisien » s'élève au 31 Décembre 2023 à **174.800.717 DT** dont **70.167.282 DT** en tant qu'effets à payer.
- Les intérêts de retard au titre de la dette du « Groupe Chimique Tunisien » échue et non payée totalisent au titre de l'exercice 2023 un montant de **25 012 245 DT** Le solde des intérêts non réglés s'élève au 31 Décembre 2023 à **65 564 218 DT** constatés en charges à payer.

b. *ALKIMIA Packaging SA*

- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a conclu avec sa filiale « ALKIMIA Packaging S.A » une convention en date du 03 Janvier 2011 qui prévoit son approvisionnement auprès de cette dernière en carbonate de sodium nécessaire à son exploitation. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration de la « Société Chimique ALKIMIA S.A » tenu en date du 10 Mai 2011.
- Les achats de carbonate de sodium effectués par la « Société ALKIMIA S.A » dans le cadre de cette convention s'élèvent au titre de l'exercice 2023 à **21 503 043 DT** Le solde fournisseur « ALKIMIA Packaging S.A » s'élève au 31 Décembre 2023 à **15.869.052 DT**
- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a facturé à sa filiale « ALKIMIA Packaging S.A » des charges communes au titre de l'exercice 2023 pour un montant de **645 480 DT**.
- Le compte courant « ALKIMIA Packaging S.A » présente au 31 Décembre 2023 un solde débiteur de **616 617 DT**.

c. *Les Salines de Tataouine*

- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a réalisé des prestations de fourniture de l'excédent d'électricité produite par l'unité de cogénération à sa filiale « Les Salines de Tataouine » pour un montant de **2 338 816 DT**.
- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a facturé à sa filiale « Les Salines de Tataouine » des charges communes au titre de l'exercice 2023 pour un montant de **881 583 DT**.

- Le compte courant « Les Salines de Tataouine » présente au 31 Décembre 2023 un solde débiteur de **19.229.323 DT**

d. La Compagnie d'Assurance et de Réassurance Tuniso-Européenne (CARTE ASSURANCES)

- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » continue à assurer tous ses risques auprès de « La CARTE Assurances ». La prime d'assurance supportée par la société dans le cadre de cette convention au titre de l'année 2023 s'élève à **3 210 490 DT** Le solde fournisseur « La CARTE Assurances » s'élève au 31 Décembre 2023 à **353.122 DT**.

F. Les engagements Hors Bilan

Les engagements hors bilan de la « Société Chimique ALKIMIA S.A » se détaillent comme suit :

1. Engagements émis

A. Hypothèques et nantissements

La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a affecté spécialement au profit de la « Société Tunisienne de Banque (STB) et en Pari Passu avec la « Banque de Tunisie (BT) » pour sûreté, garantie et conservation du remboursement du principal des emprunts obtenus auprès de ses deux banques s'élevant respectivement à 11 479 000 DT et 12 000 000 DT ainsi que toutes les autres obligations contractuelles (intérêts conventionnels et de retard, indemnités, frais et accessoires, primes d'assurances, etc.) les garanties suivantes :

a- Hypothèque immobilière de rang utile

- La totalité de la propriété sise à Tunis d'une superficie de 947 m² objet du titre foncier n° 88607 Tunis ;
- La totalité de la propriété sise à Gabes, zone industrielle, consistant en un terrain d'une superficie approximative de 128 514 m², objet du compromis de vente conclu avec l'AFI en date 26/09/1975 enregistré à la Recette des Finances de Ghannouch le 19/03/2018 ; et
- La totalité de la propriété consistant en les lots de terrain portant les n°33-1 et 33-2 sise à Gabes, zone industrielle d'une superficie de 24 000 m², objet du compromis de vente conclu avec l'AFI en date 20/10/2016 et 1/11/20216 enregistré à Gabes le 8/11/2016 à distraire du titre foncier n°321 Gabes.

b- Nantissement de rang utile

Conformément à l'article 236 et suivant du Code de Commerce concernant le nantissement de fonds de commerce, sont donnés en nantissement de rang utile, l'ensemble sans aucune exception ni réserve des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie consistant en une unité de fabrication de MAP cristallisé et de STPP sis à Gabes, zone industrielle de Ghannouch, et à Tunis, 11 Rue des Lilas.

c- Nantissement de premier rang

Conformément à la Loi n°2001-19 du 6 Février 2001 relative au nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement professionnel, l'ensemble du matériel installé dans le fonds de commerce sis à Gabes, zone industrielle Ghannouch et à Tunis, 11 Rue des Lilas.

B. Autres engagements émis

Désignations	2023	2022
Caution en faveur de l'OMMP	6 546	6 546
Caution en faveur du G.M.G.A	10 000	10 000
Caution en faveur du ANGED	1 000	1 000
Caution OIL LIBYA	5 000	5 000
Total	22 546	22 546

► Engagements reçus

Les engagements reçus se détaillent comme suit :

Désignations	2023	2021
Cautions reçues de nos fournisseurs étrangers (EUR)	39 792	39 792
Cautions reçues de nos fournisseurs locaux (TND)	101 212	149 523

J. Continuité d'exploitation

Les états financiers de l'exercice 2023 dégagent un résultat déficitaire de **44 880 497,559** DT et des fonds propres négatifs de **161 634 080,896** DT. L'augmentation du déficit par rapport à 2022 s'explique par les prix de l'acide phosphorique et de l'ammoniac, excessivement cher, facturés par le Groupe Chimique Tunisien et par les pertes dues à l'arrêt prolongé de la nouvelle unité de production de MAPc pour non-compétitivité

Bien que la situation actuelle pourrait présenter une incertitude significative sur la capacité de la Société à poursuivre son activité, les États Financiers de la Société arrêtés au 31 Décembre 2023 ont été préparés sur la base du principe comptable de continuité d'exploitation en prenant compte principalement, les éléments suivants :

La Société a préparé un Plan de sauvetage, très prometteur, validé par son Conseil d'Administration le 21 juillet 2021 et confirmé le 14 octobre 2021. Ce plan repose sur les actions suivantes :

- La production de **35 000** tonnes de STPP, technique et alimentaire, en adaptant et réaménageant l'Unité U-1000 conformément aux normes d'hygiène et sanitaire requises.

- La réalisation du Projet de production d'engrais « NPK » par la reconversion de l'Unité U-1500 pour un budget de 12 MDT.
- La réalisation d'un plan d'Assainissement Social.
- La production d'un autre engrais, le sulfate d'ammonium, par la reconversion de l'Unité U-600 pour un budget de 20 MDT.

A ce jour, la mise en œuvre du plan de restructuration de la Société en sa première étape se présente comme suit :

➤ Augmentation de capital de 20 000 000 DT :

Après avoir eu l'accord de la **CAREP** pour la participation du Groupe Chimique Tunisien à l'augmentation de capital de 20 000 000 DT, une deuxième Assemblée Générale Extraordinaire a été tenue le 25/01/2024 pour valider et confirmer la décision de l'augmentation de capital prise par l'AGE du 29/12/2022.

Dans ce cadre, et suite à la réception des derniers bulletins de souscription le 26/06/2024, la Société a déclenché le processus d'enregistrement à la recette des finances et l'inscription au RNE de cette augmentation de capital portant 20 000 000 DT (12 000 000 DT en numéraires et 8 000 000 par conversion de créances du GCT).

- La réalisation d'une Unité de production de NPK par la conversion de l'unité U-1500 existante : la Société a déjà lancé la partie étude de ce projet en signant un contrat d'étude et de réalisation avec le Bureau d'engineering TECI. Les délais de réalisation de ce projet se détaillent comme suit :
 - ✓ Unité de production de NPK poudre d'une capacité de 80 000 tonnes par an, avec un délai de réalisation de 6 mois, soit un démarrage en production au plus tard fin mars 2025.
 - ✓ Unité de production de NPK granulé d'une capacité de 80 000 tonnes par an avec un délai prévisionnel de 12 mois, soit un démarrage au plus tard en juillet 2025.
- L'assainissement social visant à réduire l'effectif de la Société : La Société a bien avancé sur ce volet. En effet, des incitations au départ volontaire, retraite anticipée ou démission, ont été mises en place. L'effectif de la société à ce jour a été ramené ainsi à 315 agents soit une baisse de plus de 40%.

K. Evènements postérieurs à la date de clôture :

Ces états financiers sont arrêtés par le Conseil d'Administration du 29 Juillet 2024 Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Messieurs les actionnaires
de la société Chimique « Alkimia SA »

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de Co-commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 29 Septembre 2022, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de la « Société Chimique ALKIMIA S.A » (la « société »), qui comprennent le bilan arrêté au 31 Décembre 2023, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres négatifs de **161 634 081 DT**, y compris le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à **44 880 498 DT**.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 Décembre 2023, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Incertitude significative relative à la continuité de l'exploitation

Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur le contenu de la **Note « J » continuité de l'exploitation** qui fait état du montant des pertes nettes encourues par la société Chimique « Alkimia SA » au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et des exercices antérieurs.

Comme il est décrit dans la note susvisée, cette situation indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

4. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers pris dans leur ensemble et aux fins de

la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Titres de participation

Au 31 Décembre 2023, la valeur comptable nette des titres de participation de la « Société Chimique ALKIMIA S.A » s'élève à **35 519 888 DT** pour un total bilan de **153 719 226 DT**.

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition (y compris les frais d'acquisition) en respect avec les dispositions de la Norme Comptable Tunisienne 7 relative aux placements.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des participations à leur valeur d'usage ainsi déterminée :

- La valeur d'usage est estimée en tenant compte de plusieurs facteurs, notamment, la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.
- Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur nette comptable de ces participations est supérieure à leur valeur d'usage.

Risque identifié :

Le risque que la valeur nette comptable des titres de participation excède leur valeur d'usage et qu'une dépréciation ne soit pas comptabilisée au bilan constitue un risque d'anomalie significative dans les comptes en raison du recours important au jugement de la Direction.

Notre réponse à ce risque :

Dans ce cadre, nos travaux ont consisté notamment à :

- Revoir le processus d'estimation de la dépréciation adopté par la Direction ;
- Identifier les contrôles pertinents associés au processus d'estimation ;
- Apprécier le caractère raisonnable des hypothèses et examiner les modalités retenues par la Direction pour estimer la valeur d'usage des participations à la date de clôture ;
- Analyser la performance économique des entreprises émettrices et l'utilité procurée par ces participations à la « Société Chimique ALKIMIA S.A » ;
- Revoir les résultats des estimations effectuées durant l'exercice précédent.

5. Observation

Nous attirons l'attention sur la situation de la participation de la « Société Chimique ALKIMIA SA » au capital de la société « Les Salines de Tataouine » décrite au niveau de **la note A5** aux Etats Financiers.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

6. Rapport du conseil d'administration

La responsabilité du rapport du conseil d'administration incombe à la direction.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

7. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité de l'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

8. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

3. Autres obligations réglementaires

En application des dispositions de l'article 270 du code des sociétés commerciales, nous signalons à l'Assemblée Générale que dans le cadre de l'accomplissement de notre mission de commissariat

aux comptes, nous avons constaté que les états financiers de la société arrêtés au 31 Décembre 2023 font apparaître des fonds propres en deçà de la moitié du capital, à ce niveau et conformément aux dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales, le conseil d'administration doit dans les quatre mois de la date de l'approbation des comptes, provoquer la réunion de l'assemblée générale extraordinaire afin de statuer sur la question et prendre les mesures nécessaires prévues par la loi.

Tunis, le 31 Juillet 2024

Les Co-commissaires aux comptes

Auditing, Advisory, Assistance & Accounting

Wadi TRABELSI

P\ HLB GSAudit&Advisory

Ghazi HANTOUS

RAPPORT SPECIAL DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES
ÉTATS FINANCIERS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Messieurs les actionnaires de la « Société Chimique ALKIMIA S.A »,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Opérations relatives à des conventions nouvellement conclues durant l'exercice clos au 31 Décembre 2023

Votre Conseil d'Administration ne nous a informés d'aucune convention nouvellement conclue au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 et rentrant dans le cadre de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

II. Opérations relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos au 31 Décembre 2023 :

1. Groupe Chimique Tunisien

- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a conclu avec le « Groupe Chimique Tunisien » une convention en date du 26 Novembre 1993, modifiée par deux avenants signés respectivement en date du 22 Octobre 1998 et du 27 Septembre 2009, selon laquelle le « Groupe Chimique Tunisien » s'engage à vendre à partir de ses unités de production, à la « Société Chimique ALKIMIA S.A », qui accepte, l'acide phosphorique concentré dont elle a besoin pour son exploitation.
- Les achats d'acide phosphorique effectués par la « Société Chimique ALKIMIA S.A » dans le cadre de cette convention totalisent au titre de l'exercice 2023 un montant net de **52 285 516 DT.**
- Les achats d'ammoniac effectués par la « Société Chimique ALKIMIA S.A » auprès du « Groupe Chimique Tunisien » totalisent au titre de l'exercice 2023 un montant net de **1 233 321 DT.**

- Le solde fournisseur « Groupe Chimique Tunisien » s'élève au 31 Décembre 2023 à **174.800.717 DT** dont **70.167.282 DT** en tant qu'effets à payer.
- Les intérêts de retard au titre de la dette du « Groupe Chimique Tunisien » échue et non payée totalisent au titre de l'exercice 2023 un montant de **25 012 245 DT** Le solde des intérêts non réglés s'élève au 31 Décembre 2023 à **65 564 218 DT** constatés en charges à payer.

2. *ALKIMIA Packaging SA*

- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a conclu avec sa filiale « ALKIMIA Packaging S.A » une convention en date du 03 Janvier 2011 qui prévoit son approvisionnement auprès de cette dernière en carbonate de sodium nécessaire à son exploitation. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration de la « Société Chimique ALKIMIA S.A » tenu en date du 10 Mai 2011.
- Les achats de carbonate de sodium effectués par la « Société ALKIMIA S.A » dans le cadre de cette convention s'élèvent au titre de l'exercice 2023 à **21 503 043 DT** Le solde fournisseur « ALKIMIA Packaging S.A » s'élève au 31 Décembre 2023 à **15.869.052 DT**
- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a facturé à sa filiale « ALKIMIA Packaging S.A » des charges communes au titre de l'exercice 2023 pour un montant de **645 480 DT**.
- Le compte courant « ALKIMIA Packaging S.A » présente au 31 Décembre 2023 un solde débiteur de **616 617 DT**.

3. *Les Salines de Tataouine*

- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a réalisé des prestations de fourniture de l'excédent d'électricité produite par l'unité de cogénération à sa filiale « Les Salines de Tataouine » pour un montant de **2 338 816 DT**.
- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a facturé à sa filiale « Les Salines de Tataouine » des charges communes au titre de l'exercice 2023 pour un montant de **881 583 DT**.
- Le compte courant « Les Salines de Tataouine » présente au 31 Décembre 2023 un solde débiteur de **19.229.323 DT**

4. *La Compagnie d'Assurance et de Réassurance Tuniso-Européenne (CARTE ASSURANCES)*

- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » continue à assurer tous ses risques auprès de « La CARTE Assurances ». La prime d'assurance supportée par la société dans le cadre de cette convention au titre de l'année 2023 s'élève à **3 210 490 DT** Le solde fournisseur « La CARTE Assurances » s'élève au 31 Décembre 2023 à **353.122 DT**.

III. **Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants**

1- Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Président Directeur Général est fixée par le « Comité de rémunération » tenu le 18 Octobre 2015.
- Les administrateurs sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le Conseil d'Administration et soumis annuellement à l'approbation de l'Assemblée Générale Annuelle.
- La rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit est déterminée par le Conseil d'Administration et est soumise annuellement à l'approbation de l'Assemblée Générale Annuelle

2- Les obligations et engagements de la « Société chimique ALKIMIA S.A » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des Etats Financiers relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2023 se présentent comme suit :

Libellé	Président directeur général		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif	Charges de l'exercice	Passif
Rémunérations brutes (y compris avantages en nature)	199 210	-	-	-
Jetons de présence pour les administrateurs	24 000	24 000	120 000	120 000
Rémunérations des membres du Comité Permanent d'Audit	-	-	48 000	48 000
Total	223 210	24 000	168 000	168 000

Tunis, le 31 Juillet 2024

Les Co-commissaires aux comptes

Auditing, Advisory, Assistance & Accounting

Wadi TRABELSI

P\ HLB GSAudit&Advisory

Ghazi HANTOUS

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

Siège social : 11, rue des Lilas 1082 Tunis Mahrajene.

La Société Chimique ALKIMIA publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 28 août 2024. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, M. Wadi TRABELSI et M.Ghazi HANTOUS.

BILAN CONSOLIDE(exprimé en Dinar
tunisien)**Soldes arrêtés le**

	Notes	31-déc-23	31-déc-22
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles		1 800 009	1 800 009
- Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles		-1 792 478	-1 785 024
	1	7531	14985
Immobilisations corporelles		225 372 570	223 774 157
- Amortissements des immobilisations corporelles		-121 172 049	-111 461 012
	2	104 200 521	112 313 146
Immobilisations financières		12 280 119	11 700 645
- Provisions pour dépréciation des immobilisations financières		-9 655 868	-9 780 868
	3	2 624 251	1 919 777
Actifs d'impôts différés		3 210 477	3 210 477
- Provisions pour dépréciation des actifs d'impôts différés		-3 210 477	-3 210 477
		-	-
Total des actifs immobilisés		106 832 302	114 247 907
Autres actifs non courants	4	839 540	1 258 712
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		107 671 842	115 506 619
ACTIFS COURANTS			
Stocks		50 285 526	61 436 373
- Provisions pour dépréciation des stocks		-1 649 783	-1 684 345
	5	48 635 743	59 752 028
Clients et comptes rattachés		41 299 710	74 977 568
- Provisions pour dépréciation des comptes clients		-9 911 252	-9 268 341
	6	31 388 458	65 709 227
Autres actifs courants	7	4 534 751	5 954 023
- Provisions pour dépréciation des autres actifs courants		-28 895	-28 895
		4 505 856	5 925 128
Placements et autres actifs financiers	8	80 664	45 345
Liquidités et équivalents de liquidités	9	8 010 646	15 866 262
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		92 621 366	147 297 989
TOTAL DES ACTIFS		200 293 208	262 804 608

BILAN CONSOLIDE
(Exprimé en dinar tunisien)
Soldes arrêtés le

	<u>Notes</u>	<u>31-déc-23</u>	<u>31-déc-22</u>
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		19 472 530	19 472 530
Réserves consolidées		- 145 882 930	- 121 157 454
Autres capitaux propres		66 585	120 422
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		<u>- 126 343 815</u>	<u>- 101 564 503</u>
Résultat consolidé		- 40 009 244	- 24 719 789
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	10	<u>- 166 353 059</u>	<u>- 126 284 291</u>
Intérêts minoritaires dans les réserves	10	721	604
Intérêts minoritaires dans le résultat	10	-	117
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	11	29 509 230	38 935 528
Provisions pour risques et charges	12	7 448 714	5 100 437
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		<u>36 957 944</u>	<u>44 035 965</u>
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	13	202 777 004	230 571 914
Autres passifs courants	14	85 137 429	64 308 909
Concours bancaires et autres passifs financiers	15	41 773 169	50 171 391
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		<u>329 687 602</u>	<u>345 052 214</u>
TOTAL DES PASSIFS		<u>366 645 547</u>	<u>389 088 179</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		<u>200 293 208</u>	<u>262 804 608</u>

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

(Exprimé en Dinar Tunisien)

Période de 12 mois

	Notes	31-déc-23	31-déc-22
Revenus	16	187 698 056	253 834 897
<u>Total produits d'exploitation</u>		<u>187 698 056</u>	<u>253 834 897</u>
Variation des stocks de produits finis et encours	17	-7 974 061	-11 765 226
Achat d'approvisionnement consommés	18	136 765 036	193 664 103
Charges de personnel	19	23 643 344	25 480 920
Dotations aux amortissements et aux provisions	20	13 684 931	12 932 895
Autres charges d'exploitation	21	29 883 889	42 127 044
<u>Total des charges d'exploitation</u>		<u>196 003 138</u>	<u>262 439 736</u>
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>		<u>-8 305 081</u>	<u>-8 604 839</u>
Charges financières nettes	22	-31 265 721	-18 253 856
Produits des placements	23	86 118	61 231
Autres gains ordinaires	24	208 797	2 875 559
Autres pertes ordinaires	25	-280 107	-209 225
<u>RESULTAT COURANTS DES SOCIETES INTEGREES</u>		<u>-39 555 995</u>	<u>-24 131 130</u>
Impôts différés		0	0
Impôts exigibles		-453 250	-588 542
<u>RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES</u>		<u>-40 009 244</u>	<u>-24 719 672</u>
<u>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</u>		<u>-40 009 244</u>	<u>-24 719 672</u>
Part revenant aux intérêts minoritaires	10	-1	117
<u>RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE</u>		<u>-40 009 244</u>	<u>-24 719 789</u>

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	<u>31-déc-23</u>	<u>31-déc-22</u>
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation</u>			
Résultat net après modifications comptables		- 40 009 244	- 24 719 789
-Plus-value cession des immobilisations corporelles et incorporelles			
Autres ajustements			
*Part revenant aux intérêts minoritaires		-1	117
*Amortissements et provisions		12 969 291	12 932 895
*Reprise de provisions			-3 522 343
*Variation des :			
- Stocks		11 150 847	-27 100 591
- Créances clients		33 677 858	-9 448 907
- Autres actifs		1 383 953	11 128 702
- Fournisseurs et autres dettes		-6 971 376	59 511 407
Résorptions subvention		-53 837	-52 962
Résorptions des autres actifs non courants			
*Impôt différé			
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation		12 147 491	18 728 530
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</u>			
Décassements suite acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	1 598 413	- 1 274 558
Décassements suite acquisitions d'immobilisations financières	-	579 474	- 14 241
Décassements suite acquisitions d'autres actifs non courants			
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles			
Encaissements sur sorties d'immobilisations financières			
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-	2 177 887	- 1 288 799
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</u>			
Encaissements suite déblocage emprunts			
Encaissements suite sorties des placements			
Remboursement d'emprunts	-	16 226 320	- 16 132 336
Décassements liés aux placements			
Encaissements de subventions			
Total des flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-	16 226 320	- 16 132 336
Variation de trésorerie		-6 256 715	1 307 395
Trésorerie au début de l'exercice	26	11 738 664	10 431 269
Trésorerie à la clôture de l'exercice	26	5 481 949	11 738 664

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

(Exprimés en Dinar Tunisien)

I. Référentiel comptable

Les Etats Financiers consolidés du GROUPE ALKIMIA, arrêtés au 31 Décembre 2023, sont élaborés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 Décembre 1996. Il s'agit, entre autres :

- Du cadre conceptuel ;
- De la norme comptable générale (NCT 1);
- Des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37);
- De la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- De la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

II. Principes de comptabilisation

Les Etats Financiers consolidés sont libellés en Dinar Tunisien et sont préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, plus précisément :

- Hypothèse de la continuité de l'exploitation
- Hypothèse de la comptabilité d'engagement
- Convention de l'entité
- Convention de l'unité monétaire
- Convention de la périodicité
- Convention du coût historique
- Convention de la réalisation du revenu
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de l'objectivité
- Convention de permanence des méthodes
- Convention de l'information complète
- Convention de prudence
- Convention de l'importance relative
- Convention de prééminence du fond sur la forme

III. Principes de consolidation

Les Etats Financiers consolidés comprennent les Etats Financiers de la société mère « ALKIMIA SA » et de ses filiales arrêtées au 31/12/2023.

Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le groupe a obtenu le contrôle et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

Les Etats Financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Tous les soldes, produits et charges intra-groupe ainsi que les profits et pertes latents résultant de transactions internes, sont éliminés en totalité.

Les intérêts minoritaires représentent la part de profits ou de pertes ainsi que les actifs nets, qui ne sont pas détenus par le groupe. Ils sont présentés séparément dans le compte de résultat consolidé et dans les capitaux propres du bilan consolidé, séparément des capitaux propres attribuables à la société mère.

IV. Périmètre et méthodes de consolidation :

Périmètre de consolidation

Les Etats Financiers consolidés comprennent ceux de la société mère « ALKIMIA SA » et ceux des entreprises sur lesquelles la société exerce une influence notable ou un contrôle exclusif ou conjoint.

Méthodes de consolidation

- **L'intégration globale**

Cette méthode s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive par ALKIMIA. Elle requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

- **La mise en équivalence**

Selon cette méthode la participation est initialement enregistrée au coût d'acquisition et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans l'actif net de la société consolidée.

Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles la société mère exerce une influence notable.

L'analyse du portefeuille titres de participation du GROUPE ALKIMIA permet d'arrêter le périmètre suivant :

Sociétés	Secteur	Pays de résidence	Qualification	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêt
ALKIMIA SA	Industriel	Tunisie	Mère	Intégration globale	100%
ALKIMIA PACKAGING	Industriel	Tunisie	Filiale	Intégration globale	99,997%
LES SALINES DE TATAOUINE	Industriel	Tunisie	Filiale	Intégration globale	99,999%

- « ALKIMIA PACKAGING » est une société anonyme constituée avec un capital de 18 500 000 DT détenu à 99,997% par la société mère ALKIMIA S.A. A la suite de la décision de l'AGE du 17/12/2019, la société « ALKIMIA PACKAGING » a procédé à une fusion absorption de la société « GLASS BEADS NORTH AFRICA » SARL (GBNA) dont elle détenait 100% du capital avec date d'effet le 1^{er} Octobre 2019.
- « LES SALINES DE TATAOUINE » est une société anonyme constituée en août 2011 avec un capital de 17 000 000 TND détenu à 99,999% par la société mère ALKIMIA S.A.
- La société « KIMIAL SPA » : A l'instar des exercices précédents, la société « KIMIAL SPA », dont le pays de résidence est l'Algérie, a été exclue de la consolidation des Etats Financiers de l'exercice 2021 du fait qu'elle est en phase de liquidation et que les titres de participation y relatifs sont provisionnés à 100% au niveau des Etats Financiers individuels de la société ALIMIA SA.

V. Méthodes comptables

Les Etats Financiers consolidés du GROUPE ALKIMIA sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Revenus

Les revenus sont, soit les rentrées de fonds ou autres augmentations de l'actif d'une entreprise, soit les règlements des dettes de l'entreprise (soit les deux) résultant de la livraison de marchandises, de la prestation de services ou de la réalisation d'autres opérations qui s'inscrivent dans le cadre des activités principales ou centrales des sociétés du Groupe.

Les revenus sont pris en compte au moment de la livraison aux clients ou au moment de la réalisation de services. Ils sont comptabilisés en net des remises et ristournes accordées aux clients.

Evaluation des titres de participation

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Conversion des opérations en monnaies étrangères, de réévaluation et de constatation des résultats de change

- Règles de conversion : les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte ;
- Réévaluation des comptes de position : à chaque arrêté comptable les éléments d'actif, de passif et de hors bilan sont réévalués sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT à la date d'arrêté.
- Constatation du résultat de change : à chaque arrêté comptable la différence entre, d'une part les éléments d'actif, de passif et de hors bilan et d'autre part les montants correspondants dans les comptes de contre valeurs position de change sont prises en compte en résultat de la période concernée.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations du groupe sont calculées selon la méthode économique.

Homogénéisation et Elimination des soldes et transactions intra-groupe :

Les opérations et transactions internes sont traitées de manière à neutraliser leurs effets. Ces opérations concernant principalement les comptes courants entre sociétés du périmètre.

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au groupe sont éliminés lorsqu'ils concernent des filiales faisant l'objet d'une intégration globale ou intégration proportionnel au prorata du pourcentage d'intérêt.

Impôt différé

Les sociétés du GROUPE ALKIMIA sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible. Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

VI. Notes explicatives

Notes du Bilan - Actifs

Note 1 : Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles nettes présentent un solde de 7531 DT au 31 Décembre 2023 contre 14 985 DT au 31 Décembre 2022 et sont détaillées comme suit :

Libellés	Soldes au 31/12/2023	Soldes au 31/12/2022
Acquisitions logiciels	0,000	22 356,982
Logiciels	1 800 009	1 777 652
Immobilisations incorporelles brutes	1 800 009	1 800 009
- Amortissements des immobilisations incorporelles	(1 792 478)	(1 785 024)
Immobilisations incorporelles nettes	7 531	14 985

Note 2 : Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles nettes s'élèvent à 104 200 521 DT au 31 Décembre 2023 contre 112 313 146 DT au 31 Décembre 2022 et sont détaillées comme suit :

Libellés	Soldes au 31/12/2023	Soldes au 31/12/2022
Installations diverses	161 199 761	158 762 955
Constructions & Bâtiments	52 229 361	50 615 201
Immobilisations en cours	934 290	1 116 658
Agencements et aménagements des terrains	4 726 189	4 726 189
Terrains	4 320 148	4 320 148
Matériels de transport	1 571 375	1 977 991
Matériels informatiques et de télécommunication	247 339	1 641 615
Equipements et mobiliers de bureaux	144 108	613 400
Total des immobilisations corporelles brutes	225 372 570	223 774 157
- Amortissements des immobilisations corporelles	(121 172 049)	(111 461 012)
Immobilisations corporelles nettes	104 200 521	112 313 146

Note 3 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent 2 624 251 DT au 31 Décembre 2023 contre 1 919 777 DT au 31 Décembre 2022 et sont détaillées comme suit :

Libellés	Soldes au 31/12/2023	Soldes au 31/12/2022
Actions	10 200 868	9 801 301
Dépôts et cautionnements	1 957 170	1 809 416
Prêts	121 648	89 928
Total brut	12 280 119	11 700 645
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(9 655 868)	(9 780 868)
Provisions pour dépréciations des autres immobilisations financières	(0 000)	(50 000)
Total net	2 624 251	1 919 777

Note 4 : Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants nets s'élèvent à 839 540 DT au 31 Décembre 2023 contre 1 258 712 DT au 31 Décembre 2022 et sont détaillés comme suit :

Libellés	Soldes au 31/12/2023	Soldes au 31/12/2022
Ecart de conversion sur emprunts	-	136 694
Charges à répartir	562 216	1 122 018
Alkimia	277 323	
Total	839 540	1 258 712

Note 5 : Stocks

Les stocks nets s'élèvent à 48 635 743 DT au 31 Décembre 2023 contre 59 752 028 DT au 31 Décembre 2022 et sont détaillés comme suit :

Libellés	Soldes au 31/12/2023	Soldes au 31/12/2022
Produits finis	27 343 090	23 524 740
Matières premières	2 086 411	18 079 039
Consommables	9 395 257	10 411 274
Pièces de rechange et emballages	11 358 230	9 295 546
Produits résiduels (Boues)	120 538	125 774
Total brut	50 285 526	61 436 373
Provisions pour dépréciation des stocks	(1 649 783)	(1 684 345)
Total net	48 635 743	59 752 028

Note 6 : Clients et comptes rattachés

Les créances clients nettes s'élèvent à 31 388 458 DT au 31 Décembre 2023 contre 65 709 227 DT au 31 Décembre 2022 et sont détaillés comme suit :

Libellés	Soldes au 31/12/2023	Soldes au 31/12/2022
Clients étrangers	18 839 813	43 045 115
Clients douteux	19 228 253	19 228 253
Clients locaux	11 077 580	12 324 596
Effets à recevoir	2 791 948	12 155 362
Clients factures à établir	- 667 528	- 1 805 401
Indemnisations assurance	- 9 970 357	- 9 970 357
Total brut	41 299 710	74 977 568
Provisions pour dépréciation des créances clients	- 9 911 252	- 9 268 341
Total net	31 388 458	65 709 227

(*) Les provisions pour dépréciation des comptes clients douteux, s'élevant à 9 911 252 DT, se détaillent comme suit :

Au cours de 2022, une provision complémentaire de 164 555,704 a été constatée par la société, ce montant représente l'estimation à la date de clôture du risque de non recouvrement de quelques créances.

Au cours de 2016, un client important de la « Société Chimique ALKIMIA » a eu beaucoup d'impayés sur ses clients en Inde ce qui l'a mis en difficulté. Cette situation l'a empêché de régler ses dettes envers la Société, s'élevant au 31 Décembre 2019 à 18 428 357 DT.

Le montant remboursé par les compagnies d'assurance au cours des exercices 2017 et 2018 en vertu des accords contractuels s'est élevé à 7 608 108 DT.

En 2019, une provision complémentaire de 386 843 DT a été constatée par la Société ramenant le solde total de la provision à 8 458 460 DT. Ce montant représente l'estimation à la date de clôture du risque de non-recouvrement au titre du reliquat de la créance.

Des factures de vente sur le marché local pour 112 606 DT non payées à ce jour.

Deux factures impayées sur KIMIAL SPA relatives au transfert du savoir-faire pour un montant de 474 228 DT

Note 7 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants nets s'élèvent à 4 505 856 DT au 31 Décembre 2023 contre 5 925 128 DT au 31 Décembre 2022 et sont détaillés comme suit :

Libellés	Soldes au 31/12/2023	Soldes au 31/12/2022
Fournisseurs avances	230 496	718 571
Autres débiteurs	2 302 384	1 502 543
Taxes	732 233	1 050 157
Produits à recevoir	1 747 116	2 557 392
Personnel avances et prêts	31 486	125 360
Total brut	4 534 751	5 954 023
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(28 895)	(28 895)
Total net	4 505 856	5 925 128

Note 8 : Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers s'élève à 80 664 DT au 31 Décembre 2023 contre 45 345 DT au 31 Décembre 2022 et sont détaillés comme suit :

Libellés	Soldes au 31/12/2023	Soldes au 31/12/2022
Échéance à moins d'un an sur prêts	79 974	44 655
Intérêts courus non échus	690	690
Placements courants	-	-
Total	80 664	45 345

Note 9 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidité s'élèvent à 8 010 646 DT au 31 Décembre 2023 contre 15 866 262 DT au 31 Décembre 2022 et sont détaillées comme suit :

Libellés	Soldes au 31/12/2023	Soldes au 31/12/2022
Banques	7 996 950	9 857 909
Caisses	13 695	8 352
Certificats de dépôts	-	6 000 000
Total	8 010 646	15 866 262

Notes du Bilan – Capitaux propres et Passifs

Note 10 : Tableau de variation des capitaux propres :

Le tableau de variation des capitaux propres pour la période allant du 1^{er} Janvier 2022 au 31 Décembre 2023 se présente comme suit :

Désignation	Capital Social	Réserves consolidées	Autres capitaux propres	Résultat de l'exercice	Part du groupe dans les capitaux propres	Part des minoritaires dans les réserves	Part des minoritaires dans le résultat
Soldes au 31.12.2021	19 472 530	(75 311 326)	173 817	(45 846 561)	(101 511 541)	573	31
Réserves		(40 174 933)		(45 846 561)	-	31	(31)
Retraitements de consolidation		433			433		
Subventions		-	(53 395)		(53 395)		
Résultat de 2021				(24 719 789)	(24 719 789)		
Soldes au 31.12.2022	19 472 530	(121 157 454)	120 422	(24 719 789)	(126 284 291)	604	117
Réserves							
Retraitements de consolidation							
Subventions							
Résultat de 2022							
Soldes au 31.12.2023	19 472 530	(145 882 930)	66 585	(40 009 244)	(166 353 059)	721	(1)

Le capital social s'élève au 31 Décembre 2023 à 19 472 530 DT divisés en 1 947 253 actions de 10 Dinars chacune.

Le résultat par action est de (20,546) DT au titre de 2023 contre (12,645) DT au titre de 2020 calculés comme suit :

Exercice	2023	2022
Résultat net	(40 009 244)	(24 719 789)
Nombre d'actions	1 947 253	1 947 253
Résultat par action	(20,546)	(12,645)

Note 11 : Emprunts

Les emprunts bancaires s'élèvent à 29 509 230 DT au 31 Décembre 2023 contre 38 935 528 DT au 31 Décembre 2022 et sont détaillés comme suit :

Libellés	Soldes au 31/12/2023	Soldes au 31/12/2022
Emprunt BT	11 127 400	13 499 872
Emprunt AMEN BANK	7 533 573	9 088 217
Emprunt STB	7 532 000	8 568 000
Emprunt ALBARAKA	2 607 012	5 890 949
Emprunt BIAT	709 245	1 888 490
Total	29 509 230	38 935 528

Note 12 : Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 7 448 714 DT au 31 Décembre 2023 contre 5 100 437 DT au 31 Décembre 2022 et sont détaillées comme suit :

Libellés	Soldes au 31/12/2023	Soldes au 31/12/2022
Provisions pour risques et charges	7 248 714	5 100 437
Provisions pour contrats déficitaires	200 000	-
Total	7 448 714	5 100 437

Note 13 : Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 202 777 004 DT au 31 Décembre 2023 contre 230 571 914 DT au 31 Décembre 2022 et sont détaillés comme suit :

Libellés	Soldes au 31/12/2023	Soldes au 31/12/2022
Fournisseurs d'exploitation	190 934 593	222 641 271
Fournisseurs - Factures non parvenues	11 842 411	7 930 643
Total	202 777 004	230 571 914

Note 14 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent à 85 137 429 DT au 31 Décembre 2023 contre 64 308 909 DT au 31 Décembre 2022 et sont détaillés comme suit :

Libellés	Soldes au 31/12/2023	Soldes au 31/12/2022
Charges à payer	78 279 156	54 225 120
Avances clients	1 085 083	2 909 790
Personnel	118 472	47 468
Autres créditeurs	3 884 204	5 055 136
Impôts et taxes	1 941 109	2 071 395
Total	85 137 429	64 308 909

Note 15 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 Décembre 2023 à 41 773 169 DT contre 50 171 391 DT au 31 Décembre 2022 et sont détaillés comme suit :

Libellés	Soldes au 31/12/2023	Soldes au 31/12/2022
Mobilisations de créances	3 170 750	12 077 226
Échéances à moins d'un an	19 126 934	19 782 477
Financements en devise	16 332 457	13 613 129
Concours Bancaires	2 528 697	4 126 897
Intérêts	614 332	641 661
Total	41 773 169	50 171 391

Notes de l'Etat de Résultat

Note 16 : Revenus

Les revenus s'élèvent à 187 698 056 DT au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 contre 253 834 897 DT au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit:

Libellés	2023	2022
STPP	96 936 918	147 069 397
Sulfate de sodium	31 131 256	23 462 479
MAP	7 312 920	13 224 850
NA2CO3	43 849 233	63 111 815
Autres ventes	4 812 463	3 034 879
Produits résiduels	3 655 262	3 931 477
Total	187 698 056	253 834 897

Note 17 : Variation des stocks de produits finis et encours

La variation des stocks de produits finis et encours s'élève au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 à (7 974 061) DT contre (11 765 226) DT au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2022.

Note 18 : Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés s'élèvent à 136 765 036 DT au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 contre 193 664 103 DT au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit:

Libellés	2023	2022
Matières premières	118 632 650	175 785 336
Frais sur achats	907 163	2 006 336
Fournitures et consommables	15 898 755	21 019 659
Variation des stocks	1 326 468	(5 147 228)
Total	136 765 036	193 664 103

Note 19 : Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 23 643 344 DT au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 contre 25 480 920 DT au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Libellés	2023	2022
Salaires bruts et primes	19 921 554	20 947 347
Charges sociales sur salaires	3 757 178	4 414 357
Autres charges du personnel	(35 389)	119 189
Congés à payer	0	0
Total	23 643 344	25 480 920

Note 20 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises s'élèvent à 13 684 931 DT au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 contre 12 932 895 DT au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Libellés	2023	2022
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	10 176 975	10 255 499
Dotations aux provisions pour risques et charges	2 465 411	2 249 146
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	(9 068)	81 816
Dotations aux résorptions des charges à répartir	559 802	559 850
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	7 454	7 372
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles	-	74 495
Reprises de provisions pour risques et charges	-	350 000
Reprises sur / Dotations aux provisions pour contrats déficitaires	(8 060)	(732 589)
Reprises de provisions sur dépréciation des stocks	(25 494)	42 306
Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes clients	642 911	-
Reprises de provisions pour dépréciation des titres	(125 000)	-
Total	13 684 931	12 932 895

Note 21 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 29 883 889 DT au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 contre 42 127 044 DT au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Libellés	2023	2022
Frais de transport	9 374 372	22 259 575
Divers services extérieurs	2 908 204	3 470 790
Primes d'assurances	3 210 490	2 618 374
Impôts et taxes	226 228	319 581
Autres charges d'exploitation	9 660 611	11 737 870
Personnels extérieurs à la société	1 018 047	980 671
Commissions	493 362	455 087
Publicité, publications, relations	2 992 574	1 256 766
Total	29 883 889	42 127 044

Note 22 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent à (31 265 721) DT (Charge nette) au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 contre (18 253 856) DT (Charge nette) au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Libellés	2023	2022
Gain / Pertes de change	209 256	(771 808)
Charges d'intérêts	(31 474 977)	(17 482 048)
Total	(31 265 721)	(18 253 856)

Note 23 : Produits des placements

Les produits des placements s'élèvent à 86 118 DT au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 contre 61 231 DT au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Libellés	2023	2022
Revenus des placements	49 958	61 176
Intérêts	36 160	55
Total	86 118	61 231

Note 24 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent à 208 797 DT au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 contre 2 875 559 DT au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Libellés	2023	2022
Produits sur exercices antérieurs	18 803	153 534
Autres gains	189 994	2 722 025
Total	208 797	2 875 559

Note 25 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à (280 107) DT au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 contre (209 225) DT au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 et se rattachent exclusivement aux pertes sur exercices antérieurs.

Note 26 : Trésorerie à la clôture de l'exercice

La trésorerie nette accuse un solde positif de 5 481 949 DT au 31 Décembre 2023 contre un solde positif de 11 738 664 DT au 31 Décembre 2022 se détaillant comme suit :

Libellés	Soldes au 31/12/2023	Soldes au 31/12/2022
Banques	7 996 950	9 857 209
Caisses	13 695	8 352
Certificats de dépôts	-	6 000 000
Concours Bancaires	(2 528 697)	(4 126 897)
Total	5 481 949	11 738 664

Note 27 : Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan du Groupe Alkimia se détaillent comme suit :

► **Les engagements hors bilan de la « Société Chimique ALKIMIA S.A » se détaillent :**

1. *Engagements émis*
 - A. *Hypothèques et nantissements*

La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a affecté spécialement au profit de la « Société Tunisienne de Banque (STB) et en Pari Passu avec la « Banque de Tunisie (BT) » pour sureté, garantie et conservation du remboursement du principal des emprunts obtenus auprès de ses deux banques s'élevant respectivement à 11 479 000 DT et 12 000 000 DT ainsi que toutes les autres obligations contractuelles (intérêts conventionnels et de retard, indemnités, frais et accessoires, primes d'assurances, etc.) les garanties suivantes :

a- Hypothèque immobilière en rang utile

- La totalité de la propriété sise à Tunis d'une superficie de 947 m² objet du titre foncier n° 88607 Tunis ;
- La totalité de la propriété sise à Gabes, zone industrielle, consistant en un terrain d'une superficie approximative de 128 514 m², objet du compromis de vente conclu avec l'AFI en date 26/09/1975 enregistré à la Recette des Finances de Ghannouch le 19/03/2018 ; et
- La totalité de la propriété consistant en les lots de terrain portant les n°33-1 et 33-2 sise à Gabes, zone industrielle d'une superficie de 24 000 m², objet du compromis de vente conclu avec l'AFI en date 20/10/2016 et 1/11/20216 enregistré à Gabes le 8/11/2016 à distraire du titre foncier n°321 Gabes.

b- Nantissement en rang utile

Conformément à l'article 236 et suivant du Code de Commerce concernant le nantissement de fonds de commerce, sont donnés en nantissement de rang utile, l'ensemble sans aucune exception ni réserve des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie consistant en une unité de fabrication de MAP cristallisé et de STPP sis à Gabes, zone industrielle de Ghannouch, et à Tunis, 11 Rue des Lilas.

c- Nantissement de premier rang

Conformément à la Loi n°2001-19 du 6 Février 2001 relative au nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement professionnel, l'ensemble du matériel installé dans le fonds de commerce sis à Gabes, zone industrielle Ghannouch et à Tunis, 11 Rue des Lilas.

A. Autres engagements émis

Désignations	2023	2022
Caution en faveur de l'OMMP	6 546	6 546
Caution en faveur du G.M.G.A	10 000	10 000
Caution en faveur du ANGED	1 000	1 000
Caution OIL LIBYA	5 000	5 000
Total	22 546	22 546

► Engagements reçus

Les engagements reçus se détaillent comme suit :

Désignations	2023	2022
Cautions reçues de nos fournisseurs étrangers (EUR)	39 792	39 792
Cautions reçues de nos fournisseurs locaux (TND)	101 212	149 523

► **Engagements hors bilan de la société « ALKIMIA Packaging » :**

Engagements émis

- **Hypothèques**

Objet	En faveur de	Montant (TND)
Crédit : Usine de microbilles de verre	Banque de Tunisie	7 700 000
Crédit : Usine de microbilles de verre	Amen Bank	7 700 000
TOTAL		15 400 000

- **Cautions**

Date	En faveur de	Banque	Montant (TND)
03/08/2011	GMGA	STUSIS BANK	30 000
25/04/2015	SOCIETE FALCON GARDIENNAGE	BNA	5 000
TOTAL			35 000

► **Engagements hors bilan de la société « Les Salines de Tataouine » :**

Engagements émis

- **Nantissement**

Objet	Montant (TND)
Nantissement des équipements et du matériel de l'usine au profit des bailleurs de fonds	32 159 664
TOTAL	32 159 664

Note 29. Continuité d'exploitation

Les états financiers de la société Alkimia de l'exercice 2023 dégagent un résultat déficitaire de **44 880 497,559 DT** et des fonds propres négatifs de **161 634 080,896 DT**. L'augmentation du déficit par rapport à 2022 s'explique par les prix de l'acide phosphorique et de l'ammoniac, excessivement cher, facturés par le Groupe Chimique Tunisien et par les pertes dues à l'arrêt prolongé de la nouvelle unité de production de MAPc pour non-compétitivité

Bien que la situation actuelle pourrait présenter une incertitude significative sur la capacité de la Société à poursuivre son activité, les États Financiers de la Société arrêtés au 31 Décembre 2023 ont été préparés sur la base du principe comptable de continuité d'exploitation en prenant compte principalement, les éléments suivants :

La Société a préparé un Plan de sauvetage, très prometteur, validé par son Conseil d'Administration le 21 juillet 2021 et confirmé le 14 octobre 2021. Ce plan repose sur les actions suivantes :

- La production de **35 000 tonnes** de STPP, technique et alimentaire, en adaptant et réaménageant l'Unité U-1000 conformément aux normes d'hygiène et sanitaire requises.
- La réalisation du Projet de production d'engrais « NPK » par la reconversion de l'Unité U-1500 pour un budget de **12 MDT**.
- La réalisation d'un plan d'Assainissement Social.
- La production d'un autre engrais, le sulfate d'ammonium, par la reconversion de l'Unité U-600 pour un budget de **20 MDT**.

A ce jour, la mise en œuvre du plan de restructuration de la Société en sa première étape se présente comme suit :

- Augmentation de capital de 20 000 000 DT :

Après avoir eu l'accord de la **CAREP** pour la participation du Groupe Chimique Tunisien à l'augmentation de capital de 20 000 000 DT, une deuxième Assemblée Générale Extraordinaire a été tenue le 25/01/2024 pour valider et confirmer la décision de l'augmentation de capital prise par l'AGE du 29/12/2022.

Dans ce cadre, et suite à la réception des derniers bulletins de souscription le 26/06/2024, la Société a déclenché le processus d'enregistrement à la recette des finances et l'inscription au RNE de cette augmentation de capital portant 20 000 000 DT (12 000 000 DT en numéraires et 8 000 000 par conversion de créances du GCT).

- La réalisation d'une Unité de production de NPK par la conversion de l'unité U-1500 existante : la Société a déjà lancé la partie étude de ce projet en signant un contrat d'étude et de réalisation avec le Bureau d'engineering TECl. Les délais de réalisation de ce projet se détaillent comme suit :
 - ✓ Unité de production de NPK poudre d'une capacité de 80 000 tonnes par an, avec un délai de réalisation de 6 mois, soit un démarrage en production au plus tard fin mars 2025.
 - ✓ Unité de production de NPK granulé d'une capacité de 80 000 tonnes par an avec un délai prévisionnel de 12 mois, soit un démarrage au plus tard en juillet 2025.
- L'assainissement social visant à réduire l'effectif de la Société : La Société a bien avancé sur ce volet. En effet, des incitations au départ volontaire, retraite anticipée ou démission, ont été mises en place. L'effectif de la société à ce jour a été ramené ainsi à 315 agents soit une baisse de plus de 40%.

Note 30 : Evènements postérieurs à la date de clôture :

Ces états financiers sont arrêtés par le Conseil d'Administration du 29 juillet 2024. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS - EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

Messieurs les actionnaires
du GROUPE ALKIMIA

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers Consolidés

1. Opinion

En exécution de la mission de Co-commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 29 Septembre 2022, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers consolidés du GROUPE ALKIMIA (le « **groupe** »), qui comprennent le bilan arrêté au 31 Décembre 2023, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres négatifs de 166 353 059 DT, y compris le résultat déficitaire de l'exercice qui s'élève à 40 009 244DT.

À notre avis, les Etats Financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe ALKIMIA au 31 Décembre 2023, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Incertitude significative relative à la continuité de l'exploitation

Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur le contenu de la **Note « 28 » continuité de l'exploitation** qui fait état du montant des pertes nettes encourues par la société Chimique « Alkimia SA » au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et des exercices antérieurs.

Comme il est décrit dans la note susvisée, cette situation indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

4. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Outre la question décrite dans la section « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune autre question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

5. Rapport de gestion du groupe

La responsabilité du rapport de gestion du groupe incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers consolidés ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport de gestion du groupe par référence aux données figurant dans les Etats Financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur

les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Tunis, le 31 juillet 2024

Les Co-commissaires aux comptes

Auditing, Advisory, Assistance & Accounting
Wadi TRABELSI

P\ HLB GSAudit&Advisory
Ghazi HANTOUS

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR –ICF-

Siège social : 06, Rue Amine El Abbassi 1002 Tunis.

Les industries Chimiques du Fluor -ICF- publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2024 accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes M. Khaled REKIK et M. Walid MOUSSA.

BILAN
Exercice clos au 30/06/2024
(Exprimé en dinars tunisiens)

ACTIFS

	Note	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
ACTIFS NON COURANTS				
<i>Actifs Immobilisés</i>				
Immobilisations incorporelles	1	888 285	888 285	888 285
Moins : Amortissements		-888 285	-888 285	-888 285
		0	0	0
Immobilisations corporelles	2	104 070 591	102 076 051	103 780 835
Moins : Amortissements		-85 975 748	-81 465 009	-83 786 453
		18 094 843	20 611 042	19 994 382
Immobilisations financières	3	29 148 891	29 319 351	29 165 626
Moins : provisions		-1 388 415	-884 707	-803 710
		27 760 476	28 434 644	28 361 916
Total des actifs immobilisés		45 855 319	49 045 686	48 356 298
Autres actifs non courants		0	0	0
Total des actifs non courants		45 855 319	49 045 686	48 356 298
ACTIFS COURANTS				
Stocks	4	54 010 335	95 631 868	51 572 363
Moins : provisions		-568 887	-536 716	-718 872
		53 441 448	95 095 152	50 853 491
Clients et comptes rattachés	5	22 719 081	26 037 817	18 229 055
Moins : provisions		0	0	0
		22 719 081	26 037 817	18 229 055
Autres actifs courants	6	6 858 828	4 419 655	7 068 643
Moins : provisions		0	0	0
		6 858 828	4 419 655	7 068 643
Placements et actifs financiers		73 513	184 669	169 022
Liquidités et équivalents de liquidités	7	37 662 763	7 159 361	7 856 211
Moins : provisions		0	0	0
Total des actifs courants		120 755 633	132 896 654	84 176 422
TOTAL DES ACTIFS		166 610 952	181 942 340	132 532 720

BILAN
Exercice clos au 30/06/2024
(Exprimé en dinars tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

	Note	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Capitaux propres	8			
Capital social		21 000 000	21 000 000	21 000 000
Réserves		36 859 433	36 859 433	36 859 433
Autres capitaux propres		2 500 098	2 756 273	2 625 565
Résultats reportés		41 668 021	39 597 462	39 597 462
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		102 027 552	100 213 168	100 082 460
Résultat de l'exercice		16 582 126	10 190 101	7 320 560
Total des capitaux propres avant affectation		118 609 678	110 403 269	107 403 020
Passifs				
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>				
Emprunts		-	-	-
Autres passifs financiers		-	-	-
Provisions	9	4 456 666	3 731 095	4 068 977
Total des passifs non courants		4 456 666	3 731 095	4 068 977
<u>PASSIFS COURANTS</u>				
Fournisseurs et comptes rattachés	10	28 187 305	33 787 405	11 974 127
Autres passifs courants	11	15 357 303	23 677 691	9 086 597
Concours bancaires et Autres passifs financiers	12	-	10 342 880	-
Total des passifs courants		43 544 608	67 807 976	21 060 723
Total des passifs		48 001 274	71 539 071	25 129 700
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		166 610 952	181 942 340	132 532 720

ETAT DE RÉSULTAT
Exercice clos au 30/06/2024
(Exprimé en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Revenus	13	73 556 843	80 733 509	146 579 725
Cout des ventes	<i>Tableau de passage</i>	-57 219 376	-69 121 255	-127 488 977
<i>Marge brute</i>		16 337 467	11 612 254	19 090 748
Autres produits d'exploitation	14	2 441 045	1 074 725	1 988 956
Frais de distribution	<i>Tableau de passage</i>	-3 236 818	-3 480 832	-5 726 775
Frais d'administration	<i>Tableau de passage</i>	-2 313 718	-2 377 272	-4 446 738
Autres charges d'exploitation	15	-3 212 481	-2 381 231	-9 533 714
<i>Résultat d'exploitation</i>		10 015 495	4 447 644	1 372 477
Charges financières nettes	16	30 738	-707 530	-1 042 282
Produits des placements	17	7 970 932	7 051 829	7 123 653
Autres gains ordinaires	18	50 354	191 125	274 714
Autres pertes ordinaires		-	-	-
<i>Résultat des activités ordinaires avant impôt</i>		18 067 519	10 983 068	7 728 562
Impôt sur les bénéfices		-1 485 393	-792 967	-408 002
<i>Résultat des activités ordinaires après impôt</i>		16 582 126	10 190 101	7 320 560
Eléments extraordinaires (gains/pertes)		-	-	-
<i>Résultat net de l'exercice</i>		16 582 126	10 190 101	7 320 560
Effet des modifications comptables (net d'impôt)		-	-	-
<i>Résultats après modifications comptables</i>	19	16 582 126	10 190 101	7 320 560

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE*Exercice clos au 30/06/2024**(Exprimé en dinars tunisiens)*

	<i>Note</i>	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients		69 355 806	72 716 070	146 043 664
Encaissements reçus des débiteurs divers		888 300	1 119 485	1 761 738
Sommes versées aux fournisseurs		-39 077 910	-90 814 438	-128 900 013
Sommes versées au personnel		-8 873 305	-9 636 990	-17 283 333
Charges financières		0	-67 885	-230 213
Impôts sur les bénéfices		-60 179	-5 582 084	-8 607 251
<i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i>	20	22 232 712	-32 265 842	-7 215 408
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements				
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-639 536	-1 094 504	-2 301 408
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		0	0	0
Encaissements / cession d'immobilisations financières		0	0	0
Décassements / acquisition d'immobilisations financières		0	-5 250 000	-5 250 000
SICAV		0	0	-317
Flux de trésorerie provenant des prêts personnels		-4 500	-209 300	-230 800
Flux de trésorerie provenant des produits de placement		7 836 778	7 014 455	7 265 829
<i>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements</i>	21	7 192 742	460 651	-516 696
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions		-5 830	-2 702 760	-15 741 555
Encaissements provenant des subventions		3 751	3 950	3 950
Remboursement d'emprunts		0	-7 813 920	-41 784 207
Encaissements provenant des emprunts		0	18 114 372	41 784 207
Encaissement suite à l'émission de nouvelles actions		0	0	0
<i>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</i>	22	-2 079	7 601 642	-15 737 605
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		383 177	258 087	221 097
<i>Variation de trésorerie</i>		29 806 552	-23 945 462	-23 248 612
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>		7 856 211	31 104 823	31 104 823
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>		37 662 763	7 159 361	7 856 211

TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR DESTINATION AUX CHARGES PAR NATURE

Le tableau de passage des charges par destination aux charges par nature au cours de la situation au 30/06/2024 se présente comme suit :

Charges par Destination	Montant	Ventilation				Production stockée ou déstockage de production
		Achats consommés	Charges de personnel	Amortissements et provisions	Autres charges	
Coût des ventes	57 219 376	68 950 098	6 620 471	2 097 891	610 162	-21 059 246
Frais de distribution	3 236 818	0	410 657	0	2 826 161	0
Frais d'administration	2 313 718	69 281	1 828 967	58 833	356 637	0
Autres charges	3 212 481	46 354	333 720	1 547 168	1 285 239	0
Total	65 982 393	69 065 733	9 193 815	3 703 892	5 078 199	-21 059 246

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024

(Exprimé en dinar tunisien)

A/ ACTIVITE DE LA SOCIETE.

La société a été créée en 1971 sous la forme d'une société anonyme. Elle a pour objet la production et la vente à l'exportation de fluorure d'aluminium. L'usine a été construite à Gabès dans le cadre d'un contrat de fourniture d'usine clés en main en date du 8 Décembre 1973, modifié par deux avenants ultérieurs. Elle a été mise en service en Juin 1976.

A l'origine, l'intégralité du chiffre d'affaires de la société était réalisée à l'exportation, jusqu'à l'exercice 2009 où elle a commencé à vendre l'anhydrite non seulement à l'export mais aussi dans le marché local, après la réalisation d'un projet de valorisation de ce déchet industriel.

B/ PRINCIPES COMPTABLES ET EVENEMENTS DE L'EXERCICE.

La société a opté pour la présentation de ses états financiers selon le modèle de référence, conformément à la norme comptable générale tunisienne numéro 01.

Les principes comptables les plus significatifs qui ont servi à l'élaboration des états financiers sont les suivants :

B.1 Immobilisations.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition incluant principalement le prix d'achat, les droits et taxes non récupérables et les frais directs tels que les commissions, les frais d'actes, les honoraires des architectes et ingénieurs.

Les frais généraux ne sont admis à être inclus dans le coût d'acquisition d'une immobilisation que s'il est démontré que ces frais se rapportent directement à l'acquisition et à la mise en état d'utilisation de ce bien.

Les dépenses postérieures relatives à une immobilisation sont ajoutées à la valeur comptable nette du bien lorsqu'il est probable que des avantages futurs, supérieurs au niveau de la performance initialement évaluée du bien existant bénéficieront à la société. Toutes les autres dépenses ultérieures sont inscrites en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

B.2 Les stocks de matières premières et produits finis.

Les stocks sont évalués au coût historique ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure.

Les stocks de produits finis sont évalués selon le dernier coût moyen pondéré mensuel.

Le coût historique des stocks correspond au coût d'acquisition pour les éléments achetés et au coût de production pour les éléments produits. Il inclut l'ensemble des coûts encourus pour mettre les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Le coût d'acquisition des stocks comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport, de réception et autres coûts liés l'acquisition des éléments achetés.

Toutes les réductions commerciales et autres éléments analogues, sont déduits du coût d'acquisition et ce à l'exception des subventions se rapportant aux biens stockés.

Le coût de production des stocks comprend le coût d'acquisition des matières consommées dans la production, et une juste part des coûts directs et indirects de production pouvant être raisonnablement rattachée à la production

Les coûts directs et indirects de production comprennent les coûts de main d'œuvre directe, de main d'œuvre indirecte, d'amortissements et d'entretiens de bâtiments et équipements industriels.

B.3 Les opérations en monnaies étrangères.

Tout actif, passif, produit ou charge résultant d'une opération en monnaie étrangère effectuée par la société est converti en dinars à la date de l'opération, selon le taux de change en vigueur à cette date.

Lorsque le règlement de l'opération survient pendant l'exercice au cours duquel l'opération a été conclue, la différence de change entre le montant enregistré initialement et le montant effectif du règlement constitue un gain ou une perte dans le résultat de l'exercice.

A chaque date de clôture de l'exercice :

* Les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture ;

* Le gain ou la perte de change sont considérés comme étant le résultat de la fluctuation du cours de l'exercice considéré, et sont pris en compte dans la détermination du résultat net pour cet exercice sauf si la société se trouve dans la situation où la durée de vie prédéterminée ou prévisible de l'élément monétaire libellé en monnaies étrangères s'étend au-delà de la fin de l'exercice subséquent, dans ce cas, l'écart de conversion est résorbé sur la durée de vie restante de l'élément monétaire ;

* Les éléments non monétaires, qui sont comptabilisés au coût historique exprimé en monnaies étrangères restent évalués au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

B.4 Les titres de participation

Les titres de participations sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Sont exclus, les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, honoraires, droits et frais de banque.

Ces frais sont inscrits directement en charges.

Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition des titres peuvent être, le cas échéant, inclus dans le coût d'acquisition desdites participations.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des titres de participation à leur valeur d'usage. Les moins values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour déterminer la valeur d'usage, il est tenu compte de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net...

B.5 Evénements postérieurs à la clôture.

L'impact des événements qui constituent un élément complémentaire de la valeur des éléments de l'actif ou du passif de la société tels qu'ils existaient à la date de clôture est traduit dans les états financiers chaque fois qu'il revêt un caractère significatif et qu'il survient, entre la date de clôture de l'exercice et la date de leur publication.

1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Logiciels	480.495	480.495	480.495
Brevets licences procédés	407.790	407.790	407.790
Sous Total	888 285	888 285	888 285
Moins amortissements	<888 285>	<888 285>	<888 285>
	-	-	-

2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Terrains	3.977.043	3.977.043	3.977.043
Constructions	16.421.765	15.976.082	15.976.082
Installations techniques, matériel et outillage industriel	74.235.999	73.313.987	74.098.993
Matériel de transport	764.292	764.292	764.292
Autres immobilisations corporelles	4.338.953	4.317.578	4.334.855
Immobilisations en cours	4.332.540	3.727.069	4.629.570
Sous Total	104.070.591	102.076.051	103.780.835
Moins amortissements	(85.975.748)	(81.465.009)	(83.786.453)
	18.094.843	20.611.042	19.994.382

Le tableau de variation des immobilisations corporelles et incorporelles se présente comme suit :

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

Désignation	Valeurs Brutes			Amortissements				Valeurs Nettes au	
	Valeur Brute au 31/12/2023	Acquisitions	Cession / Redressement	Valeur Brute au 30/06/2024	Cumul des amortissements au 31/12/2023	Reprise / Redressement	Dotations de l'exercice	Cumul des amortissements au 30/06/2024	30/06/2024
Logiciels	480 495	-	-	480 495	480 495	-	-	480 495	-
Brevets licences procédés	407 790	-	-	407 790	407 790	-	-	407 790	-
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Total des immobilisations incorporelles</i>	888 285			888 285	888 285	-	-	888 285	-
Terrains	3 977 043	-	-	3.977.043	46.125	-	3.750	49.875	3.927.168
Constructions	15 976 082	445.683	-	16.421.765	12.123.225	-	344.319	12.467.544	3.954.221
Installations techniques, matériel et outillage industriel	74 098 993	137.006	-	74.235.999	66.988.500	-	1.787.933	68.776.433	5.459.566
Matériel de transport	764 292	-	-	764.292	763.115	-	589	763.704	588
Autres immobilisations corporelles	4 334 855	4.098	-	4.338.953	3.865.488	-	52.705	3.918.193	420.760
Immobilisations en cours	4 629 570	295.542	-592.572	4.332.540	-	-	-	-	4.332.540
<i>Total des immobilisations corporelles</i>	103 780 835	882.329	-592.572	104.070.591	83.786.453	-	2.189.296	85.975.748	18.094.843
Total des immobilisations corporelles & incorporelles	104 669 120	882.329	-592.572	104.958.877	84.674.738	-	2.189.296	86.864.034	18.094.843

3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Prêts au personnel	180.999	351.824	197.850
Participations*	28.333.708	28.333.708	28.333.708
Dépôts et cautionnements	634.183	633.819	634.068
Sous Total	29.148.891	29.319.351	29.165.626
Moins provisions	(1.388.415)	(884.707)	(803.710)
	27.760.476	28.434.644	28.361.916

Les provisions pour dépréciation des titres de participation se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
- ACMG	150.000	150.000	150.000
- SOTAC	500	500	500
- Société ALKIMIA	539.499	0	0
- Société de Ciment de Bizerte	141.418	135.568	138.025
- STB	542.973	490.517	503.915
- STEENNAKL	202	0	0
- STE D'ECRYPTAGE ETAMARRAGE NAVIRES	0	100.000	0
- UNIMED	13.823	8.122	11.270
	1.388.415	884.707	803.710

* Le poste titres de participations est détaillé dans le tableau suivant :

Titres	Nbre d'actions	Cout	Valeur au 31/12/2023	Valeur au 30/06/2024	Taux de participation	Dividendes distribués	Valeur de participation	Valeur au 30/06/2024	Provisions	
									au 31/12/2023	au 30/06/2024
ATTIJARI BANK	1.618.783	7,666	44,54	55	3,85	7.284.524	12.409.444	88.223.674	-	-
MARHABA BELVEDERE	45.182	100	100	100	11,30	-	4.518.200	4.518.200	-	-
BIAT	45.066	52.150	90,846	101	0,13	270.396	2.350.184	4.565.186	-	-
STE ALKIMIA	76.940	25	27,501	18	1,95	-	1.924.419	1.384.920	-	(539.499)
STB	63.200	11,641	3,668	3	0,04	-	735.733	192.760	(503.915)	(542.973)
ESSALAMA SICAF	69.700	10	10	10	8,71	69.700	697.000	697.000	-	-
A.C.M.G	15.000	10	0	0	6,00	-	150.000	150.000	(150.000)	(150.000)
FOIRE DE GABES	200	50	50	50	0,91	-	10.000	10.000	-	-
BANQUE DE SOLIDARITE	1.000	10	10	10	0,02	-	10.000	10.000	-	-
SOTAC	5	100	0	0	0,02	-	500	500	-500	-500
STE DE STOCKAGE PETROLIERS	5.000	1	1	1	27,78	-	5.000	5.000	-	-
POULINA HOLDING	1.607	5,513	7,594	9	0,00	578	8.860	14.608	-	-
SOTRAPIL	25.298	7.749	14,812	16	0,61	35.417	196.026	401.985	-	-
CIMENTS DE BIZERTE	13.000	11,498	0,881	1	0,03	-	149.478	8.060	(138.025)	(141.418)
ENNAKL	2.017	10,7	11,713	11	0,01	1.412	21.582	21.380	-	-202
AMARAGE ET DESAMARAGE	10.000	10	10	10	20,00	-	100.000	100.000	-	-
UNIMED	4.957	9,539	7,265	6.750	0,02	-	47.283	33.460	(11.270)	(13.823)
Ste MARHABA PROM TOURISTIQUE	5.000	1.000,0000	1.000,000	1.000,000	16,67	-	5.000.000	5.000.000	-	-
TOTAL						7.662.027	28.333.708	105.336.7333	(803.710)	(1.388.415)

4. STOCKS.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Matières premières	8.395.250	39.202.143	23.420.568
Matières consommables	5.536.816	5.556.840	5.983.832
Emballages commerciaux	871.102	502.243	691.488
Produits finis ALF3	38.081.101	48.615.880	20.025.513
Produit finis ANHYDRITE	157.270	107.774	84.964
Produits intermédiaires H2SO4 et Oléum	968.796	1.646.988	1.365.998
Sous Total	54.010.335	95.631.868	51.572.363
Moins provisions pour dépréciation *	(568.887)	(536.716)	(718.872)
	53.441.448	95.095.152	50.853.491

* Les provisions se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Provision pour dépréciation de produit fini AIF3	43.206	0	122.947
Provision pour dépréciation de matière première	1.032	248.729	146.375
Provision pour dépréciation des pièces de rechange	445.777	287.987	449.550
Provision pour dépréciation de produit vendable Andryte	77.332	0	0
Provision pour dépréciation d'autres matières consommables	1.540	0	0
	568.887	536.716	718.872

5. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
STE CIMENTS DE GABES	0	18.547	0
STEG	1.123	32	30
ALUMINIUM DUNKERQUE FRANCE	483.802	0	0
MYTILINEOS S.A GREECE	7.136.220	0	0
ALCOA ALUMINIO BRASIL	0	1.841.096	0
DUBAI ALUMINIUM COMPANY LTD.	4.867.199	5.254.848	4.432.542
COMPANHIA BRASILEIRA DE ALUMINIO(CBA)	0	1.953.036	1.707.350
RIO TINTO ALCAN CANADA	6.564.824	0	0
EMIRATES ALUMINIUM COMPANY LIMITED	0	5.808.861	4.925.047
SOHAR ALUMINIUM OMAN	0	7.348.829	0
QATAR ALUMINIUM (QATALUM)	2.177.320	2.578.831	7.164.086
SOUTH32 MINERALS BRASIL	0	1.104.657	0
ANHYDRITEC LIMITED	0	129.080	0
TEOTRADE S.A.	1.488.593	0	0
	22.719.081	26.037.817	18.229.055

6. AUTRES ACTIFS COURANTS.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Débiteurs divers	88.595	86.735	128.787
Etat	6.466.028	3.798.160	6.823.175
Fournisseurs, avances sur commandes	31.691	44.680	43.827
Charges comptabilisées d'avance	5.797	260.697	34.945
Personnel, avances et acomptes	87.570	123.068	32.760
Produits à recevoir	173.997	101.166	0
Emballages à rendre	5.149	5.149	5.149
Sous Total	6.858.828	4.419.655	7.068.643
Moins : provisions	-	-	-
	6.858.828	4.419.655	7.068.643

7. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Certificats de dépôts	27.770.860	317	0
Banques (DT)	613.868	3.950.141	580.885
Banques (devises)	9.272.974	3.203.408	7.269.455
Caisses	5.061	5.495	5.871
	37.662.763	7.159.361	7.856.211

8. CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres avant affectation au 30/06/2024 s'élèvent à 118.609.679 dinars contre 107 403 020 dinars au 31/12/2023 soit une augmentation de 11.206.659 dinars.

Le tableau de variation des capitaux propres au cours de la situation au 30/06/2024 se présente comme suit :

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserves Légales	Réserves facultatives	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Modifications comptables	Total des capitaux propres avant affectation
Situation au 31 Décembre 2023	21 000 000	2 100 000	34 759 433	2 625 565	39 597 462	7 320 560	0	107 403 020
Modifications comptables 2023	-	-	-	-	-	-	-	-
Soldes après modifications comptables	21 000 000	2 100 000	34 759 433	2 625 565	39 597 462	7 320 560	0	107 403 020
Augmentation de capital souscrite appelée versée	-	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation de capitale souscrite non appelée	-	-	-	-	-	-	-	-
Actionnaire capital non appelé	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes & autres distributions	-	-	-	-	-	(7.320.560)	-	(7.320.560)
Affectation en réserves Légales	-	-	-	-	-	-	-	-
Affectation en réserves facultatives	-	-	-	-	-	-	-	-
Affectation en résultats reportés	-	-	-	-	2.070.559	-	-	2.070.559
Obtention de subventions d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-
Résorption des subventions d'investissement	-	-	-	(125.467)	-	-	-	(125.467)
Résultat au 30/06/2024	-	-	-	-	-	16.582.126	-	16.582.126
Modifications comptables 2024	-	-	-	-	-	-	-	-
Situation au 30 juin 2024	21.000.000	2.100.000	34.759.433	2.500.098	41.668.021	16.582.126	0	118.609.678

9. PROVISIONS.

Les provisions se présentent comme suit :

	<u>30/06/2024</u>	<u>30/06/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Provisions litiges pollution (a)	687.054	498.567	602.157
Provisions pour contentieux fiscal (b)	519.237	519.237	519.237
Provision pour indemnité de départ à la retraite (C)	3.250.376	2.713.291	2.947.583
	4.456.666	3.731.095	4.068.977

- (a) Ces provisions sont constituées dans le but de couvrir les risques de dédommagement des citoyens de la zone industrielle ayant subi un préjudice à cause de la pollution.
- (b) Cette provision se rapporte à un litige opposant la société à l'administration fiscale suite à une vérification fiscale approfondie effectuée par les services de contrôle au cours de l'exercice 2000.
- (c) A partir de 2009, la société a opté pour la constatation d'une provision pour indemnité de départ à la retraite pour les indemnités à supporter dans les années à venir en cas de départ à la retraite.

10. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2024</u>	<u>30/06/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Fournisseurs d'exploitation locaux	2.451.929	2.197.729	2.746.975
Fournisseurs d'exploitation étrangers	22.194.512	27.751.732	6.173.954
Fournisseurs d'immobilisations locaux	80.626	87.648	133.666
Fournisseurs d'immobilisations étrangers	81.017	0	0
Fournisseurs factures non parvenues	3.172.010	3.586.887	2.712.185
Fournisseurs, retenues de garantie	207.212	163.409	207.346
	28.187.305	33.787.405	11.974.126

11. AUTRES PASSIFS COURANTS.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2024</u>	<u>30/06/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Personnel et comptes rattachés	2.665.972	4.887.388	3.730.377
Etat et collectivités publiques	2.384.611	1.393.203	941.534
Produits constatés d'avance	143.749	136.904	136.904
Actionnaires dividendes à payer	5.257.791	13.055.403	16.608
CNSS et organismes sociaux	1.318.778	1.315.494	1.692.448
Provisions courantes pour risque et charge	2.917.475	2.192.996	2.196.145
Créditeurs divers	668.927	696.303	372.581
	15.357.303	23.677.691	9.086.597

12. CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Intérêts courus sur Effets préfinancement importation	0	21.624	0
Effets préfinancement importation	0	10.321.256	0
	0	10.342.880	0

13. REVENUS

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
VENTE DES PRODUITS FINIS	70.476.560	79.018.824	144.317.660
VENTE PRODUIT INTERMEDIAIRE H2SO4 ETRANGERS	1.475.800	420	420
VENTE PRODUIT INTERMEDIAIRE ENERGIE	918	1	20
VTE LOCAL PROD.RESID.ANHYDRITE	0	15.430	26.455
VTE ETRANGERES PROD.RESID.ANHYDRITE	145.072	128.367	246.697
TRANSP&FRET	1.458.493	1.570.467	1.988.473
	73.556.843	80.733.509	146.579.725

14. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Revenus loyers	316.424	293.245	601.121
Production immobilisée	590	1.480	5.692
Cessions ALUMINE	111.300	0	79.500
Cessions Divers	0	330	330
Remboursements divers	73.637	73.687	141.715
Produit sur déchargement SPATH et ALF3	87.407	263.661	384.372
Reprise de provision pour affaire pollution	184.180	89.719	182.651
Reprise de provisions sur stock pièces de rechange	0	31.158	30.992
Reprise de provisions sur stock matières premières	145.343	0	0
Reprise de provisions sur stock Produits finis	122.946	0	0
Reprise de provision pour indemnité de départ à la retraite	67.740	182.287	292.717
Reprise de provision pour risques et charges	2.233	0	0
Reprise de provision pour prime d'encouragement	1.200.000	0	0
Quote-part des subventions inscrites au résultat de l'exercice	125.467	130.708	261.416
Jeton de présence	0	4.500	4.500
Subvention reçue sur formation	3.751	3950	3.950
Produits liés à une modification comptable	27	0	0
	2.441.045	1.074.725	1.988.956

15. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Charges de personnel et frais non inclus au cout de production	194.984	0	5.972.802
Provision pour risque de pollution	269.077	218.328	414.851
Provisions sur stocks	120.538	168.558	189.150
Provisions pour départ à la retraite	370.533	425.556	770.278
Provisions pour risques sociaux	721.330	0	0
Provisions pour risques et charges	0	6.298	9.447
Cout d'alumine vendu	143.296	0	102.354
CSS	297.079	158.593	81.600
Charges liées à des modifications comptables	(122.847)	(28.158)	(45.705)
Dons et aides	87.907	203.406	227.406
Jetons de présence	182.500	147.500	305.000
Taxes sur CA à l'export	73.556	80.718	146.553
Indemnités pour départ à la retraite	17.720	172.719	245.964
Autres charges d'exploitation	856.808	827.713	1.114.014
	3.212.481	2.381.231	9.533.714

16. CHARGES FINANCIERES NETTES.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Charges d'intérêts	-	-58.796	-230.213
Pertes de change	-441.589	-1.902.550	-3.117.238
Provisions sur actions	-584.704	-7.371	-17.096
Reprise sur provisions sur actions	0	9.808	100.530
Charge financières liée à la modification comptable	55	0	0
Gains de change	1.056.976	1.251.379	2.221.735
	30.738	-707.530	-1.042.282

17. PRODUITS DES PLACEMENTS.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Placements	307.694	214.423	214.423
Autres produits financiers	1.211	2.725	4.850
Dividendes	7.662.027	6.834.681	6.904.381
	7.970.932	7.051.829	7.123.653

18. AUTRES GAINS ORDINAIRES.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	<u>30/06/2024</u>	<u>30/06/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Gains sur abandon de dettes	0	128.777	128.777
Autres gains ordinaires	9.300	0	0
Revenus des comptes courants	41.054	62.348	145.937
	50.354	191.125	274.714

19. LE RESULTAT NET.

Désignation	<u>30/06/2024</u>	<u>30/06/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Marge brute	16.337.467	11.612.254	19.090.748
Résultat d'exploitation	10.015.495	4.447.644	1.372.477
Produits de placement	7.970.932	7.051.829	7.123.653
Résultat avant impôts	18.067.519	10.983.068	7.728.562
Impôts sur les bénéfices	(1.485.393)	(792.967)	(408.002)
Résultat net	16.582.126	10.190.101	7.320.560

20. FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION

Le flux de trésorerie provenant de l'exploitation et qui s'élève au 30/06/2024 à 22 232 712 DT résultant de :

<i>1) Encaissements :</i>	<u>30/06/2024</u>	<u>30/06/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
- encaissements auprès des clients	69 355 806	72 716 070	146 043 664
- encaissement reçu des débiteurs divers (autres)	888 300	1 119 485	1 761 738
<i>2) Décaissements :</i>			
Sommes versées aux fournisseurs	-39 077 910	-90 814 438	-128 900 013
Sommes versées au personnel	-8 873 305	-9 636 990	-17 283 333
Charges financières	0	-67 885	-230 213
Impôts sur les bénéfices	-60 179	-5 582 084	-8 607 251
<i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i>	<u>22 232 712</u>	<u>-32 265 842</u>	<u>-7 215 408</u>

21. FLUX DE TRESORERIE LIES AUX INVESTISSEMENTS

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissements s'élèvent à 7 192 742 DT au 30/06/2024. Ce montant correspond au solde des encaissements et décaissements se rapportant aux activités d'investissements au cours de l'exercice et se détaille comme suit :

<i>1) Encaissements</i>	<u>30/06/2024</u>	<u>30/06/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Flux de trésorerie provenant des produits de placement	7 836 778	7 014 455	7 265 829
<i>2) Décaissements</i>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations Corporelles et incorporelles	-639 536	-1 094 504	-2 301 408
Décaissements / acquisition d'immobilisations financières SICAV	0	-5 250 000	-5 250 000
	0	0	-317
Flux de trésorerie provenant des prêts personnels	-4 500	-209 300	-230 800
<i>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements</i>	<i>7 192 742</i>	<i>460 651</i>	<i>-516 696</i>

22. FLUX DE TRESORERIE LIES AU FINANCEMENT

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement s'élèvent à -2 079 DT au 30/06/2024 et se détaillent comme suit :

<i>1) Encaissements</i>	<u>30/06/2024</u>	<u>30/06/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Encaissements provenant des subventions	3 751	3 950	3 950
Encaissements provenant des emprunts	0	18 114 372	41 784 207
<i>2) Décaissements</i>			
Dividendes et autres distributions	-5 830	-2 702 760	-15 741 555
- Règlement des financements	0	-7 813 920	-41 784 207
<i>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</i>	<i>-2 079</i>	<i>7 601 642</i>	<i>-15 737 605</i>

23. INCIDENCES DES VARIATIONS DE TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

La fluctuation des cours des devises au cours du premier semestre a engendré des gains de change sur les comptes bancaires, de 383 177 DT.

24. LES PARTIES LIEES :

Les parties liées se présentent à la date du 30 JUIN 2024 comme suit :

LIBELLE	NBRE ACTIONS	POURCENTAGE
ARMICO	560 000	26,67%
MARHABA INTERNATIONAL	396 838	18,90%
MARHABA BEACH	360 368	17,16%
SOHOTO SALEM	101 360	4,83%
TOUR KHALEF	94 351	4,49%
SPDIT SICAF	67 646	3,22%
C.N.P.	58 835	2,80%
BEN NASR FRERES	75 999	3,62%
COMAR	24 036	1,14%
SAAD HADJ KHALIFA	48 572	2,31%
DRISS HICHEM	20 584	0,98%
MARHABA	23 355	1,11%
DIVERS	268 056	12,76%
Total	2 100 000	100,00%

25. ENGAGEMENTS.

Engagements de financement donnés

Aucun engagement de financement donné n'est constaté à la date de clôture des états financiers arrêtés au 30 juin 2024 et qui nécessite d'être porté en notes aux états financiers.

26. STATUT FISCAL.

La société I.C.F est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux du droit commun.

27. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE.

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'administration au cours de sa réunion du 26 juillet 2024. Par conséquent, ils ne reflètent, pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Aucun événement, entrant dans le cadre de la NCT 14 relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture, n'est survenu après la date de clôture des états financiers arrêtés au 30 juin 2024 et qui nécessite d'être porté en notes aux états financiers.

SOCIETE LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE

Etats financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2024

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société,

En application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers intermédiaires de la société « LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR S.A. » comprenant le bilan établi au 30 juin 2024, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître des capitaux propres totalisant 118 609 678 dinars tunisiens y compris le bénéfice de la période s'élevant à 16 582 126 dinars tunisiens.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes d'audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR S.A. » arrêtée au 30 juin 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Tunis, le 20/08/2024

P/ Cabinet MOORE AR Tunisia
Khaled REKIK

P/ Cabinet Walid MOUSSA
Walid MOUSSA

BTK SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2024
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30 JUIN 2024

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société BTK SICAV pour la période allant du 1^{er} avril au 30 Juin 2024, tels qu'annexés au présent rapport.

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société BTK SICAV, comprenant le bilan au 30 Juin 2024, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers trimestriels.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société BTK SICAV arrêtés au 30 juin 2024, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

- ✓ La note 2.2 des états financiers, décrit la nouvelle méthode adoptée par la société BTK SICAV pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant ce point.

Autres obligations légales et réglementaires

BTK SICAV a souscrit un certificat de dépôts de plus d'un an et « CDP 3 ans-23/11/2024 9.30% » et ce, contrairement aux dispositions de l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 qui prévoit que les valeurs mobilières négociables sur les marchés relevant de la Banque Centrale de Tunisie sont des titres de créance à court terme.

Le Commissaire Aux Comptes :
La Générale d'Audit et Conseil – GAC
Selma LANGAR

BILAN
Arrêté au 30/06/2024
(Unité : En Dinars)

Notes	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	
<u>ACTIF</u>				
AC 1 - Portefeuille - titres	3.1	31 166 226,103	16 928 583,623	23 198 930,849
a - Actions et Valeurs assimilées		303 807,150	0,000	0,000
b - Obligations et Valeurs assimilées		30 862 418,953	16 928 583,623	23 198 930,849
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités	3.3	16 758 844,494	10 297 300,360	14 981 761,047
a - Placements monétaires		16 531 500,787	9 533 828,961	14 466 661,410
b - Disponibilités		227 343,707	763 471,399	515 099,637
AC 3 - Créances d'exploitation		52,360	131,110	131,110
Autres débiteurs		52,360	131,110	131,110
TOTAL ACTIF		47 925 122,957	27 226 015,093	38 180 823,006
<u>PASSIF</u>				
PA1- OPERATEURS CREDITEURS	3.5	64 665,554	38 170,010	52 050,555
PA2- AUTRES CREDITEURS	3.5	24 269,418	22 630,343	33 172,243
DIVERS				
TOTAL PASSIF		88 934,972	60 800,353	85 222,798
<u>ACTIF NET</u>				
CP 1 -Capital	3.7	41 156 550,378	24 957 577,406	35 061 484,350
CP2- SOMMES CAPITALISABLES	3.8	6 679 637,607	2 207 637,334	3 034 115,858
Sommes capitalisables des exercices antérieurs*		5 063 059,907	1 403 701,771	768 686,268
Sommes capitalisables de la période		1 616 577,700	803 935,563	2 265 429,590
ACTIF NET		47 836 187,985	27 165 214,740	38 095 600,208
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF		47 925 122,957	27 226 015,093	38 180 823,006

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mars 2022, a décidé de changer la dénomination de la SICAV de « Univers Obligations SICAV » en « BTK SICAV » de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation.

ETAT DE RESULTAT
De la période du 01 avril au 30 Juin 2024
(Unité : en Dinars)

Notes		Du 01/04/2024 au 30/06/2024	Du 01/01/2024 au 30/06/2024	Du 01/04/2023 au 30/06/2023	Du 01/01/2023 au 30/06/2023	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3.2	543951,214	996 655,291	293 734,257	556 494,597	1 234 757,248
a - Dividendes		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
b - Revenus des obligations et valeurs assimilés		543951,214	996 655,291	293 734,257	556 494,597	1 234 757,248
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3.4	372 298,058	697 253,274	178 686,130	271 760,580	744 971,840
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		916 249,272	1 693 908,565	472 420,387	828 255,177	1 979 729,088
CH1- CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	3.6	-63 675,571	-120 830,459	-37 189,873	-66 638,138	-156 993,495
REVENU NET DES PLACEMENTS		852 573,701	1 573 078,106	435 230,514	761 617,039	1 822 735,593
PR3- AUTRES PRODUITS		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
CH3-AUTRES CHARGES	3.6	-19 483,817	-37 831,940	-13 471,239	-25 176,074	-59 890,602
RESULTAT D'EXPLOITATION		833 089,884	1 535 246,166	421 759,275	736 440,965	1 762 844,991
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>	3.8	27 348,638	81 331,534	-20 901,851	67 494,598	502 584,599
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE(*)		860 438,522	1 616 577,700	400 857,424	803 935,563	2 265 429,590
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-27 348,638	-81 331,534	20 901,851	-67 494,598	-502 584,599
* Variation des +/- values potentielles sur titres		2 240,444	2 258,774	0,066	0,066	12,287
* +/- values réalisées sur cession des titres		0,000	-12,287	0,000	0,000	-0,650
* Frais de négociation des titres		0,000	0,000	-52,076	-52,076	-52,076
RESULTAT NET DE LA PERIODE		835 330,328	1 537 492,653	421 707,265	736 388,955	1 762 804,552

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
De la période du 01 avril au 30 Juin 2024
(Unité : en Dinars)

	DU 01/04/2024 AU 30/06/2024	DU 01/01/2024 AU 30/06/2024	DU 01/04/2023 AU 30/06/2023	DU 01/01/2023 AU 30/06/2023	DU 01/01/2023 AU 31/12/2023
AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation					
a - Résultat d'exploitation	833 089,884	1 535 246,166	421 759,275	736 440,965	1 762 844,991
b - Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	2 240,444	2 258,774	0,066	0,066	12,287
c - +/- valeurs réalisées sur cession de titres	0,000	-12,287	0,000	0,000	-0,650
d - Frais de négociation de titres	0,000	0,000	-52,076	-52,076	-52,076
AN 2 - Distribution des dividendes (*)	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
AN 3 - Transaction sur le capital	1 249 973,884	8 203 095,124	-1 201 899,177	5 034 412,642	14 938 382,513
a - Souscriptions	10 001 967,007	26 852 482,875	3 817 212,313	13 033 280,759	35 830 620,080
* Capital	8 966 853,234	24 343 623,628	3 528 028,224	12 153 236,760	32 809 762,476
* Régularisation des sommes non distribuables	-291 212,199	-790 625,436	-3,639	11,195	-48,940
* Régularisation des sommes capitalisables	1 326 325,972	3 299 484,683	289 187,728	880 032,804	3 020 906,544
b - Rachats	-8 751 993,123	-18 649 387,751	-5 019 111,490	-7 998 868,117	-20 892 237,567
* Capital	-7 841 602,336	-16 868 812,198	-4 646 130,192	-7 450 803,792	-19 142 629,884
* Régularisation des sommes non distribuables	254 648,470	547 854,407	-5,851	-7,030	27,994
* Régularisation des sommes capitalisables	-1 165 039,257	-2 328 429,960	-372 975,447	-548 057,295	-1 749 635,677
VARIATION DE L'ACTIF NET	2 085 304,212	9 740 587,777	-780 191,912	5 770 801,597	16 701 187,065
AN 4 - Actif Net					
a - En début de période	45 750 883,773	38 095 600,208	27 945 406,652	21 394 413,143	21 394 413,143
b - En fin de période	47 836 502,985	47 836 187,985	27 165 214,740	27 165 214,740	38 095 600,208
AN 5 - Nombre de parts					
a - En début de période	382846	324144	249 166	193 548	193 548
b - En fin de période	393 249	393 249	238 482	238 482	324 144
VALEUR LIQUIDATIVE	121,644	121,644	113,909	113,909	117,527
AN 6 TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	7,21%	7,04%	6,27%	6,15%	6,34%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtés au 30 Juin 2024
(Unité en Dinars Tunisiens)

1- CREATION ET ACTIVITE

« BTK SICAV » initialement dénommée « Univers Obligations SICAV » est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire créée le 7 Avril 2000. Il s'agit d'un OPCVM de capitalisation régi par les dispositions de la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001. La société a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Elle a reçu le visa du Conseil du Marché Financier en date du 14 Septembre 2000. BTK SICAV, a obtenu l'agrément du CMF n°01-2022 du 24 février 2022 pour le changement de sa dénomination ».

Suivant procès-verbal, enregistré en date du 31 mars 2022 à la Recette des Finances –Rue Ghandi–Tunis et dont une copie a été déposée au Registre National des Entreprises en date du 24 mai 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire de « UNIVERS OBLIGATIONS SICAV », tenue en date du 15 mars 2022, a décidé de changer la dénomination sociale de la SICAV de « UNIVERS OBLIGATIONS SICAV » en « BTK SICAV » et de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation.

La gestion de la SICAV est confiée à la Société « BTK Conseil ».

Le dépositaire exclusif des actifs de la SICAV est la Banque « BTK ».

2- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers arrêtés au 30 Juin 2024 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Principes comptables appliqués :

Les états financiers inclus dans la situation trimestrielle sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété à leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2. Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;

- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30/06/2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société BTK SICAV figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société BTK SICAV ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « JUILLET2032 ».

2.3. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués à leur valeur liquidative en date d'arrêté.

La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2.4. Evaluation des placements monétaires :

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.5. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'acquisition du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'acquisition des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.6. Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

3- NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1. Note sur le portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2024 à **31 166 226,103**dinars contre **16 928 583,623**dinars au 30/06/2023 et se détaille ainsi :

Obligations de sociétés

Code ISIN	Obligations de sociétés	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 30/06/2024	% de l'Actif Net
TN0003400348	AB SUB 2009/A TF	5000	33 100,000	34 184,000	0,071
TN0003400355	AB SUB 2009/B TV	5000	33 100,000	34 856,000	0,073
TN0003400405	AMEN BANK SUB 2010 TV	10000	132 900,000	140 724,000	0,294
TN0003400405	AMEN BANK SUB 2010 TV	10000	132 900,000	140 724,000	0,294
TNL8PGUB9C93	AMEN BANK SUB 2023-2 CA TV	5000	500 000,000	527 028,000	1,102
TNDE9EH7SA12	AMEN BANK SUB 2023-2 CA TF	5000	500 000,000	526 800,000	1,101
TN0003600509	ATB 2007/1 C D TMM+2%	8000	256 000,000	258 073,600	0,539
TN0003600582	ATB SUB 2009 B LB2 TF	10000	333 000,000	334 808,000	0,700
TN0PID0RGAE6	BH BANK SUB 2021-2 TF	5000	500 000,000	525 460,000	1,098
TN0PID0RGAE6	BH BANK SUB 2021-2 TF	9000	900 000,000	945 828,000	1,977
TN0001300623	BTE 2011 09022032 6.25	5000	200 000,000	203 908,000	0,426
TN0001300623	BTE 2011 09022032 6.25	5000	200 000,000	203 908,000	0,426
TNY1F6BOX6F5	CIL 2023-1 TF 10.55%	5000	400 000,000	401 480,000	0,839
TNWYE1PN6WF5	EO ATL 2023-2	5000	500 000,000	530 852,000	1,110
TNIKWGWIVBC	EO ATL 2024-1	10000	1 000 000,000	1 009 712,000	2,111
TNCYYRNQ4UA6	ENDA TAMWEEL 2024-1	20000	2 000 000,000	2 022 408,767	4,228
TNL7VQZVHR54	HL 2023-01 TF	10000	800 000,000	818 096,000	1,710
TNAQSF8ZD1W1	HL 2024-1 CA TF	10000	1 000 000,000	1 015 480,000	2,123
TN0002601045	STB 2010/1 B TF 5.3 23032025	10000	66 200,000	66 968,000	0,140
TN99P72UERY9	TLF 2023-1 TF 10.55%	5000	400 000,000	406 012,000	0,849
TNMCJHUZPRD0	TLF 2023-2 TF 10.70%	10000	1 000 000,000	1 040 928,000	2,176
TN0003900230	UIB 2009/1	5000	33 110,650	34 502,812	0,072
	Total		10 920 310,650	11 222 741,179	23,461

Code ISIN	Emprunts d'Etat	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 30/06/2024	% de l'Actif Net
TNYZO6UGUZ33	EMP NAT 2021 T3 CB TF	50000	5 000 000,000	5 218 320,000	10,909
TN5QHxz8T348	EMP NAT 2021 T3 CB TV	20000	2 000 000,000	2 104 544,000	4,399
TNQVHB5WZ2K2	EMP NAT 2022 T2 CB TF	35000	3 500 000,000	3 509 324,000	7,336
TN6DQ00JBLT7	EMP NAT 2023 T1 CB TV	5000	500 000,000	514 364,000	1,075

TNMCPXLL1EE2	EMP NAT 2023 T4 CB TV	20000	2 000 000,000	2 088 096,000	4,365
TNBSXXEKBF8	EMP NAT 2023 T4 CC TF	20000	2 000 000,000	2 090 032,000	4,369
TN85TI1TIY25	EMP NAT 2024 T1 CC TV	20000	2 000 000,000	2 059 504,000	4,305
TN5WI26K4ER0	EMP NAT 2024 T2 CC TF	20000	2 000 000,000	2 020 496,000	4,224
TNCR2TMAK1K8	EMP NAT 2023 T2 CB TF	350	34 650,000	34 997,774	0,073
	Total	190 350	19 034 650,000	19 639 677,774	41,056

Titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier

Titres OPCVM

Titres des OPCVM	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 30/06/2024	% de l'Actif Net
FCP AFC AMANETT	2850	301 572,750	303 807,150	0,635
Total	2 850	301 572,750	303 807,150	0,635

Les entrées en portefeuille-titres du 01/04/2024 au 30/06/2024

Désignation	Date	Quantité	Coût d'acquisition
Titres des OPCVM		2 850	301 572,750
ACHAT 2850 FCP AFC AMANETT	24/05/2024	2 850	301 572,750
Obligations des Sociétés		20 000	2 000 000
ACHAT 20 000 ENDA TAMWEEL	14/05/2024	20 000	2 000 000,000
Titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier		20 000	2 000 000,000
ACHAT OBLIGATION 20 000 EMP NAT 2024 T2 CC TF	15/05/2024	20 000	2 000 000,000
TOTAL			4 301 572,750

Les sorties du portefeuille-titres du 01/04/2024 au 30/06/2024

Désignation	Date	Coût d'acquisition	prix de cession /remboursement	Plus ou moins-values réalisée
Obligations des sociétés		431 100,000	431 100,000	0,000
REMBOURSEMENT 20000 BNA SUB 2009	07/04/2024	132 400,000	132 400,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 TLF 2023-1	27/04/2024	100 000,000	100 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 10000 ATB SUB 2009 B LB2 TF	20/05/2024	66 700,000	66 700,000	0,000
REMBOURSEMENT 8000 ATB 2007/1 C D TMM+2%	25/05/2024	32 000,000	32 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 CIL 2023-1 TF	15/06/2024	100 000,000	100 000,000	0,000
TOTAL		431 100,000	431 100,000	0,000

3.2. Note sur les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **543951,214** dinars pour la période du 1^{er} Avril au 30 Juin 2024 et se détaillent ainsi :

Revenus du portefeuille titres	du 01/04/2024 au 30/06/2024	du 01/01/2024 au 30/06/2024	du 01/04/2023 au 30/06/2023	du 01/01/2023 au 30/06/2023	du 01/01/2023 au 31/12/2023
Revenus des obligations					
- Intérêts	543951,214	996 655,291	293 734,257	556 494,597	1 225 571,860
Revenus des titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier					
- Intérêts	0,000	0,000	0,00	0,000	9185,388
TOTAL	543951,214	996 655,291	293 734,257	556 494,597	1 234 757,248

3.3. Note sur les placements monétaires et les disponibilités :

Les montants placés sur le marché monétaire et les avoirs disponibles s'élèvent au 30/06/2024 à **16 531 500,787** Dinars et se détaillent comme suit :

➤ **Les placements monétaires :**

Code ISIN	Désignation du titre	Emetteur	Taux	Cout d'acquisition	Valeur au 30/06/2024	% de L'Actif Net
	Certificats de dépôt			9 409 627,120	9 470 350,779	35,584
TNDFJOPYCEQ9	CDP AMEN BANK 10J- 9.47%	Amen Bank	9,47%	1 995 802,154	1 997 061,508	4,175
TNOCWV6O7OD8	CDP BNA 10J- 07/07/2024	BNA	8,97%	1 996 023,242	1 997 613,945	4,176
TNJ2R0M2TZU0	CDP BNA 10J- 01/07/2024	BNA	8,97%	2 495 029,053	2 500 000,000	5,226
TNSTB88ATLA6	CDP BTK LEASING06/02/2025	BTK Leasing	10,23%	925 755,239	954 628,201	1,996
TN2S0HMVT934	CDP TSB 10J- 07/07/2024	TSB	8,97%	1 497 017,432	1 498 210,459	3,132
TN0CY416OP13	CDP BTK Leasing 3 ANS Taux 9.3%	BTK Leasing	9,30%	500 000,000	522 836,666	1,093
	Créances sur opérations de pension livrées			4 997 831,837	5 045 814,993	5,239
	PENS LIVREE BNA 14 JS	BNA	9,50%	1 499 544,524	1 501 523,090	3,139
	PENS LIVREE BNA 21 JS	BNA	9,50%	999 284,351	1 004 558,352	2,1
	PENS LIVREE BNA 25 JS 9.5	BNA	9,50%	499 365,412	501 737,398	1,049
	PENS LIVREE TSB 90JS 9.46	TSB	9,46%	1 999 637,550	2 037 996,153	4,26
	Placement à Terme			2 000 000,000	2 015 335,014	0
	PLT BTK 2MD 8.97% 23/08/2	BTK	8,97%	2 000 000,000	2 015 335,014	4,213
	Total des placements monétaires			11 409 627,120	16 531 500,786	35,584

➤ **Les disponibilités :**

Disponibilités	30/06/2024	% de L'Actif Net
Avoirs en Banque	223 723,979	0,47
Intérêts courus sur comptes bancaires	3 619,728	0,01
Total des disponibilités	227 343,707	0,475

3.4. Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires et la rémunération du compte de dépôt durant la période du 01/04/2024 au 30/06/2024 s'élèvent à **372 298,058**dinars et se détaillent comme suit :

Revenus des placements monétaires	du 01/04/2024 au 30/06/2024	du 01/01/2024 au 30/06/2024	du 01/04/2023 au 30/06/2023	du 01/01/2023 au 30/06/2023	du 01/01/2023 au 31/12/2023
Rémunération du compte de dépôt	2 685,046	8 132,418	2 420,716	6 725,037	17 575,981
Revenus des Certificats de Dépôt	81 310,929	224 831,995	164 127,332	226 462,611	600 248,591
Revenus des Placements à terme	34 841,520	101 243,617	12 138,082	38 572,932	115 936,000
Revenus prises en pension	253 460,563	363 045,244	0,000	0,000	11 211,268
TOTAL	372 298,058	697 253,274	178 686,130	271 760,580	744 971,840

3.5. Notes sur le passif :

Le total des passifs exigibles s'élève au 30/06/2024 à **88 934,972** dinars et se détaille ainsi:

Désignation	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2022
Opérateurs Crédeurs	64 665,554	38 170,010	52 050,555
Gestionnaire	62 785,500	36 299,802	48380,643
Dépositaire	1 880,054	1 870,208	3669,912
Autres Crédeurs Divers	24 269,418	22 630,343	33 172,243
Commissaire aux comptes	8 350,823	8 247,602	15803,239
Etat Impôts et Taxes	773,236	817,514	566,05
Conseil du Marché Financier	3 926,736	2 236,619	3235,123
Contribution Sociale de Solidarité*	214,261	329,770	399,921
Publications diverses	1 531,616	1 526,092	3695,164
Dividendes à payer	9 472,746	9 472,746	9472,746
TOTAL	88 934,972	60 800,353	85 222,798

3.6. Notes sur les charges :

Nature des charges	du 01/04/2024 au 30/06/2024	du 01/01/2024 au 30/06/2024	du 01/04/2023 au 30/06/2023	du 01/01/2023 au 30/06/2023	du 01/01/2023 au 31/12/2023
Charges de gestion des placements	63 675,571	120 830,459	37 189,873	66 638,138	156 993,500
Commission de gestion	62 785,500	119 050,317	36 299,802	64 867,777	153 423,430
Commission de dépôt	890,071	1 780,142	890,071	1 770,361	3 570,070

Autres Charges	19 483,817	37 831,940	13 471,239	25 176,074	59 890,602
Honoraires du commissaire aux comptes	3 575,972	6 827,584	3 380,741	6 724,331	14 279,970
Redevances CMF sur les OPCVM	11 724,470	22 231,293	6 778,569	12 113,316	28 650,060
Taxes Collectivités Locales et timbres fiscaux	2 293,176	4 215,580	1 186,393	2 071,874	7 449,960
Frais d'actes, d'enregistrements et de publications	2 073,799	4 185,394	2 060,877	4 137,345	8 904,010
Frais Bancaires	124,581	157,749	0,595	1,784	9,030
Contribution Sociale de Solidarité	-308,181*	214,340	64,064	127,424	597,580
TOTAL	83 159,388	158 662,399	50 661,112	91 814,212	216 884,100

* Suite au paiement de la contribution, l'écriture à été passée au crédit de compte charge au lieu de compte passif. Un reclassement à été effectué le 23/04/2024.

3.7. Notes sur le capital :

Les mouvements sur le capital pour la période du 1^{er} Avril au 30 Juin 2024 se détaillent ainsi :

Capital au 31/03/2024	
Montant	41 411 044,882
Nombre de titres	382 846
Nombre d'actionnaires	681
Souscriptions réalisées	
	8 675 641,035
Montant	8 966 853,234
Régularisation des sommes non distribuables	-291 212,199
Nombre de titres émis	82 899
Nombre d'actionnaires nouveaux	33
Rachats effectués	
	-7 586 953,866
Montant	-7 841 602,336
Régularisation des sommes non distribuables	254 648,470
Nombre de titres rachetés	-72 496
Nombre d'actionnaires sortants	-78
Capital au 30/06/2024	
	41 156 550,378
Montant	42 536 295,780
Plus ou moins-values réalisées sur cession des titres	-12,287
Variation des Plus ou moins-values potentielles sur titres	2 258,774
Frais de négociation de titres	0,000
Régularisation des sommes non distribuables	-242 771,029
Sommes capitalisables des exercices antérieurs	-1 139 220,860
Modification comptable	0,000
Nombre de titres	393 249
Nombre d'actionnaires	636

3.8. Note sur les sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables correspondent aux résultats capitalisables de la période et des exercices antérieurs augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions. Elles se présentent comme suit :

	Du 01/01/2024 au 30/06/2024	Du 01/01/2023 au 30/06/2023	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
Résultats capitalisables de la période	1 535 246,166	736 440,965	1 762 844,991
Régularisations de la période	81 331,534	67 494,598	502 584,599
Sommes capitalisables de la période	1 616 577,700	803 935,563	2 265 429,590
Sommes capitalisables des exercices antérieurs	5 063 059,907	1 403 701,771	768 686,268
Sommes capitalisables (*)	6 679 637,607	2 207 637,334	3 034 115,858

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mars 2022, a décidé de changer la dénomination de la SICAV de « Univers Obligations SICAV » en « BTK SICAV » de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation.

4. Autres informations

4.1. Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société BTK SICAV est confiée à la BTK Conseil Intermédiaire en Bourse. Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société.

La commission de gestion est de 0,45% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

4.2. Rémunération du dépositaire

La BTK assure les fonctions de dépositaire des avoirs de la société BTK SICAV. Elle est chargée à ce titre :

- de la conservation des titres de la société BTK SICAV.
- de l'encaissement des coupons échus des titres revenant à la société BTK SICAV.

En contrepartie de ses services, La BTK perçoit une rémunération annuelle forfaitaire égale à 3 000 dinars HT payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

4.3. Honoraires du Commissaire aux Comptes

Les honoraires du Commissaire aux Comptes sont à la charge de la BTK SICAV. Les frais pris en charge aux titres du deuxième trimestre 2024 sont de 3 575,972 dinars TTC.

4.4 Redevance CMF sur les OPCVM

La redevance perçue par le Conseil du Marché Financier sur BTK SICAV est fixée à 1/365 de 0,1% de l'actif net, arrêté quotidiennement.

La redevance acquittée par BTK SICAV au profit du CMF est calculée sur la base de l'actif net constaté lors de l'établissement de chaque valeur liquidative. L'actif net utilisé est celui calculé avant provisionnement des redevances dues au CMF de la journée.

Le montant de cette redevance est versé au CMF par le gestionnaire de la SICAV, et ce, au plus tard le dernier jour ouvrable de la première quinzaine du mois suivant.

4.5. Etat Impôts et Taxes

Ce poste représente :

- la TCL sur les revenus bruts de la SICAV ;
- les droits de timbres.

4.6. Frais d'actes, d'enregistrements et de publications :

Il s'agit des frais d'enregistrements, de publications et d'insertions au Journal Officiel des documents des assemblées générales et des conseils d'administration.

4.7. Frais bancaires :

Il s'agit des frais sur encaissement chèque et les frais des placements monétaires.

SICAV TRESOR
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2024
RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS AU 30 JUIN 2024

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Conseil d'Administration, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV TRESOR pour la période allant du 1er Janvier au 30 Juin 2024, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de **180 601 044** dinars, un actif net de **180 358 678** dinars et un bénéfice de la période de **5 616 823** dinars.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société SICAV TRESOR, comprenant le bilan au 30 Juin 2024, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendons compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société SICAV TRESOR arrêtés au 30 Juin 2024, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

- La note 3.2 des états financiers décrit la nouvelle méthode adoptée par la société SICAV TRESOR pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant ce point.

Le Commissaire aux Comptes :

LEJ AUDIT

Bessem JEDDOU

Tunis, le 31 Juillet 2024

SICAV TRESOR

BILANS COMPARES		NOTE	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
			Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
ACTIF					
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	107 145 068	94 714 636	107 266 563
AC1-A	OBLIGATIONS DE SOCIETES		22 926 906	24 884 538	28 633 040
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		78 759 694	64 285 079	72 447 008
AC1-C	AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		5 458 468	5 545 019	6 186 515
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	73 450 562	69 491 125	57 307 215
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		47 167 817	51 535 589	46 220 917
AC2-B	DISPONIBILITES		26 282 745	17 955 536	11 086 299
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION		5 414	0	0
TOTAL ACTIF			180 601 044	164 205 761	164 573 778
PASSIF					
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	210 085	354 085	124 686
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	32 281	62 815	107 528
TOTAL PASSIF			242 366	416 900	232 213
ACTIF NET			180 358 678	163 788 861	164 341 564
CP1	CAPITAL	CP1	174 224 124	158 097 499	153 405 136
CP2	SOMMES DISTRIBUABLES	CP2	6 134 553	5 691 362	10 936 429
CP2-A	SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANT.		1 419	314	304
CP2-B	RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		5 707 418	5 336 300	11 121 677
CP2-C	REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		425 716	354 749	-185 552
CP2-D	RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE CLOS		0	0	0
CP2-E	REGUL DU RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE CLOS		0	0	0
ACTIF NET			180 358 678	163 788 861	164 341 564
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			180 601 044	164 205 761	164 573 778

SICAV TRESOR

ETATS DE RESULTAT COMPARES		Note	Du	Du	Du	Du	Du
			01.04.2024 au 30.06.2024	01.01.2024 au 30.06.2024	01.04.2023 au 30.06.2023	01.01.2023 au 30.06.2023	01.01.2023 au 31.12.2023
			Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	2 134 634	3 990 663	1 865 120	3 396 045	6 838 003
PR1-A	REVENUS DES OBLIGATIONS DE SOCIETES		699 402	1 192 036	475 997	907 066	1 907 984
PR1-B	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		1 149 293	2 512 686	1 139 181	2 239 036	4 680 077
PR1-C	REVENUS DES AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		285 940	285 940	249 943	249 943	249 943
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	1 284 006	2 695 064	1 399 765	2 445 836	5 585 582
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR A COURT TERME		0	0	0	0	0
PR2-B	REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		480 903	901 923	484 517	1 018 539	1 814 563
PR2-C	REVENUS DES AUTRES PLACEMENTS (DEPOT A TERME)		0	0	0	0	0
PR2-D	REVENUS DES PRISES EN PENSION LIVREES		803 103	1 793 141	915 248	1 427 297	3 771 020
REVENUS DES PLACEMENTS			3 418 640	6 685 727	3 264 885	5 841 881	12 423 585
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-421 412	-849 930	-204 651	-388 429	-1 051 304
REVENU NET DES PLACEMENTS			2 997 228	5 835 797	3 060 235	5 453 452	11 372 281
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-65 816	-128 379	-62 525	-117 152	-250 604
RESULTAT D'EXPLOITATION			2 931 412	5 707 418	2 997 709	5 336 300	11 121 677
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		380 728	425 716	294 757	354 749	-185 552
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE			3 312 140	6 133 134	3 292 467	5 691 049	10 936 125
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		-380 728	-425 716	-294 757	-354 749	185 552
PR4-B	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		-210 457	-167 165	-158 123	-80 803	58 625
PR4-C	+/- VAL.REAL./CESSION DE TITRES		26 234	76 569	31	17 830	57 803
PR4-D	FRAIS DE NEGOCIATION DE TITRES		0	0	0	0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE			2 747 189	5 616 823	2 839 617	5 273 327	11 238 105

SICAV TRESOR ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET DE LA PERIODE DU 01-01-2024 AU 31-03-2024

DESIGNATION	Du	Du	Du	Du	Du
	01.04.2024 au 30.06.2024	01.01.2024 au 30.06.2024	01.04.2023 au 30.06.2023	01.01.2023 au 30.06.2023	01.01.2023 au 31.12.2023
	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
AN1 VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPL	2 747 189	5 616 823	2 839 616	5 273 326	11 238 105
AN1-A RESULTAT D'EXPLOITATION	2 931 412	5 707 418	2 997 709	5 336 300	11 121 677
AN1-B VARIATION DES +/-VAL POT.SUR TITRES	-210 457	-167 165	-158 123	-80 803	58 625
AN1-C +/-VAL REAL.SUR CESSION DES TITRES	26 234	76 569	30	17 830	57 803
AN1-D FRAIS DE NEGOCIATION DE TITRES	0	0	0	0	0
AN2 DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	-10 935 007	0	-8 956 731	-8 956 731	-8 956 731
AN3 TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	10 681 214	21 335 297	15 784 784	24 489 225	19 077 150
SOUSCRIPTIONS	85 551 710	142 418 483	88 173 065	128 292 301	216 371 976
AN3-A CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	82 858 500	136 224 400	84 960 000	123 111 700	207 834 100
AN3-B REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(S)	-1 030 029	-1 665 995	-1 090 571	-1 574 842	-2 658 930
AN3-C REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(S)	1 392 820	5 150 750	1 851 968	3 993 520	3 993 685
AN3-D REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX. EN COURS(S)	2 330 419	2 709 327	2 451 667	2 761 924	7 203 121
RACHATS	-74 870 496	-121 083 185	-72 388 280	-103 803 076	-197 294 826
AN3-F CAPITAL (RACHATS)	-71 703 600	-115 045 100	-70 085 700	-99 952 600	-189 601 200
AN3-G REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(R)	881 517	1 396 279	908 544	1 287 423	2 425 945
AN3-H REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(R)	-2 098 721	-5 150 753	-1 054 214	-2 730 723	-2 730 899
AN3-I REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX EN COURS.(R)	-1 949 692	-2 283 611	-2 156 910	-2 407 175	-7 388 672
VARIATION DE L'ACTIF NET	2 493 397	16 017 113	9 667 669	20 805 820	21 358 524
AN4 ACTIF NET					
AN4-A DEBUT DE PERIODE	177 865 281	164 341 564	154 121 192	142 983 041	142 983 041
AN4-B FIN DE PERIODE	180 358 678	180 358 678	163 788 861	163 788 861	164 341 564
AN5 NOMBRE D'ACTIONS					
AN5-A DEBUT DE PERIODE	1 653 316	1 553 072	1 453 591	1 370 743	1 370 743
AN5-B FIN DE PERIODE	1 764 865	1 764 865	1 602 334	1 602 334	1 553 072
VALEUR LIQUIDATIVE					
A- DEBUT DE PERIODE	107,581	105,817	106,028	104,311	104,311
B- FIN DE PERIODE	102,194	102,194	102,219	102,219	105,817
AN6 TAUX DE RENDEMENT	1,54%	3,23%	1,670%	3,38%	6,83%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE SICAV TRESOR

PERIODE DU 01.04.2024 AU 30.06.2024

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES :

La SICAV TRESOR est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution régie par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a reçu l'agrément de Mr le Ministre des Finances en date du 29 octobre 1996.

La SICAV TRESOR a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV TRESOR bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

Tunisie Valeurs Asset Management (TVAM), société de gestion d'OPCVM, assure la gestion financière de la SICAV TRESOR ; la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) est le dépositaire de ses actifs.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30.06.2024 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

3-2 Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30/06/2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société SICAV TRESOR figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société SICAV TRESOR ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « JUILLET 2032 ».

3-3 Evaluation des autres placements :

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 30/06/2024, la différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

3-4 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 Note sur le portefeuille titres:

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30.06.2024	% de l'Actif Net
	AC1-A. Obligations de sociétés		22 244 772	22 926 906	12,71%
TN0001900836	BH 2009 C/A	70 000	532 000	550 694	0,31%
TN0003400330	AB SUBORDONNE 08 B	10 000	200 000	201 258	0,11%
TN0003400355	AMEN BANK SUB.2009 B	30 000	198 600	209 147	0,12%
TN0003400348	AMEN BANK SUB.2009 A	30 000	198 600	205 106	0,11%
TN0004620134	BTK 2009 CAT.C	40 000	264 808	271 215	0,15%
TN0004620134	BTK 2009 CAT.C	10 000	66 202	67 804	0,04%
TNMA55MMDD46	ATL 2023-1 CA TF	5 000	400 000	411 751	0,23%
TNR4CLXNS261	WIFAK BANK 2022-2 CA TF	4 000	320 000	330 831	0,18%
TN0003400405	AMEN BANK SUB 2010	40 000	531 600	562 911	0,31%
TN0003400405	AMEN BANK SUB 2010	10 000	132 900	140 728	0,08%
TN0003900248	UIB 2009/1 TR C	30 000	900 000	940 279	0,52%
TNDJUT047VF9	BIAT SUBORDONNE 2022-1 CF TV	50 000	5 009 000	5 043 781	2,80%
TN0002601029	STB 2008/2	200	1 319	1 342	0,00%
TN0002601029	STB 2008/2	2 000	13 186	13 424	0,01%
TN0000360049	ATB 2007/1 C C	20 000	300 000	302 368	0,17%
TN0S9Z110G78	BIAT SUBORDONNE 2022-1 CA TF	5 000	300 000	301 611	0,17%
TN0S9Z110G78	BIAT SUBORDONNE 2022-1 CA TF	5 000	300 000	301 611	0,17%
TNDE9EH7SA12	AMEN BANK SUB 2023-2 CA TF	10 000	1 000 000	1 053 600	0,58%
TNWE1PN6WF5	ATL 2023-2 CB TF	10 000	1 000 000	1 061 707	0,59%
TN0003600509	ATB 2007/1 D	1 000	31 757	32 017	0,02%
TN0003600509	ATB 2007/1 D	30 000	960 000	967 774	0,54%
TN99P72UERY9	TLF 2023-1 TF	10 000	800 000	812 024	0,45%
TN99P72UERY9	TLF 2023-1 TF	15 000	1 200 000	1 218 036	0,68%
TNR0O99VZUY8	TLF 2022-2 CA TV	6 000	480 000	508 608	0,28%
TN0003900230	UIB 2009/1 TR B	40 000	264 800	275 942	0,15%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASING 2022-1 CA TF	35 000	2 800 000	2 973 202	1,65%
TN0002601011	STB 2008/1 CD	50 000	1 800 000	1 818 515	1,01%
TN0003600640	ATB SUB 2017 CAT.A TV TMM+2.05	22 000	440 000	450 452	0,25%
TN8DSPQCBC06	ATL 2022-1 CA TF	10 000	800 000	845 115	0,47%
TNDE9EH7SA12	AMEN BANK SUB 2023-2 CA TV	10 000	1 000 000	1 054 053	0,58%
AC1-B. Emprunts d'Etat		0	74 800 000	78 759 694	43,67%
AC1-B.1 Bons du Trésor Assimilables		0	0	0	
Bons du Trésor Assimilables		0	0	0	
Variation d'estimation des +/- values du portefeuille BTA			0	0	
AC1-B.2 EMPRUNT NATIONAL			74 800 000	78 759 694	43,67%
TNYZO6UGUZ33	EMPRUNT NATIONAL T3 2022 CB TF	60 000	8 000 000	6 352 892	4,6%
TN0008000838	EMPRUNT NATIONAL 2021 CB TF	80 000	6 000 000	8 561 657	3,6%
TN7PM93UZP50	EMPRUNT NATIONAL T4 2022 CB TV	20 000	2 000 000	2 098 535	1,2%
TNBII1MJCEF6	EMPRUNT NATIONAL T4 2023 CB TF	50 000	5 000 000	5 222 312	2,9%
TNYZO6UGUZ33	EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CB TF	100 000	10 000 000	10 437 830	5,8%
TN5QHxz8T348	EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CB TV	50 000	5 000 000	5 262 076	2,9%
TNWRCVSYL730	EMPRUNT NATIONAL T4 2022 CB TF	30 000	3 000 000	3 138 450	1,7%
TN0008000895	EMPRUNT NATIONAL T2 2021 CB TF	180 000	18 000 000	19 069 308	10,6%
TNFOOWIRG8H7	EMPRUNT NATIONAL T2 2022 CB TV	30 000	3 000 000	3 008 706	1,7%
TNUWXR58DVH5	EMPRUNT NATIONAL T1 2024 CB TF	38 000	3 800 000	3 911 822	2,2%
TN0JN6PvvH38	EMPRUNT NATIONAL T3 2022 CB TV	60 000	6 000 000	6 384 407	3,5%

TNVE955M6R90	EMPRUNT NATIONAL T3 2023 CB TF	30 000	3 000 000	3 187 516	1,8%
TNRS9CVT3SJ7	EMPRUNT NATIONAL T3 2023 CB TV	20 000	2 000 000	2 124 181	1,2%
AC1-C. Autres valeurs (Titres OPCVM)			5 490 035	5 458 468	3,03%
TN9LYNLKMSY6	PLACEMENT OBLI.SICAV	42 500	4 527 738	4 462 075	2,47%
TNZ6GJEZYKP3	FCP GAT OBLIGATAIRE	950	962 298	996 393	0,55%
Total portefeuille titres			177 334 807	107 145 068	59,41%

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **3 990 663 Dinars** du 01.04.2024 au 30.06.2024, contre **1 865 121 Dinars** du 01.04.2023 au 30.06.2023 et se détaillant comme suit :

REVENUS	Du 01.04.2024 au 30.06.2024	Du 01.01.2024 au 30.06.2024	Du 01.04.2023 au 30.06.2023	Du 01.01.2023 au 30.06.2023	31/12/2023
Revenus des obligations de sociétés	1 192 036	699 402	475 997	907 066	1 907 984
Revenus des Emprunts d'Etats	2 512 686	1 149 293	1 139 181	2 239 036	4 680 077
Revenus des autres valeurs (TITRES OPCVM)	285 940	285 940	249 943	249 943	249 943
TOTAL	3 990 663	2 134 634	1 865 121	3 396 045	6 838 003

AC2- Note sur les placements monétaires et disponibilités :

AC2-A Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 30.06.2024, à **47 167 817 Dinars**, représentant dans sa totalité des placements en Bons du Trésor à Court Terme, en Certificats de Dépôt, en Dépôt à Terme et en pensions livrées. Il se détaille comme suit :

AC2-A-1 Certificats de dépôts :

Désignation	Emetteur	Taux	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2024	% de l'Actif Net
Certificats de dépôt			30 500 000	29 839 350	16,54%
CD 2MD 260J-02/05/2024	BNA	10.57%	2 000 000	1 911 256	1,06%
CD2 5MD 270J-03/05/2024	BNA	10.57%	2 500 000	2 383 324	1,32%
CD1 5MD 250J-29/05/2024	BNA	10.57%	1 500 000	1 428 123	0,79%
CD2 5MD 220J-03/06/2024	BNA	10.57%	2 500 000	2 393 270	1,33%
CD5 5MD 230J-04/06/2024	BNA	10.57%	5 500 000	5 252 498	2,91%
CD 7MD 10J-24/06/2024	QNB	9.97%	7 000 000	6 995 351	3,88%
CD1 5MD 10J-24/06/2024	BT	8.97%	1500000	1 499 104	0,83%
CD2 5MD 20J-27/06/2024	QNB	9.97%	2 500 000	2 491 177	1,38%
CD3 5MD 20J-27/06/2024	QNB	9.47%	3 500 000	3 488 265	1,93%
CD 1MD 10J-28/06/2024	QNB	9.47%	1 000 000	998 530	0,55%
CD 1MD 10J-28/06/2024	QNB	9.97%	1 000 000	998 452	0,55%

AC2-A-2 Créances sur opérations de pensions livrées :

Désignation	Taux	Banque	Date de	Coût d'acquisition	Valeur au 30.06.2024	% de l'Actif Net
			Jouissance			
Créances sur opérations de pensions livrées				16 999 061	17 328 467	9,61%
PPL -5,000M89J040424 020724 9,600%,BNA4871BTA12/33	9,60%	BNA	04/04/2024	4 999 994	5 117 327	2,84%
PPL -3,001M10J280624 080724 8,970%,BT3132BTA12/28C	8,97%	BT	28/06/2024	3 000 722	3 002 965	1,66%
PPL -1,999M77J170424 030724 9,600%,BNA1942BTA12/33	9,60%	BNA	17/04/2024	1 999 087	2 039 069	1,13%
PPL -6,999M91J010424 010724 9,600%,BNA6826BTA12/33	9,60%	BNA	01/04/2024	6 999 258	7 169 106	3,97%

AC2-B Disponibilités:

Le solde de ce poste s'élève au 30.06.2023, à **26 282 745 Dinars** et représente les avoirs en banque.

PR2 Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent du 01.04.2024 au 30.06.2024 à **1 284 006 Dinars**, contre **1 399 765 Dinars** du 01.04.2023 au 30.06.2023 et se détaillent comme suit :

REVENUS	Du 01.04.2024 au 30.06.2024	Du 01.01.2024 au 30.06.2024	Du 01.04.2023 au 30.06.2023	Du 01.01.2023 au 30.06.2023	31/12/2023
Revenus des Bons de Trésor à CT	0	0	0	0	0
Revenus des Certificats de dépôt	480 903	901 923	484 517	1018539	1 814 563
Revenus des Autres Placements (Dépôts à Terme)	0	0	0	0	0
Revenus des prises en pension	803 103	1 793 141	915 248	1 427 297	3 771 020
TOTAL	1 284 006	2 695 064	1 399 765	2 445 836	5 585 582

CH1 Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent du 01.04.2024 au 30.06.2024 à **421 412 Dinars** contre **204 651 Dinars** du 01.04.2023 au 30.06.2023 et se détaillent comme suit :

Charges de gestion des placements	Du 01.04.2024 au 30.06.2024	Du 01.01.2024 au 30.06.2024	Du 01.04.2023 au 30.06.2023	Du 01.01.2023 au 30.06.2023	31/12/2023
Rémunération du gestionnaire	202 108	407 624	81 860	155 372	443 356
Rémunération du dépositaire	42 460	85 635	40 930	77 686	164 592
Rémunération du distributeur	176 845	356 671	81 860	155 372	443 356
Total	421 412	849 930	204 651	388 430	1 051 304

CH2 Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01.04.2024 au 30.06.2024 à **65 816 Dinars**, contre **65 816 Dinars** du 01.04.2023 au 30.06.2023 et se détaillent comme suit :

Autres charges d'exploitation	Du 01.04.2024 au 30.06.2024	Du 01.01.2024 au 30.06.2024	Du 01.04.2023 au 30.06.2023	Du 01.01.2023 au 30.06.2023	31/12/2023
Redevance CMF	42 457	85 631	40 929	77 684	164 587
Impôts et Taxes	8 054	15 829	7 580	13 803	29 166
Rémunération du CAC	10 078	18 811	9 996	18 176	39 408
Jetons de présence	5 211	8 081	4 017	7 482	17 392
Contribution sociale de solidarité	0	0	0	0	52
Publicité et Publications	0	0	0	0	0
Charges Diverses	15	27	3	7	0
Total	65 816	128 379	62 525	117 152	250 604

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 30.06.2024 à **236 952 Dinars**, contre **416 900 Dinars** au 30.06.2023 et s'analyse comme suit :

NOTE	PASSIF	30.06.2024	30.06.2023	31.12.2023
PA1	Opérateurs créditeurs	210 085	354 085	124 686
PA2	Autres créditeurs divers	26 867	62 815	107 528
TOTAL		236 952	416 900	232 213

PA1 : Le solde du poste opérateurs créditeurs s'élève au 30.06.2024 à **210 085 Dinars** contre **354 085 Dinars** au 30.06.2023 et se détaille comme suit :

Opérateurs Créditeurs	Montant au 30.06.2024	Montant au 30.06.2023	Montant au 31.12.2023
Gestionnaire	66 026	27 629	54 855
Dépositaire	27 891	103 452	15 280
Distributeurs	116 168	223 005	54 551
Total	210 085	354 085	124 686

PA2: Les autres créditeurs divers s'élèvent au 30.06.2024 à **32 281 Dinars** contre **62 815 Dinars** au 30.06.2023 et se détaillent comme suit :

Autres créditeurs divers	Montant au 30.06.2024	Montant au 30.06.2023	Montant au 31.12.2023
Etat, impôts et taxes	13 450	39 931	16 252
Redevance CMF	13 806	13 662	15 280
Provision pour charges à payer	613	5 570	0
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	0	0	61 131
Rémunération CAC	3 988	3 230	14 442
Jetons de présence	423	423	423
Dividendes à payer des exercices antérieurs	0	0	0
Total	32 281	62 816	107 528

CP1 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 30.06.2024 se détaillent comme suit :

Capital au 01.01.2024 (en nominal)

- Montant : 155 307 200 Dinars
- Nombre de titres : 1 553 072
- Nombre d'actionnaires : 2 091

Souscriptions réalisées (en nominal)

- Montant : 136 244 400 Dinars
- Nombre de titres émis : 1 362 244

Rachats effectués (en nominal)

- Montant : 115 045 100 Dinars
- Nombre de titres rachetés : 1 150 451

Capital au 30.06.2023 : 174 224 125 Dinars

- Montant en nominal : 176 486 500 Dinars
- Sommes non distribuables(*) : - 2 262 375 Dinars
- Nombres de titres : 1 764 865
- Nombre d'actionnaires : 2 092

Sommes non distribuables des exercices antérieurs	-1 902 064
1- Résultat non distribuable de l'exercice	-90 595
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres.	-167 165
+/- values réalisées sur cession de titres.	76 569
2- Régularisation des sommes non distribuables	-269 716
Aux émissions	-1 665 995
Aux rachats	1 396 279
Total sommes non distribuables	-2 262 375

CP2 Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de la période augmentés ou diminués des régularisations correspondantes, effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV TRESOR et des somme distribuables des exercices antérieurs.

Le solde de ce poste au 30.06.2024 se détaille ainsi :

Résultat distribuable de la période	5 707 418
Régularisation du résultat distribuable de la période	425 716
Résultat distribuable de l'exercice clos	0
Régularisation du résultat distribuable de l'exercice clos	0
SOMMES DISTRIBUABLES	6 133 134

5. AUTRES INFORMATIONS

5-1 Données par action	30.06.2024	30.06.2023
Revenus des placements	3,788	3,646
Charges de gestion des placements	-0,239	-0,242
Revenus nets des placements	3,549	3,403
Autres charges d'exploitation	-0,073	-0,073
Résultat d'exploitation	3,477	3,33
Régularisation du résultat d'exploitation	0,241	0,221
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	3,718	3,552
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-0,241	-0,221
Variation des +/- values potentielles/titres	-0,09	-0,05
Plus ou moins-values réalisées sur cession titres	0,043	0,011
RESULTAT NET DE LA PERIODE	3,425	3,291

5-2 Ratio de gestion des placements	30.06.2024	30.06.2023
Charges de gestion des placements/actif net moyen	-0,24%	-0,25%
Autres Charges d'exploitation/actif net moyen	-0,07%	-0,08%
Résultat distribuable de la période/actif net moyen	3,81%	3,63%
Actif net moyen	172 158 181	156 653 952

5-3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

5.3.1 Rémunération du gestionnaire

La gestion financière de la SICAV TRESOR est confiée à « TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT ». Celle-ci est, notamment, chargée de la gestion du portefeuille de SICAV TRESOR ;

En contrepartie de ses prestations, « TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT » perçoit une rémunération de 0,15 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le Conseil d'Administration, réuni en date du 29 juin 2015, a décidé de modifier à la hausse la commission de gestion, en la portant de 0,15% TTC à 0,20% TTC de l'actif net l'an. Cette modification est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2016.

Le Conseil d'Administration, réuni en date du 15 mars 2023, a décidé de modifier à la hausse la commission de gestion, en la portant de 0,20% TTC à 0,30% HT de l'actif net l'an. Cette modification entrera en vigueur à partir du 1er Août 2023.

La gestion administrative et comptable est déléguée à TUNISIE VALEURS et ceux à partir du 3 janvier 2022.

5.3.2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV TRESOR. Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV TRESOR ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- de la mise en paiement des dividendes ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération de 0,15% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le Conseil d'Administration de SICAV TRESOR, réuni en date du 29 juin 2015, a décidé de modifier à la baisse la commission de dépôt, payée par la SICAV en faveur de la BIAT, en la ramenant de 0,15% TTC à 0,10% TTC de l'actif net l'an. Cette modification est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2016.

5.3.3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT et la TUNISIE VALEURS (ayant remplacé BIAT CAPITAL à partir du 15 juillet 2021) perçoivent une commission de distribution de 0,20% TTC l'an prélevée sur l'actif net de SICAV TRESOR et partagée entre elles au prorata de leurs distributions. Cette rémunération, prélevée quotidiennement, est réglée mensuellement à terme échu.

Le Conseil d'Administration, réuni en date du 15 mars 2023, a décidé de modifier à la hausse la commission de distribution, en la portant de 0,20% TTC à 0,30% HT de l'actif net l'an. Cette modification entrera en vigueur à partir du 1er Août 2023.

5.4 Prise en charge par la SICAV des dépenses de publicité et de promotion et d'autres frais :

Les dépenses publicitaires et de promotion de la SICAV ainsi que tous frais justifiables revenant au CMF, à la BVMT, à Tunisie Clearing ou définis par une loi, un décret ou un arrêté sont supportées par la SICAV et ce depuis le 1er janvier 2016.

TUNISIE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2024

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 JUIN 2024

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « TUNISIE SICAV » pour la période allant du premier Janvier au 30 Juin 2024, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 558 992 815 dinars, un actif net de 557501019 dinars et un bénéfice de la période de 8 602 582 dinars.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « TUNISIE SICAV » comprenant le bilan au 30 Juin 2024, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ».

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la Société « TUNISIE SICAV » arrêtés au 30 Juin 2024, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe post Conclusion

- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « TUNISIE SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Le Commissaire aux Comptes :

LEJ AUDIT

Bessem JEDDOU

Tunis, le 31 Juillet 2024

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2024

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Portefeuille-titres	4	405 152 005	428 750 358	438 145 353
Obligations et valeurs assimilées		401 791 267	424 370 673	420 369 028
Titres des Organismes de Placement Collectif		3 360 738	4 379 684	17 776 325
Placements monétaires et disponibilités		153 732 410	211 577 632	140 573 559
Placements monétaires	5	153 731 264	211 576 599	140 572 419
Disponibilités		1 146	1 033	1 140
Créances d'exploitation	6	108 400	12 777 362	0
TOTAL ACTIF		558 992 815	653 105 352	578 718 912
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	470 158	1 592 104	500 171
Autres créditeurs divers	8	1 021 638	360 141	827 544
TOTAL PASSIF		1 491 796	1 952 245	1 327 715
ACTIF NET				
Capital	9	541 520 606	632 680 034	544 990 925
Sommes distribuables des exercices antérieurs		0	0	0
Sommes distribuables de la période		15 980 413	18 473 073	32 400 272
ACTIF NET		557 501 019	651 153 107	577 391 197
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		558 992 815	653 105 352	578 718 912

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 30 JUIN 2024

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

		Période du 01/04 au 30/06/2024	Période du 01/01 au 30/06/2024	Période du 01/04 au 30/06/2023	Période du 01/01 au 30/06/2023	Année 2023
	Note					
Revenus du portefeuille-titres	10	7 266 622	14 533 094	7 865 631	15 487 906	30 467 569
Revenus des obligations et valeurs assimilées		7 218 680	14 485 152	7 668 964	15 291 239	30 270 902
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		47 941	47 941	196 667	196 667	196 667
Revenus des placements monétaires	11	2 996 136	5 856 307	3 605 218	7 174 676	13 935 875
Intérêts des certificats de dépôt		932 983	2 098 902	840 101	1 653 299	4 359 758
Intérêts des dépôts à vue		38 442	76 244	75 407	128 121	274 142
Intérêts des bons du trésor à court terme		0	0	0	0	0
Intérêts des dépôts à terme		403 717	759 329	594 350	1 465 400	2 629 145
Intérêts des billets de trésorerie		0	0	0	0	0
Revenus des prises en pension		1 620 994	2 921 832	2 095 360	3 927 856	6 672 830
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		10 262 757	20 389 401	11 470 849	22 662 582	44 403 443
Intérêts des mises en pensions	12	0	0	0	0	0
Charges de gestion des placements	13	-1 688 587	-3 384 123	-1 873 064	-3 794 727	-7 458 786
REVENU NET DES PLACEMENTS		8 574 171	17 005 279	9 597 785	18 867 855	36 944 657
Autres produits		0	0	0	1 631	1 631
Autres charges	14	-202 606	-371 900	-165 246	-378 024	-742 782
RESULTAT D'EXPLOITATION		8 371 565	16 633 379	9 432 539	18 491 462	36 203 506
Régularisation du résultat d'exploitation		-579 632	-652 966	299 721	-18 389	-3 803 234
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		7 791 933	15 980 413	9 732 260	18 473 073	32 400 272
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		579 632	652 966	-299 721	18 389	3 803 234
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		-481 176	-1 014 551	-825 326	-509 110	-1 108 744
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		712 193	1 626 235	899 525	909 771	2 125 696
RESULTAT NET DE LA PERIODE		8 602 582	17 245 063	9 506 738	18 892 124	37 220 458

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/04 au 30/06/2024	Période du 01/01 au 30/06/2024	Période du 01/04 au 30/06/2023	Période du 01/01 au 30/06/2023	Année 2023
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	8 619 457	17 245 063	9 506 738	18 892 124	37 220 458
Résultat d'exploitation	8 388 439	16 633 379	9 432 539	18 491 462	36 203 506
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-481 176	-1 014 551	-825 326	-509 110	-1 108 744
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	712 193	1 626 235	899 525	909 771	2 125 696
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-23 239 076	-37 135 237	5 480 562	-30 775 804	-122 866 049
Souscriptions					
Capital	105 162 334	153 595 075	143 479 868	243 070 065	409 579 470
Régularisation des sommes non distribuables	6 357 729	15 060 824	7 312 026	13 789 604	22 357 996
Régularisation des sommes distribuables	2 469 122	2 807 199	3 552 154	4 253 399	11 530 190
Rachats					
Capital	-126 527 507	-188 004 147	-138 551 405	-272 345 807	-522 835 332
Régularisation des sommes non distribuables	-7 652 001	-17 134 024	-7 059 649	-15 271 277	-28 164 949
Régularisation des sommes distribuables	-3 048 754	-3 460 165	-3 252 433	-4 271 788	-15 333 424
VARIATION DE L'ACTIF NET	-14 619 620	-19 890 175	14 987 300	-11 883 680	-85 645 591
ACTIF NET					
En début de période	572 120 642	577 391 197	636 165 807	663 036 786	663 036 786
En fin de période	557 501 020	557 501 020	651 153 107	651 153 107	577 391 197
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	4 835 886	4 954 467	5 710 584	6 037 742	6 037 742
En fin de période	4 641 657	4 641 657	5 757 724	5 757 724	4 954 467
VALEUR LIQUIDATIVE	120,108	120,108	113,092	113,092	116,540
TAUX DE RENDEMENT	1,54%	3,06%	1,52%	2,98%	6,12%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30 JUIN 2024

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

« TUNISIE SICAV » est une société d'investissement à capital variable de type capitalisation de catégorie obligataire régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 09 Juin 1992 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 05 Mars 1992.

« Tunisie SICAV » a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, « TUNISIE SICAV » bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la « TUNISIE SICAV » est confiée à la société « TUNISIE VALEURS », « AMEN BANK » étant le dépositaire de fonds et de titres.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Juin 2024, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;

- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Juin 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « TUNISIE SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres ;
- A la valeur actuelle, sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines, pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Compte tenu des spécificités des OPCVM, ce changement de méthode comptable a été appliqué d'une manière prospective à partir du 1er janvier 2018.

3.3 Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4 Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3-6 Opérations de pensions livrées

- Titres mis en Pension

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- Titres reçus en Pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus des placements monétaires sous une rubrique distincte « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2024 à 405127525 dinars et se détaille comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2024	% de l'actif net
	Obligations et valeurs assimilées		387 932 537	401 791 267	72%
	Obligations des sociétés		80 007 417	79 729 131	14,34%
TN0003900230	UIB 2009/1 TR B	30 000	198 600	206 956	0,04%
TN0003900263	UIB 2011/1 TR B	30 000	1 200 000	1 251 226	0,22%
TN0002102135	TLF 2020-1 CA TF	11 820	236 400	238 444	0,04%
TN0002102135	TLF 2020-1 CA TF	10 000	200 000	201 729	0,04%
TN0002102135	TLF 2020-1 CA TF	5 000	100 000	100 864	0,02%
TN0002102150	TLF 2021-1 TF	31 800	1 272 000	1 292 823	0,23%
TN0003600509	ATB 2007/1 D	8 000	256 000	258 073	0,05%
TN0001300623	BTE 2011 B	5 000	200 000	203 907	0,04%
TN0001300623	BTE 2011 B	5 000	200 000	203 907	0,04%
TN0001300623	BTE 2011 B	10 000	400 000	407 814	0,07%
TN0001300623	BTE 2011 B	10 000	400 000	407 814	0,07%
TN0003600582	ATB SUB 09 TR.B L.B2	20 000	666 000	669 621	0,12%
TN0007780067	ABC 2020-1 CA TF	10 000	200 000	200 434	0,04%
	BATAM 98 NON REMB	50 500	505 000	0	0,00%
TN0002601045	STB 2010/1	50 000	331 000	334 845	0,06%
TN0003400405	AMEN BANK SUB 2010	88 000	1 169 520	1 238 405	0,22%
TN0003900248	UIB 2009/1 TR C	50 000	1 500 000	1 567 131	0,28%
TN0002102143	TLF SUBORDONNE 2020 -TF-	3 900	156 000	161 382	0,03%
TN0003400330	AB SUBORDONNE 08 B	15 000	300 000	301 887	0,05%
TN0003400355	AMEN BANK SUB.2009 B	4 000	26 480	27 886	0,01%
TN0004620142	BTK 2009 CAT.D	8 500	255 000	259 108	0,05%
TN0002601029	STB 2008/2	27 000	168 750	171 963	0,03%

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2024	% de l'actif net
TN0001300607	BTE 2010 B	25 900	906 500	939 883	0,17%
TN0001900844	BH 2009	10 000	76 000	77 611	0,01%
TN0001900844	BH 2009	65 000	494 000	504 473	0,09%
TN0003400348	AMEN BANK SUB.2009 A	52 850	349 867	361 328	0,06%
TN0004620134	BTK 2009 CAT.C	15 000	99 300	101 703	0,02%
TNFUHZ3R7VRS	ATL 2021-1 CAT A 5ANS TF 9.60%	20 000	1 200 000	1 242 807	0,22%
TN0PID0RGAE6	BH SUB 2021-2 CA C TF	30 000	3 000 000	3 152 761	0,57%
TN99P72UERY9	TLF 2023-1 TF	10 000	800 000	812 024	0,15%
TNIKWGWIVBC2	ATL 2024-1	20 000	2 000 000	2 019 424	0,36%
TNR0O99VZUY8	TLF 2022-2 CA TV	10 000	800 000	847 680	0,15%
TN0007780067	ABC 2020-1 CA TF	4 000	80 000	80 174	0,01%
TN0007780067	ABC 2020-1 CA TF	5 000	100 000	100 217	0,02%
TN0007780067	ABC 2020-1 CA TF	6 000	120 000	120 260	0,02%
TNZSBU7F6WY7	TLF SUBORDONNE 2021 -TF-	30 000	1 800 000	1 895 237	0,34%
TN0002102101	ATL 2019-1 CA TF	2 000	40 000	42 110	0,01%
TN0003600640	ATB SUB 2017 CAT.A TV TMM+2.05	700	14 000	14 333	0,00%
TN0003600640	ATB SUB 2017 CAT.A TV TMM+2.05	5 000	100 000	102 375	0,02%
TN0007340078	SERVICOM 2016	3 000	210 000	0	0,00%
TNDJUT047VF9	BIAT SUBORDONNE 2022-1 CF TV	350 000	35 063 000	35 306 470	6,33%
TNDJUT047VF9	BIAT SUBORDONNE 2022-1 CF TV	50 000	5 009 000	5 043 781	0,90%
TNXIY8MEDJE3	TLF 2022-2 CA TF	30 000	2 400 000	2 533 246	0,45%
TNYJL6N2AEP6	TLF 2022-1 CA TF	50 000	3 000 000	3 053 024	0,55%
	BATAM 2002	5 000	465 000	0	0,00%
TN0002102093	ATL 2020-1 CA TF	10 000	400 000	423 324	0,08%
TN0003400686	AMEN BANK SUB 2021-1 CA TV	10 000	800 000	811 616	0,15%
XX000002278	AMEN BANK SUB 2023-2 CA TF	15 000	1 500 000	1 580 400	0,28%
TNWYE1PN6WF5	ATL 2023-2 CB TF	10 000	1 000 000	1 061 707	0,19%
	BATAM 2001	8 000	800 000	0	0,00%
TNMA55MMDD46	ATL 2023-1 CA TF	10 000	800 000	823 502	0,15%
XX000002279	AMEN BANK SUB 2023-2 CA TV	15 000	1 500 000	1 581 080	0,28%
XX000002279	AMEN BANK SUB 2023-2 CA TV	9 600	960 000	1 021 942	0,18%
XX000002279	AMEN BANK SUB 2023-2 CA TV	25 000	2 500 000	2 635 133	0,47%
TNMA55MMDD46	ATL 2023-1 CA TF	10 000	800 000	823 502	0,15%
XX000002216	WIFAK BANK 2022-2 CA TF	11 000	880 000	909 785	0,16%
	Obligations de L'ETAT		281 347 000	293 503 614	53%
TNQVHB5WZ2K2	EMPRUNT NATIONAL T2 2022 CB TF	200 000	20 000 000	20 053 282	3,60%
TN0JN6PVVH38	EMPRUNT NATIONAL T3 2022 CB TV	200 000	20 000 000	21 281 357	3,82%
TN5QHYZ8T348	EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CB TV	70 000	7 000 000	7 366 907	1,32%
TN0008000895	EMPRUNT NATIONAL T2 2021 CB TF	390 000	39 000 000	41 316 835	7,41%
TNYZO6UGUZ33	EMPRUNT NATIONAL T3 2022 CB TF	1 470	147 000	155 646	0,03%
TNUWXR58DVH5	EMPRUNT NATIONAL T1 2024 CB TF	70 000	7 000 000	7 205 988	1,29%
TN0008000838	EMPRUNT NATIONAL 2021 CB TF	35 000	3 500 000	3 745 725	0,67%
TNYZO6UGUZ33	EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CB TF	230 000	23 000 000	24 007 009	4,31%
TN7PM93UZP50	EMPRUNT NATIONAL T4 2022 CB TV	110 000	11 000 000	11 541 945	2,07%
TN0008000838	EMPRUNT NATIONAL 2021 CB TF	410 000	41 000 000	43 878 492	7,87%
TN0JN6PVVH38	EMPRUNT NATIONAL T3 2023 CB TV	22 800	2 280 000	2 421 567	0,43%
TNHG2VXQ3BG0	EMPRUNT NATIONAL T1 2022 CB TF	350 000	35 000 000	35 716 877	6,41%
TN0OU20VQYS5	EMPRUNT NATIONAL T2 2022 CB TV	300 000	30 000 000	30 087 061	5,40%
TNYZO6UGUZ33	EMPRUNT NATIONAL T3 2022 CB TF	230 000	23 000 000	24 352 753	4,37%
TNWRCVSYL730	EMPRUNT NATIONAL T4 2022 CB TF	160 000	16 000 000	16 738 402	3,00%
TNYZO6UGUZ33	EMPRUNT NATIONAL T3 2023 CB TF	34 200	3 420 000	3 633 768	0,65%

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2024	% de l'actif net
	Bons du trésor assimilables		26 578 120	28 558 522	5,12%
TN0008000580	BTA 14 OCTOBRE 2026 6.30%	2 500	2 300 000	2 541 337	0,46%
TN0008000655	BTA 29 MARS 2027 6.60%	1 350	1 268 325	1 339 580	0,24%
TN0008000655	BTA 29 MARS 2027 6.60%	999	938 561	991 758	0,18%
TN0008000655	BTA 29 MARS 2027 6.60%	1 650	1 550 175	1 637 276	0,29%
TN0008000655	BTA 29 MARS 2027 6.60%	400	375 800	396 936	0,07%
TN0008000655	BTA 29 MARS 2027 6.60%	850	798 575	843 832	0,15%
TN0008000655	BTA 29 MARS 2027 6.60%	750	704 625	744 552	0,13%
TN0008000622	BTA 11 MARS 2026 6.3%	15	13 926	14 971	0,00%
TN0008000622	BTA 11 MARS 2026 6.3%	5	4 642	4 990	0,00%
TN0008000622	BTA 11 MARS 2026 6.3%	400	371 356	399 156	0,07%
TN0008000622	BTA 11 MARS 2026 6.3%	5	4 642	4 990	0,00%
TN0008000622	BTA 11 MARS 2026 6.3%	973	903 323	970 733	0,17%
TN0008000622	BTA 11 MARS 2026 6.3%	10 043	9 323 813	10 048 869	1,80%
TN0008000622	BTA 11 MARS 2026 6.3%	965	895 896	962 773	0,17%
TN0008000622	BTA 11 MARS 2026 6.3%	900	835 550	898 075	0,16%
TN0008000622	BTA 11 MARS 2026 6.3%	937	869 901	934 957	0,17%
TN0008000622	BTA 11 MARS 2026 6.3%	1 163	1 079 717	1 160 382	0,21%
TN0008000622	BTA 11 MARS 2026 6.3%	993	921 891	990 736	0,18%
TN0008000622	BTA 11 MARS 2026 6.3%	7	6 499	6 986	0,00%
TN0008000622	BTA 11 MARS 2026 6.3%	970	900 538	967 782	0,17%
TN0008000622	BTA 11 MARS 2026 6.3%	10	9 284	9 981	0,00%
TN0008000622	BTA 11 MARS 2026 6.3%	5	4 642	4 990	0,00%
TN0008000622	BTA 11 MARS 2026 6.3%	1 159	1 076 003	1 156 275	0,21%
TN0008000622	BTA 11 MARS 2026 6.3%	600	557 034	598 738	0,11%
TN0008000622	BTA 11 MARS 2026 6.3%	930	863 402	927 867	0,17%
	Titres d'OPCVM		3 218 669	3 360 738	0,60%
TN0007150014	SICAV ENTREPRISE	9 070	965 394	974 308	0,17%
TN0001900752	SICAV BH OBLIGATAIRE	7 164	747 048	738 866	0,13%
TNGUV3GCXU41	MCP SAFE FUND	3 465	500 041	513 187	0,09%
TNBIC10E13Y6	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIR	5 300	504 359	617 190	0,11%
TNYAVEEFVIB8	FCP SMART CASH PLUS	50	501 827	517 185	0,09%
	TOTAL		391 151 201	405 152 005	73%
	Pourcentage par rapport au total des actifs				72,71%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30Juin 2024 à 153731264 dinars et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Valeur Nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2024	% de l'actif net
Dépôts à vue		5 854 717	5 893 273	1,06%
TS AB SIEGE1 81 101 108500		1 913 402	1 920 582	0,34%
TS ABP I 01 101 112699		3 941 316	3 972 691	0,71%
Dépôts à terme		27 485 000	27 531 073	4,94%
CAT TS BIATCAFF, 8.9700, 24/06/2024, 02/12/2024		4 966 000	4 972 834	0,89%
CAT TS BIATCAFF, 8.9600, 30/04/2024, 11/11/2024		26 000	26 317	0,00%
CAT TS BIATCAFF, 8.9700, 26/06/2024, 26/09/2024		5 494 000	5 499 401	0,99%
CAT TS BIATCAFF, 8.9700, 31/05/2024, 11/11/2024		55 000	55 335	0,01%
CAT TS BIATCAFF, 8.9800, 20/02/2024, 11/11/2024		30 000	30 779	0,01%

Désignation du titre	Valeur Nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2024	% de l'actif net
CAT TS BIATCAFF, 8.9700, 29/03/2024, 01/07/2024		724 000	737 380	0,13%
CAT TS BIATCAFF, 8.9700, 26/06/2024, 26/09/2024		10 000 000	10 009 830	1,80%
CAT TS BIATCAFF, 8.9800, 13/02/2024, 11/11/2024		9 000	9 308	0,00%
CAT TS BIATCAFF, 8.9800, 29/02/2024, 11/11/2024		20 000	20 484	0,00%
CAT TS BIATCAFF, 8.9700, 18/06/2024, 18/09/2024		2 012 000	2 017 142	0,36%
CAT TS BIATCAFF, 8.9700, 27/06/2024, 02/10/2024		4 149 000	4 152 263	0,74%
Certificats de dépôt		68 000 000	66 981 975	12,01%
QATAR NATIONAL BANK - TUNISIA-->CD0.5MD.23/04/24-01/08/24-9.96%		500 000	496 662	0,09%
QATAR NATIONAL BANK - TUNISIA-->CD0.5MD.25/04/24-12/09/24-9.96%		500 000	492 223	0,09%
BNA-->CD3MD.08/05/24-23/01/25-10.57%		3 000 000	2 865 134	0,51%
BNA-->CD3MD.21/05/24-06/01/25-10.57%		3 000 000	2 875 243	0,52%
BNA-->CD4MD.24/05/24-18/02/25-10.57%		4 000 000	3 798 034	0,68%
BNA-->CD4MD.29/05/24-14/01/25-10.57%		4 000 000	3 826 616	0,69%
QATAR NATIONAL BANK - TUNISIA-->CD1.5MD.03/06/24-23/07/24-9.47%		1 500 000	1 493 145	0,27%
BNA-->CD2MD.07/06/24-12/02/25-10.57%		2 000 000	1 901 090	0,34%
BIAT-->CD3MD.18/06/24-08/07/24-8.97%		3 000 000	2 995 835	0,54%
BNA-->CD3.5MD.21/06/24-07/01/25-10.57%		3 500 000	3 352 463	0,60%
BIAT-->CD4MD.24/06/24-04/07/24-8.97%		4 000 000	3 997 614	0,72%
QATAR NATIONAL BANK - TUNISIA-->CD1MD.25/06/24-14/08/24-9.47%		1 000 000	990 861	0,18%
QATAR NATIONAL BANK - TUNISIA-->CD5MD.25/06/24-15/07/24-9.97%		5 000 000	4 984 577	0,89%
BIAT-->CD3MD.26/06/24-16/07/24-8.97%		3 000 000	2 991 074	0,54%
BANQUE DE TUNISIE-->CD10MD.26/06/24-16/07/24-8.97%		10 000 000	9 970 248	1,79%
QATAR NATIONAL BANK - TUNISIA-->CD5MD.26/06/24-16/07/24-9.47%		5 000 000	4 984 299	0,89%
QATAR NATIONAL BANK - TUNISIA-->CD2.5MD.26/06/24-16/07/24-9.97%		2 500 000	2 491 737	0,45%
QATAR NATIONAL BANK - TUNISIA-->CD3.5MD.27/06/24-17/07/24-9.47%		3 500 000	3 488 277	0,63%
AMEN BANK-->CD5MD.27/06/24-07/07/24-8.97%		5 000 000	4 994 035	0,90%
QATAR NATIONAL BANK - TUNISIA-->CD3.5MD.28/06/24-08/07/24-9.97%		3 500 000	3 494 587	0,63%
BANQUE DE TUNISIE-->CD0.5MD.28/06/24-18/07/24-9.47%		500 000	498 221	0,09%
Créances sur opérations de pensions livrées	Nombre	53 004 816	53 324 943	9,56%
PPL -3,500M124J190624 211024 8,970%,BIAT3821BTA04/		3 500 156	3 510 622	0,63%
PPL -7,001M22J200624 120724 8,970%,BIAT7641BTA04/2		7 000 799	7 019 987	1,26%
PPL -5,501M65J280524 010824 8,970%,BIAT5713BTA02/2		5 500 531	5 547 130	0,99%
PPL -5,501M48J280524 150724 8,970%,BIAT5713BTA02/2		5 500 531	5 547 130	0,99%
PPL -6,000M49J210524 090724 8,970%,BIAT6198BTA10/2		6 000 454	6 061 753	1,09%
PPL -3,500M62J180624 190824 8,970%,BIAT3822BTA04/2		3 500 371	3 511 709	0,63%
PPL -5,000M20J270624 170724 8,970%,BIAT4860BTA11/2		5 000 174	5 005 158	0,90%
PPL -1,000M306J210224 231224 8,980%,BIAT1074BTA01/		1 000 262	1 032 948	0,19%
PPL -9,001M10J280624 080724 8,970%,BIAT9278BTA03/2		9 000 715	9 007 443	1,62%
PPL -7,001M46J160524 010724		7 000 822	7 081 063	1,27%

Désignation du titre	Valeur Nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2024	% de l'actif net
8,970%,BIAT7240BTA10/2				
TOTAL		154 344 533	153 731 264	27,6%
Pourcentage par rapport au total des actifs				27,5%

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30Juin 2024 à 108400 dinars et se détaille comme suit :

	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Ventes titres à encaisser	0	0	0
Obligations "SERVICOM", échéances impayées en principal et intérêts pour l'exercice 2019 (*)	0	0	78 696
Provision pour dépréciation des obligations "SERVICOM"	0	0	-78 696
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	108 400	12 777 362	0
Total	108 400	12 777 362	0

(*) : L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1^{er} octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de

8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020.

Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600 KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1,442KDT,

L'émetteur s'est engagé à affecter un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs, de sa participation dans les sociétés «SERVITRADE SA» et «SERVICOM INDUSTRIES SA» et ce, à concurrence respectivement de 20,000 actions et 10,000 actions pour TUNISIE SICAV,

Néanmoins, à la date prévue du remboursement partiel des intérêts échus soit le 12 décembre 2019, aucun montant n'a été réglé et aucun nantissement n'a été obtenu,

TUNISIE SICAV a procédé au reclassement des échéances impayées, en principal et intérêts échus en 2019, au niveau de la rubrique « Créances d'exploitation » qu'elle a provisionnées en totalité,

En outre, le principal des obligations « SERVICOM 2016 » a été provisionné en totalité,

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30/06/2024 à 470 158 dinars contre 1 592 104 dinars au 30/06/2023 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs Asset Management au titre de la commission de gestion pour la période allant du 1er Janvier au 30 Juin 2024 et se détaille ainsi :

	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Montant HT	464 813	1 574 003	494 485
TVA	88 314	299 061	93 952
Total TTC	553 127	1 873 064	588 437
Retenue à la source	-82 969	-280 960	88 266
Net à payer	470 158	1 592 104	500 171

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2024 à 1 021 638 dinars contre 360 141 dinars au 30/06/2023, et se détaille ainsi :

	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Redevance CMF	46 478	52 376	49 445
Retenues à la source sur commissions	140 683	262 006	146 831
TCL à payer	8 258	38 689	8 656
Achats titres à payer	826 046	6 839	622 102
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	0	0	0
Autres	172	231	510
Total	1 021 638	360 141	827 544

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 30 Juin 2024 se détaillent ainsi :

Capital au 01/01/2024

Montant	544 990 925
Nombre de titres	4 954 467
Nombre d'actionnaires	10 146

Souscriptions réalisées

Montant	153 595 075
Nombre de titres émis	139 710 6
Nombre d'actionnaires nouveaux	908

Rachats effectués

Montant	-188 004 147
Nombre de titres rachetés	1 709 916
Nombre d'actionnaires sortants	862

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-1 014 551
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	1 626 231
Régularisation des sommes non distribuables	-27 545
Résultats antérieurs incorporés au capital	32 400 272
Régularisation des résultats antérieurs incorporés au capital	-2 045 655

Capital au 30/06/2024

Montant	541 520 605
Nombre de titres	4641657
Nombre d'actionnaires	10192

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres s'élève à 7 265 722 dinars pour la période allant du 01/04/2024 au 30/06/2024, contre 7 865 631 dinars pour même période de l'exercice 2023, et se détaillent comme suit :

	Du 01/04/2024 au 30/06/2024	Du 01/01/2024 au 30/06/2024	Du 01/04/2023 au 30/06/2023	Du 01/01/2023 au 30/06/2023	Année 2023
Revenus des obligations et valeurs assimilées					
Revenus des obligations					
- Intérêts	1 630 409	3 328 438	1 800 068	3 568 600	6 987 215
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier					
- Intérêts (BTA, Emprunt National)	5 587 371	10 400 653	5 868 896	11 722 639	23 283 687
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectifs					
Revenus des titres OPCVM					
- Dividendes	47 941	47 941	196 667	196 667	196 667
Total	7 265 722	13 777 033	7 865 631	15 487 906	30 467 569

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04/2024 au 30/06/2024 à 2 996 136 dinars, contre 3 605 218 dinars pour même période de l'exercice 2023 et représente le montant des intérêts courus au titre du deuxième trimestre 2024 sur les dépôts, les certificats de dépôt, les bons de trésor à court terme et les prises en pension qui se détaille ainsi :

	Du 01/04/2024 au 30/06/2024	Du 01/01/2024 au 30/06/2024	Du 01/04/2023 au 30/06/2023	Du 01/01/2023 au 30/06/2023	Année 2023
Intérêts des certificats de dépôt	932 983	2 098 902	840 101	1 653 299	4 359 758
Intérêts des dépôts à vue	38 442	76 244	75 407	128 121	274 142
Intérêts des BTCT	0	0	0	0	0
Intérêts des dépôts à terme	403 717	759 329	594 350	1 465 400	2 629 145
Intérêts des billets de trésorerie	0	0	0	0	0
Revenus des prises en pension	1 620 994	2 921 832	2 095 360	3 927 856	6 672 830
Total	2 996 136	5 856 307	3 605 218	7 174 676	13 935 875

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04/2024 au 30/06/2024 à 1 695 536 dinars, contre 1 873 064 dinars pour la même période de l'exercice 2023 et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs Asset Management au titre du deuxième trimestre 2024.

	Du 01/04/2024 au 30/06/2024	Du 01/01/2024 au 30/06/2024	Du 01/04/2023 au 30/06/2023	Du 01/01/2023 au 30/06/2023	Année 2023
Rémunération du Gestionnaire	423 884	846 031	468 266	948 682	1 864 697
Rémunération du Distributeur	1 271 652	2 538 092	1 404 798	2 846 045	5 594 089
Total	1 695 536	3 384 123	1 873 064	3 794 727	7 458 786

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01/04/2024 au 30/06/2024 à 169 294 dinars, contre 165 246 dinars pour la même période de l'exercice 2023 et se détaillent comme suit :

	Du 01/04/2024 au 30/06/2024	Du 01/01/2024 au 30/06/2024	Du 01/04/2023 au 30/06/2023	Du 01/01/2023 au 30/06/2023	Année 2023
Redevance CMF	124 431	284 362	157 391	318 865	626 750
TCL	26 497	52 744	29 419	56 506	112 003
Autres	18 366	34 794	-21 564	2 653	4 029
Total	169 294	371 900	165 246	378 024	742 782

Note 14 : Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

Rémunération du gestionnaire

La gestion de la "TUNISIE SICAV" est confiée à la société "TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1% hors taxe l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

"AMEN BANK", assure les fonctions de dépositaire de fonds et de titres, sa rémunération est supportée par le gestionnaire.

Rémunération des distributeurs :

TUNISIE VALEURS et AMEN BANK assurent la distribution des titres de TUNISIE SICAV. La commission de distribution revenant à AMEN BANK est supportée par le gestionnaire.